

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) LE NUMERO : 3 F
1er janvier FRANCE un an : 15 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878 39 42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin juillet - Août-Septembre Octobre
Novembre Décembre

« La où s'arrête le pouvoir
des mots commence la
Musique »

Richard WAGNER

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 284 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — OCTOBRE 1975

Le poids d'une impropriété

Je veux parler ici de cette locution si répandue parmi les instrumentistes, surtout ceux usant de leur souffie pour produire les sons et qui parlant de leur instrument, traitent généralement de ces sons, comme issus du *Corps sonore*. Ces spécialistes si hautement qualifiés dans leur art, savent parfaitement ce qu'ils veulent dire en s'exprimant ainsi, mais cette locution n'a pas non seulement le sens qu'ils lui prêtent, elle n'a pas de sens du tout. En disant cela, ils traitent de la qualité des sons qu'ils obtiennent, compte tenu de la colonne d'air qu'ils mettent en mouvement et aussi hélas ! de maints détails liés aux éléments avec lesquels leur instrument est fabriqué : bois, cuivre mallechort, etc... Et c'est là que naît l'erreur.

Aussi, afin qu'il n'y ait pas de confusion possible, est-il bon dès ici, de fixer les idées sur le son. Selon la définition des manuels de science physique : « Le son résulte de l'ébranlement d'un milieu élastique de propagation. Gaz, liquide, solide, il est transmis par l'air ». Voilà succinctement le phénomène expliqué — on ébranle un milieu élastique et le son se forme dans l'air ou, si l'on préfère, l'air donne à notre oreille l'impression du son. Cela pour parler comme Newton au sujet de la couleur par rapport aux rayons de la rue.

Cette définition signifie que si la matière employée pour élaborer un instrument, entraîne en jeu dans les phénomènes vibratoires produits par l'ébranlement de l'air dans un tuyau, au moyen d'une anche simple ou double, ou par les lèvres agissant comme tel, il surgirait alors d'autres phénomènes incontrôlés ceux-là, qui rendraient impossible toute technique appropriée à l'émission du son musical. Il n'en est rien heureusement et le propre de la facture instrumentale depuis ses origines, est justement la recherche constante, tendant à isoler la colonne d'air en mouvement dans l'instrument, de tout ce qui n'est pas à l'impulsion venant de l'instrumentiste et cela, quelles que soient les fragmentations et les accélérations qu'il impose.

Sans doute, pourra-t-on dire : Pourquoi attacher de l'importance à une locution qui ne signifie rien et, n'a aucunement un sens puisque tout est allé dans le bon sens toujours et malgré elle ? Voir : au cours des années 30, que l'on veuille bien m'excuser de ne pas pouvoir préciser, René Verney, clarinette

solo à la musique de la Garde et à l'association des concerts Lamoureux, très brillant instrumentiste, mais aussi esprit libre, suivait depuis quelques années les travaux d'Henri et Maurice Selmer (les grand-père et père des directeurs actuels de la firme) lesquels après de nombreux essais (d'acoustique surtout) établissaient une clarinette en métal, le timbre de l'instrument en bois étant parfaitement sauvegardé.

En effet, la perce seule en cause quant à cela, ne posait plus de problèmes depuis longtemps pour ces facteurs universellement consacrés. Verney donc, dit un jour : « L'instrument est au point, je peux le faire connaître ». Dans cet esprit, il joua la clarinette en métal au premier pupitre de la musique de la Garde, entouré de ses confrères, sans toutefois les convaincre mais, sans non plus qu'ils révélèrent une attitude désapprobatoire qui n'eût pas convenu dans ce milieu où en tout temps, la courtoisie et la décence tiennent lieu de discipline.

Malgré les renseignements reçus Verney au sein du comité de l'association des concerts Lamoureux de lui accorder la vedette d'une des grandes auditions dominicales pour faire entendre le concerto de Mozart avec la clarinette en métal de Selmer.

Cette faveur obtenue, Verney quelque temps après, je ne puis, à mon grand regret, préciser une date, exécuta le concerto avec sa maîtrise coutumière et son succès fut à la mesure de son talent. Tous les critiques musicaux de l'époque, saluèrent ce petit événement en termes élogieux pour le soliste et marquèrent un intérêt particulier pour l'instrument. Aucun d'eux ne mit en doute la qualité de son timbre dans tous les registres parcourus et cela, malgré les restrictions formulées dans le milieu spécialisé. C'est que beaucoup d'instrumentistes des plus qualifiés, tenaient pour impossible de garder le timbre de l'instrument en bois dans un tuyau de métal : on sentait dans les propos tenus à cet égard, sourdre le « Corps sonore ».

Du fait de ma situation à l'époque, dans le monde des instrumentistes de la spécialité, j'ai pu recueillir, en y prêtant la plus grande attention, les propos évasifs, les réserves et parfois même, les discrètes raille-

Suite page 3

Concours international d'orchestres juniors



M. Malfait Jean-Pierre, président de la Fédération des Sociétés Musicales Dainpinoises lisant le palmarès du concours. De gauche à droite : MM. Adam de la Fédération du Sud-Est, André Lodéon, directeur du Conservatoire National de Région, président d'honneur de la Fédération Sauphinoise, Jules Cazeneuve, maire de Tullins, président de l'école de Musique, Louis Leurangi, directeur de Tullins, organisateur du concours ; Albert Erhmann, président de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales Populaires ; Emile Descamp, président de l'Harmonie de Tullins.

Cathédrale Notre-Dame de Laon
Dimanche 12 octobre 175 à 16 h 30

Création Mondiale

UN GRAND ÉVÈNEMENT MUSICAL

POÈME ŒCUMÉNIQUE

(Commande de l'Etat)

Compositeur : Serge Lancel.

Réalisateur : Roger Thirault, avec Christiane Eda Pierre de l'Opéra de Paris ; Camille Maurane de l'Opéra Comique de Paris, professeur au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris ; Régis Oudot, soliste de Radio-France ; Emile Kaumann, Susan Falk, Claudine Isel, Pierre Moreau, le quatuor Kedroff, Huguette Duc-Calmel (organiste), le quatuor de violoncelles Roger Thirault ; le choral Claudin Le Jeune et les Petits Chanteurs de Valenciennes ; l'Orchestre Symphonique de Lille (ex O.R.T.F.) ; solistes, chœurs et orchestre placés sous la direction de Jean-Claude Casadesus et Henrik Bruun ; Chef des chœurs : Pierre Moreau.

Participent à cette manifestation : les religions chrétiennes, catholique, réformée, orthodoxe, anglicane, etc... les religions juive, musulmane, extrême-orientales : hindouiste, bouddhiste, école tibétaine kagyudpa, etc... Chaque religion sera représentée par ses adeptes, chantant ou psalmodiant dans leur propre langue sacrée.

L'Hymne de Fraternité terminal, donné avec la participation de l'assistance et le concours de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon sera dirigé par Roger Thirault.

Réservation des places : 20 F à adresser Poème Œcuménique, B.P. 100, 62000 Laon.

21 h 15 Embarrasement de la Cathédrale et Fen d'Artifice (Els Ragner - L. Perlay, artificier avec le concours du Député de Paris (Groupe de chasses).

Ce sont nos amis tullinois qui avaient accepté la lourde tâche d'organiser le Festival Fédéral de 1975. Comme chacun le sait (qui n'a pas organisé au moins une fois un festival), ce n'est pas une mince affaire et la récompense est souvent en-dessous des espérances. Cependant, les bonnes volontés ne manquent pas dans ce fief de la Musique, bien au contraire et les Musiciens, les parents, la population avaient à cœur de soutenir l'action des responsables de l'Echo de la Vallée. C'est avec le concours de tout ce monde que l'on va, de l'avant, et que l'on agrémenta un Festival Fédéral devant se dérouler en un dimanche par un Concours International d'Orchestres Juniors étalé sur trois rudes journées.

Héberger 420 musiciens pendant trois jours dans une commune de 6.000 habitants, c'est la première gageure qu'ont réalisée les organisateurs et, ce n'est pas la moindre. Mais reprenons les événements dans l'ordre chronologique :

SAMEDI 17 MAI

9 heures : Les Colons arrivent. Ces retrouvailles après neuf mois de classe, ont un parfum de vacances...

10 heures 30 : Les cars des musiciens allemands de Aalen et de Schwabisch-Gmund arrivent à Tullins. Le rendez-vous a lieu à la Mairie où l'Etat-Major a installé son P.C. Chaque musicien reçoit un emploi d'utemps détaillé de son séjour (dans sa langue natale). Le double de celui-ci en langue française, sera remis à la famille qui l'hébergera.

11 heures 30 : Arrivée de nos amis belges d'Aalbeke, puis, peu après, les Tourangeaux de Bléré, sous la conduite de notre ami Pommaré (ceux-ci avaient envoyé comme émissaire leur maire M. Andrieux, que nous saluons au passage).

C'est tout pour ce matin, il ne reste plus... qu'à nourrir tout ce beau monde et à le répartir dans les hébergements. (Familles, Colonie, I.M.P., hôtels). Il faut faire feu de tous bois.

(Suite page 6)

Étienne LORIN n'est plus

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès d'Étienne LORIN survenu le 22 septembre dernier après une longue et douloureuse maladie.

Il était Directeur-Fondateur de l'Orchestre d'Accordéon de Paris, Vice-Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France et Conseiller technique de la Fédération Musicale de France pour l'Accordéon.

Nous adressons à Mme Étienne LORIN, à son fils Michel et à toute la famille l'expression de notre sincère et profonde sympathie dans cette cruelle épreuve.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec douleur le décès brutal de M. Amand SEMLER-COLLERY, pianiste remarquable et compositeur distingué, survenu le 27 mai dernier à Paris.

M. Amand SEMLER-COLLERY avait été plusieurs fois lauréat du Concours de Composition de la C.M.F. Il était frère jumeau du Président de la Confédération Musicale de France.

La C.M.F. adresse à Mme Amand SEMLER-COLLERY, à ses enfants et au Commandant SEMLER-COLLERY, ses sincères condoléances.

L'É COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

NADIA ET LILI BOULANGER (Suite)

Consultez un dictionnaire musical et vous pourrez lire Lili Boulanger - 21 août 1893 - 15 mars 1918.

Je vous laisse faire la soustraction ! Peut-être vous rappelleriez-vous le texte de Camille Maclair que j'avais évoqué ici à propos de ces génies trop tôt disparus ?

Lili Boulanger a vu le jour à Paris, dans un milieu particulièrement favorable à la découverte des dons exceptionnels qu'elle manifesta dès sa plus tendre enfance. En effet, son grand-père et son père, tous deux Grands Prix de Rome, étaient professeurs au Conservatoire de Paris.

Sa mère alliait à son intelligence et à sa culture une bonté providentielle. Nous savons aussi que Nadia, sa sœur, complétait cet ensemble harmonieux, assez rare et favorable pour que l'avenir de la jeune musicienne s'accomplisse dans les meilleures conditions.

Le destin devait hélas s'accomplir autrement.

Nadia fut son premier guide. Elle assura les débuts de ses études, souvent entravés par la santé délicate de l'enfant, lui sacrifiant son activité personnelle. Lili apprit le piano, la harpe et plusieurs autres instruments à cordes. Avec une facilité étonnante elle assimila ce que tant d'autres apprennent avec le temps et l'effort quotidien, c'est-à-dire les bases de la composition.

Suite page 3

LA CHRONIQUE DE TOUCY



Le cours de direction d'André AMELLER

Le billet du directeur

Au soir de cette première « saison » du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, ma plus grande satisfaction a sans doute été la rencontre, à Toucy, du Comité de Gestion et des derniers stagiaires de l'été.

J'ai craint, longtemps, que cette rencontre n'ait pas lieu... Sans doute Messieurs Ehrmann et Ameller qui auront passé, cette année, une trentaine de jours ici en assumant 2 fois de suite des fonctions d'Animateurs de Stage et en participant aux différentes réunions et réceptions de chantiers partagent-ils, presque au jour le jour, mes soucis et mes satisfactions. Mais je m'étais imaginé qu'entre le 1er juillet et le 12 septembre, nos autres collègues du comité de Gestion ou du Conseil d'Administration auraient l'occasion de vivre quelques heures, ou quelques jours la réalité humaine de la maison. Seul Monsieur Relin a pu s'échapper de

Vichy, pour venir prendre un « bain de stage ». Ses collègues du Comité de Gestion ont déjeuné avec les quelques stagiaires qui ne reprenaient la route que le 12 septembre après-midi. Messieurs Deltour et Froidefond cependant, nous avaient fait la surprise d'arriver la veille au soir, et ils ont assisté au Concert que les stagiaires offraient à la population de Toucy. Mais déjà le stage, avec ses cours, ses travaux, sa concertation, quotidienne, ses problèmes, ses heures claires et ses heures crises était terminé.

Or il est capital pour le Directeur du Centre que tous les musiciens confédérés et à plus forte raison leurs dirigeants, se sentent concernés par notre entreprise. Les témoignages que vous trouverez par ailleurs, si spontanés et sincères soient-ils, sont encore de la littérature. Venez, quelque soit le jour, quelle que soit l'heure, partager la vie de votre maison...

R. TONNON

Motion au Président

La motion qui suit a été rédigée par les participants au STAGE sur la Pédagogie de la Musique à l'École.

Elle est à rapprocher du témoignage de R.L. (4ème colonne) qui traduit l'émotion de ses camarades, moniteurs dans les Ecoles élémentaires. En étudiant les textes officiels, et en écoutant l'exposé d'un Inspecteur de l'Éducation Nationale sur la création du corps des C.P.E.M., les stagiaires ont réalisé que leur situation administrative était ambiguë et instable.

Les participants au stage sur la Pédagogie de la Musique à l'École, après avoir étudié les textes résumant l'enseignement de la musique à l'École élémentaire, et après avoir bénéficié de

leur commentaire par M. Claude Houllion, Inspecteur de l'Éducation Nationale, attirèrent respectueusement l'attention de Monsieur le Président et des membres du conseil d'administration de la C.M.F. sur l'ambiguïté de la position de « moniteurs municipaux d'éducation musicale » simplement « tolérés » dans les écoles, souhaitent que la C.M.F. entreprenne une démarche près de l'inspection générale de la musique au ministère de l'Éducation afin de connaître de façon nette sa position à leur égard, et, dans l'hypothèse où, dans un avenir plus ou moins lointain, il ne leur serait plus possible d'enseigner à l'école élémentaire ils demandent au conseil d'administration de la C.M.F. d'envisager dès aujourd'hui leur reconversion au bénéfice des Ecoles de Musique des sociétés populaires.

Témoignages

STAGE DE PERFECTIONNEMENT D'ORCHESTRE D'HARMONIE

« ...J'ai pris plaisir en écrivant cette lettre à me replonger, par le souvenir, dans l'ambiance de Toucy. Certains éléments vous permettront peut-être de faire connaître aux créateurs du centre tout le bien qu'en pense le père d'un stagiaire... »

... L'accueil simple, direct, amical... la compétence et la gentillesse des chefs de stage (Daniel Zemp, Claude Decugis, Jean-Pierre Blin)... la conscience (j'allais dire professionnelle) et l'enthousiasme des stagiaires... l'aménagement des locaux, à quoi il faut ajouter les contacts, la manière de vivre à Toucy...

... Thierry s'est trouvé relancé dans l'étude du solfège et du saxo. Sa vue en musique, porte maintenant plus loin que le bout de son nez... »

A. L. (Féd. Orléanaise Berry)

« ...Un petit bonjour de Corse, émaillé de soleil et sentant bon le maquis qui ne réussit pas à effacer le souvenir d'un stage vraiment merveilleux... »

C.A. (Féd. de la Corse)

« ... J'en profite pour vous remercier du stage de juillet que j'ai trouvé des plus réussis du point de vue strictement musical, mais également du point de vue de l'organisation et de l'esprit... vous avez su faire participer tous les stagiaires d'une manière réelle à la marche de ce stage... vous teniez lieu autant de l'organisateur, de l'animateur que du sociologue par votre aptitude à prévoir ou à découvrir les réactions éventuelles du groupe que nous formions... »

J.M.C. (Féd. de la Savoie)

« ... La musique française n'est pas en déclin comme certains le prétendent. Le dynamisme de vos jeunes stagiaires m'a permis de me rendre compte de son évolution. C'est très beau !... Je tiens à vous dire toute mon admiration pour l'œuvre de Monsieur Ehrmann qui se concrétise et qui est mise en valeur... »

M.C. (Féd. de l'Auvergne)

« ...Ce stage m'aura aidé à prendre une décision : je me suis jetée dans le travail de la flûte... »

N.M. (Féd. d'Alsace)

« ... Il faudrait peut-être songer à modifier certaines petites choses : les répétitions d'harmonie par exemple : les placer le matin comme nous l'avions suggéré lors d'une concertation... j'ai très apprécié cette forme de stage, et je suis prêt à recommencer... »

E. W. (Féd. des Ardennes)

« ...Je suis heureuse à la pensée de vous retrouver en septembre, de retrouver cette maison que vous avez voulu si accueillante et où l'on se sent vraiment chez soi... »

S.E. (Féd. de Savoie)

STAGE DE PEDAGOGIE DE LA MUSIQUE A L'ECOLE Mercredi 27

Nous laissons un peu les instruments ORFF pour profiter de la présence de M. Houllion, inspecteur départemental de l'éducation nationale. La présentation des stagiaires lui donna l'occasion d'affirmer que la présence de moniteur de musique dans les écoles primaires ne serait plus tolérée dans un avenir assez proche, et que les personnes intéressées devaient envisager d'autres fonctions. Après cette introduction sévère mais réaliste, un cours fictif de CMI de notre camarade René Krasnansky permit à M. Houllion de nous donner de nombreux conseils pour rendre nos cours plus efficaces. Notamment sur le travail rythmique lié au travail de motricité, la culture vocale, la présentation, le choix et l'apprentissage d'un chœur scolaire.

Samedi 30. L'après-midi, la conclusion du stage permet de cerner deux périodes : une première essentiellement non directive facilitant les échanges et l'expression de chacun et une seconde plutôt directive, satisfaisant la plupart d'entre nous puisque chacun avait l'impression d'apprendre quelque chose. Mais était-ce le seul but du stage ? Je ne pense pas ! Il a fait naître en nous de nombreuses inquiétudes nous obligeant à penser ou repenser notre métier, celui de pédagogue. Nous avons bien besoin de ces journées de réflexion car la pédagogie musicale actuelle s'appuyant avant tout sur la psychologie et la sociologie ne s'improvise pas ! à moins d'avoir l'intuition de M. Ehrmann !

R. L. (Féd. de l'Île de France)

STAGE D'ORCHESTRE A PLECTRES

« ... Je voudrais bien que nous puissions approfondir vos méthodes et les adapter à notre école afin de faire aimer le solfège comme vous avez su le faire aimer à vos stagiaires de Toucy ; leur témoignage le prouve... avec votre méthode de présentation de disques, la musique contemporaine m'a intéressé, et toutes les personnes de C. qui m'accompagnaient ont été conquises... »

B. C. (Féd. de Moselle)

STAGE DE CHANT CHORAL. FORMATION DE CHEFS DE CHŒURS

« ... Compliment pour votre cuisine française diététique. Ensuite, je veux vous dire que je m'ennuie terriblement à la maison. Le stage a été pour moi une période de temps où j'ai vécu pleinement.

Compliment pour le programme du stage qui, tout en étant bien rempli laissait bien du temps de libre à chacun. Chaque jour, j'allais au cours tout en étant de bonne humeur ; mais à la fin (surtout après le chant choral en commun) j'étais d'une humeur meilleure encore. Monsieur Caillard est un chef de chœur remarquable. Vous, les Français, direz peut-être que les « filles du Luxembourg » étaient silencieuses. Je reconnais qu'on ne parlait pas beaucoup. Pour nous excuser je dirai que les Luxembourgeois est un type d'homme réservé. C'était la première fois que je participais à un stage non-dirigiste et j'étais étonnée de voir combien on peut travailler en parlant de l'initiative des « élèves ».

C. W. (Fédération du Luxembourg)

STAGE D'INITIATION A LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC

Ce stage m'a beaucoup apporté, tant par l'initiation instrumentale proprement dite, que par l'approche de certains aspects de la musique que je connaissais mal, non seulement sur les plans théorique ou technique, mais aussi sur le plan de l'aide privilégiée que peut constituer la musique en matière d'éducation, voire même son rôle thérapeutique. Les initiatives de Monsieur Amion m'ont donc paru particulièrement intéressantes, et par ailleurs il me semble important qu'une des vocations du Centre de Toucy soit l'initiation du débutant total.

M. B. (Féd. de l'Île de France)

PROGRAMME DES STAGES D'HIVER

VACANCES DE NOEL

Stage de perfectionnement en accordéon classique.

Programme : solfège et théorie musicale, travail de l'instrument, petits ensembles, orchestre.

Animateurs du Stage : Georges Guillaume, Françoise Beal.

Dates : du 21 au 31 décembre 1975.

Clôture des inscriptions : 1er décembre 1975.

Droit d'inscription : 400 F.

VACANCES DE FEVRIER

Stages de perfectionnement en instruments à vent, réserve en priorité :

— aux candidats aux concours d'excellence de la C.M.F. ;
— aux candidats à la sélection dans la formation junior Confédérale (donc, âgés de moins de 21 ans) ;
— aux candidats au CADAS MEM.

Ces stages se dérouleront en 3 sessions dont les dates coïncident avec celles des vacances scolaires dans les 3 zones académiques, soit :

Zone A : 1er au 7 février 1976

Zone B : 8 au 14 février 1976

Zone C : 15 au 21 février 1976.

Nombre de Stagiaires admis par sessions : 5 flûtes, 5 hautbois, 10 clarinettes, 4 bassons, 3 saxophones, 8 trompettes, cornets, bugles 6 trombones, 5 cors 4 tubas.

L'encadrement sera assuré par des professeurs lauréats du conservatoire de Paris.

Clôture des inscriptions : 1er janvier 1976 ; envoi des convocations : 4 janvier.

Droit d'inscription : 295 F (possibilité de bourses SACEM, pour les stagiaires sélectionnés dans la formation junior).

JOURNEES d'ETUDES

sur

les FORMATIONS JUNIORS

à TOUCY, les 25 et 26 OCTOBRE 1975

Il reste quelques places. Envoyez immédiatement votre inscription à Monsieur le Directeur du C.N.P.M.A.E. 89130 Toucy.

LE POIDS D'UNE IMPROPRIÉTÉ

(Suite de la 1ère page)

ries d'artistes de grande valeur à tout point de vue. J'espérais toujours entendre d'eux un argument significatif, pouvant mettre l'instrument de métal en état d'infériorité et permettre une large discussion. Hélas ! aucun de mes interlocuteurs ne sortit jamais (à mon grand regret) du principe : son formé dans le bois, timbre noble, son formé dans le métal, timbre vulgaire, métallisé, etc.

Exactement comme si les parois des instruments à soufflé humain, quelles qu'elles soient, pouvaient par extension ou contraction, modifier la colonne d'air en mouvement. Souvent, j'ai essayé de convaincre mes camarades les plus proches, du bien-fondé des vues d'Henri et de Maurice Selmer, ainsi que de l'excellence de l'instrument réalisé, sans jamais y parvenir. Souvent aussi, je me suis ouvert à eux de l'étonnement dans lequel me plongeait tant de réflexions superficielles, tenues par des artistes de grande classe. Je n'obtiens jamais rien d'autre de leur part que des réactions discrètes, me révélant le peu d'estime en laquelle ils tenaient mes propos.

J'en conclus à la longue qu'il y avait là, comme une mystique dont l'irrationalité s'opposait à la pénétration de critères pouvant permettre un jugement libre et je m'abstins le plus souvent possible.

Les mêmes réactions d'ailleurs avaient été enregistrées quelques lustres plus tôt, lors de l'apparition de la flûte en métal, mais celle-là franchit les obstacles et l'on ne vit bientôt plus (à quelques exceptions près) des flûtes en bois dans les orchestres.

Pour la clarinette en métal de Selmer, ce fut au contraire l'indifférence qui l'emporta, et l'on continua de jouer exclusivement la grande clarinette en bois d'ébène. Seules les clarinettes aiguës en « mi » B et « la » B trouvèrent grâce devant d'éminents spécialistes.

Malgré cet échec, Henri Selmer, en vue de se donner lui-même une preuve supplémentaire des qualités de sa réalisation, proposa la réunion d'un nombre restreint de personnalités parmi les plus qualifiées, en vue de former une commission technique pouvant garantir définitivement, après audition comparative, la pureté du timbre dans tous les registres, de la clarinette en métal établie par ses soins. Il y eut quelques formalités dont j'ai oublié le cheminement, puis l'audition eut lieu dans les conditions suivantes : un clarinettiste au talent consacré, placé derrière un paravent avec près de lui une table sur laquelle étaient disposés cinq clarinettes de marques différentes, toutes connues et parmi elles bien entendu, celle de métal.

Le clarinettiste était je crois Fernand Blachet qui, à l'époque comptait au pupitre des premières clarinettes de la musique de la Garde et fut par la suite, un des professeurs les plus éminents du conservatoire national de Caen. Tout était placé sous le contrôle d'un officier ministériel, lequel garantissait la bonne tenue des opérations. Les auditions se dé-

roulèrent comme prévu et, chacun des techniciens réunis, remit ses observations (notées au vol) concernant chacun des instruments entendus. Il y eut des comparaisons édifiantes dont les arguments techniques ne laissent rien au hasard. Hélas ! quand on les compara à la réalité, il y eut un désenchantement général. Le clarinettiste avait joué le même instrument pour chacune des épreuves et, c'était la clarinette en métal.

Malheureusement, cette épreuve prit le caractère d'une mystification et il ne put en être rendu compte. Un peu incertain quant aux détails concernant ce qui précède, je peux comme premier témoin, donner l'assurance d'une même confusion par un éminent technicien. Bien qu'à une échelle plus modeste, cette confusion n'en est pas moins caractéristique d'un état d'esprit. Au cours de la même période, (que cette imprécision me soit de nouveau pardonnée), un ingénieur dirigeant la fabrication des instruments de musique de la firme Buffet-Crampon, étonné des réticences des spécialistes au sujet de la clarinette en métal, décida de faire un instrument pouvant donner le change. D'accord avec Franot (ex-chef de musique de l'armée, directeur de la firme en ce temps-là), il fabriqua, sur les bases normales de la perce, une clarinette avec un tuyau en magnésium qu'il revêtit d'ébonite, lui donnant l'aspect extérieur typique et ses qualités sonores habituelles. Lors donc, un jour que le quintette des solistes de la musique de la Garde travaillait des œuvres en vue d'un prochain concert privé, Verney, le clarinettiste de la formation, s'était fait remplacer par Fernand Blachet qui, avec sa liberté d'esprit habituelle, jouait depuis quelque temps la clarinette au tuyau de magnésium, à titre d'essayeur éprouvé.

Survint un visiteur qui s'arrêta quelques instants devant les artistes au travail, puis dans le bureau où j'étais moi-même l'attendant. Après avoir pris contact avec moi, ce visiteur sans doute malicieusement informé de l'échec de la clarinette en métal, me dit en confidence : « La clarinette que je viens d'entendre au quintette, c'est tout de même autre chose que le soprano de Verney ». Vous n'avez pas de chance répondis-je, Blachet qui remplace Verney, aujourd'hui, joue une clarinette en métal enrobé d'ébonite pour donner le change.

Malgré cette expérience malencontreuse, mon interlocuteur du moment que j'ai souvent rencontré par la suite, n'a jamais été convaincu. Le corps sonore dans son esprit, (apophème ou sentence, conformisme ou mystique) l'emportait sur l'évidence. La clarinette en métal prometteuse de perfectionnements mécaniques inapplicables au bois, n'eût-ce été d'ailleurs que du fait des fêlures fréquentes de l'ébène, méritait de prendre place parmi le matériel instrumental employé dans le monde entier, mais ce fut l'impropriété qui l'emporta.

F. FORET

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

Elle décida, en 1909, de se vouer à cet art et entra au Conservatoire dans les classes de Georges Caussade et Paul Vidal.

En juillet 1913, la cantate Faust et Hélène lui valut le Premier Grand Prix de Rome. C'était son premier essai. Laissons Gustave Samazeuilh donner son opinion sur l'audition de cette partition :

« J'assistai à cette séance mémorable. Je n'ai pas oublié l'impression particulièrement vive que fit sur tous les musiciens qualifiés une partition d'où débordait la sève mélodique et qui savait, par je ne sais quelle émouvante intuition et un étonnant sens pathétique, ne pas se montrer indigne de l'admirable symbole coelien que résumait adroitement d'ailleurs, le texte d'Eugène Adenis. Pour la première fois l'Académie des Beaux-Arts ouvrait, à une femme musicienne, les portes de la Villa Médicis. L'accueil chaleureux que, quelques mois après, Faust et Hélène rencontrait aux Concerts Colonne, ratifiait pleinement son jugement, où, pour une fois, toutes les sections de l'auguste aréopage s'étaient trouvées d'accord. »

Avant ce brillant succès Lili Boulanger avait déjà écrit un certain nombre de partitions dans lesquelles s'était manifestée sa personnalité. On y découvrirait la constante recherche de la poésie, la profondeur des sentiments exprimés qui n'excluaient pas la spontanéité de la jeunesse dans l'infinie délicatesse d'une âme pure. Le rêve, la joie, la tristesse se reflètent au travers de cette musique bien personnelle et qui ne manque pas de nous émouvoir à une époque dont la tendance à la recherche cérébrale soustrait à notre art ce qu'il a de plus précieux dans son message.

La Lettre de Mort pour chant et piano date de 1906, le Psaume 131, le Psaume 137 de 1907, l'Ave Maria pour voix et orgue de 1908.

Nous savons que l'année suivante marque l'entrée au Conservatoire et nous noterons les compositions suivantes : Psaume 1, Psaumes Corinthiens, Apocalypse (fragments) et Cinq Etudes pour piano.

Diverses compositions s'échelonnent entre 1910 et 1913, telles que Attente, Reflets pour voix et piano, mélodies qui furent ensuite orchestrées. Renouveau est un quatuor vocal avec piano. Après les Trois Etudes pour piano, le Nocturne pour violon ou flûte avec piano, nous trouvons des œuvres vocales telles que Les Sirènes pour chœur, mezzo et piano, Sous-bois pour chœur et piano, Le Retour pour chant et piano, Soleil de Septembre pour chœur et piano, Le Soir pour chœur et piano, Pour les funérailles d'un soldat pour baryton, chœur et orchestre sur un poème

ÉDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz - PARIS-VIIIème

Tél. : 266-62-97 et 266-68-75

ENSEIGNEMENT

Prix H.T.

	Prix H.T.
TRILLON	
— 100 lectures instrumentales pour violoncelle	24,00
— 100 lectures instrumentales pour contrebasse	24,00
— Solfège pratique et premières lectures instrumentales pour guitare. Premier volume	13,65
— Deuxième volume	22,00
— Solfège pratique pour les instruments à clavier et la harpe. Premier volume	14,30
— Deuxième volume	14,30
— Troisième volume	19,25
SOUBEVRAN	
— Vingt leçons de solfège (en 4 volumes avec curseurs)	22,00
BEHRMANN-PENDLETON	
— Alphabet pour la flûte à bec	13,75
— Plan d'étude gradué	13,75
— Conseils exercices et études pour un approfondissement du jeu de la flûte à bec	32,00
FERREAU	
— Le jeu des notes	20,90
DUBOIS	
— 18 leçons difficiles en 7 clés pour l'intonation et le rythme	13,45
HODY — UNE NOUVELLE COLLECTION DE SOLFÈGES	
— Balbutiement	13,20
— L'alphabet	13,20
— Le baby musica	13,20
DOURY	
— Grammaire élémentaire de la musique	36,75
— Grammaire de la langue musicale	39,95
— Cours de dictées musicales	39,95
— 12 dictées musicales	19,95

d'Alfred de Musset, pages saisissantes qui sont suivies par une œuvre lyrique inachevée : Princesse Madeleine. En effet, c'est en partant pour Rome que Lili Boulanger avait obtenu l'autorisation de Maurice Maeterlinck pour traduire musicalement ce texte. Mais son séjour à la Villa Médicis fut interrompu par la guerre. Malgré sa santé fragile, elle se consacra au comité de secours des musiciens mobilisés. Son état s'aggrava et elle ne quitta plus guère son lit. Malgré son courage pour avancer les esquisses, celles-ci ne purent être terminées.

De 1913 datent Frédégonde pour trois solistes et orchestre, La Tempête pour chœur et piano, Soir sur la Plaine pour soprano, ténor, chœur et orchestre puis cette cantate Faust et Hélène pour mezzo, ténor, baryton et orchestre qui valut à l'artiste son brillant Prix de Rome ainsi que nous l'avons déjà signalé comme sa consécration auprès du public des Concerts Colonne. Quant à la reprise sur les ondes de Radio-France au cours de l'hiver 1975, il reste à savoir qui elle a pu toucher ? Un quatuor vocal intitulé Renouveau obtint le Prix Lepaulle.

A Rome, en 1914 fut écrit un cycle de mélodies intitulé Clairières dans le Ciel sur des textes de Francis Jammes, cet ensemble de pièces vocales reste parmi les meilleures réussites de Lili Boulanger. Six de ces mélodies furent données en première audition le 1er janvier 1923, tandis que le cycle, dans sa forme originale, avait été créé au printemps 1919 chez Madame Bonwens de Boijeu. Malheureusement ces concerts furent donnés après la mort du compositeur.

De cette même époque, citons Cortège pour piano puis, pour violon et piano, D'un Jardin Clair et D'un vieux Jardin pour piano, Pièce pour hautbois et piano, Pièce pour violoncelle et piano.

Pièce pour trompette et petit orchestre, Sicilienne datent de 1915.

Les œuvres qui vont suivre sont marquées par l'influence des événements tragiques de la guerre. Une poignante mélodie en fait foi : Dans l'immense tristesse pour chant et piano ainsi que le Psaume 24 pour chœurs, cuivres, orgue, harpe et timbales donnés chez Madame Bonwens au printemps 1919, le Psaume 129 pour baryton, chœurs et orchestre, éloquent dans sa gravité. Marche funèbre pour orchestre. La Sonate pour violon et piano devait rester inachevée.

Cette jeune fille, si tôt arrachée à l'affection des siens et au monde musical, semble avoir

voulu atteindre les sommets de son art avant de nous quitter. Elle le prouva dans le psaume intitulé Du Fond de l'Abîme pour contralto, ténor, chœurs et orchestre. La première audition fut donnée comme plusieurs autres au printemps 1919 chez Madame Bonwens où les privilégiés purent apprécier l'ampleur de ces pages émouvantes, la puissance de sa lamentation qui étreint le cœur par une richesse d'écriture vocale et instrumentale peu commune. Toute différente est la Pièce Boudhique pour ténor, chœurs et orchestre. Construite sur un seul thème qui oscille autour d'une quarte augmentée et qui sert de trame aux quatre strophes. On y ressent une atmosphère orientale par l'insistance du thème oratoire entouré de vocalises non mesurées. Elle fut donnée à la même époque et au même lieu que l'œuvre précédente.

Un Poème Symphonique est resté inachevé.

Aussi brèves que soient deux pièces pour orchestre : D'un matin de printemps et D'un soir triste, données en première audition au concert des Prix de Rome, elles ne manquent pas de prouver une fois de plus, dans leur pouvoir évocateur, les qualités exceptionnelles de l'artiste. Ces deux pièces ont été transcrites pour divers instruments : violon ou flûte ou violoncelle avec la réduction de l'orchestre au piano.

Toutes ces œuvres ont été écrites en 1917 et nous savons que Lili Boulanger, à 25 ans, l'année suivante, devait quitter ce monde le 15 mars à Mézy (Yvelines).

Un ultime message daté de la même année. C'est un Pie Jesu pour voix, orgue, quatuor à cordes et harpe.

Dans la sobriété éloquente de cette ultime prière, l'éminente jeune artiste donne un accent frappant à la plainte exprimée dans le mouvement chromatique, dernier adieu à une vie exemplaire tant sur le plan humain que dans l'accomplissement de sa courte mission artistique.

Je cite une dernière fois Gustave Samazeuilh :

« Lili Boulanger n'est pas partie tout entière. Elle nous reste dans son œuvre miroir fidèle de cette nature d'élite, d'un tempérament qui, dans ce corps si frêle, fut toujours vivace, ardent tendre et passionné. »

(A suivre)

Pierre PAUBON.

Alexander Heinrich
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la sopranino à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

Exportateur - DEMUSA, Klingenthal, RDA

MERLIN
la flûte soprano scolaire

PLASTIQUE
Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne
Simple perforation

BOIS
Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

LES SOCIÉTÉS MUSICALES D'AMATEURS EN 1973

Par Marcel CHAPUIS

Suite des Nos 280 - 281 - 282 - 283

LES MANIFESTATIONS MUSICALES

La destination de la société musicale est de se faire entendre, pour montrer sa vitalité d'une part, et pour honorer d'autre part la municipalité et les membres bienfaiteurs. Ces manifestations peuvent prendre la forme d'un concert ou d'un défilé, quelque fois deux quand les circonstances l'exigent (cérémonies officielles, concours ou festivals). C'est ainsi qu'en 1973, chaque société a eu l'occasion de se produire en moyenne douze fois au cours de l'année. Par conséquent, on peut évaluer à treize cents le nombre des manifestations auxquelles ont pris part l'ensemble des harmonies du département.

CONCERTS

Les concerts représentent 44,85 % de l'activité des orchestres d'amateurs. Selon les circonstances, ils revêtent un caractère officiel ou divertissant qui conditionne la composition des programmes.

La commémoration des événements nationaux est toujours célébrée avec les concours de l'harmonie municipale. Les cérémonies qui marquent le 11 novembre, les Journées nationales des déportés, des anciens combattants, des médaillés militaires, peuvent donner lieu, suivant les localités, à une messe en musique. C'est, en revanche, une tradition le jour où l'on fête sainte Cécile.

Le programme de ces concerts est puisé parmi les œuvres classiques du répertoire. Il comprend en général, cinq morceaux exécutés à l'entrée, à l'offertoire, l'élévation, la communion et la sortie. Le choix du chef se porte donc sur des œuvres, sinon d'inspiration religieuse, du moins d'un caractère solennel ou méditatif. Il suffit de consulter le catalogue des éditeurs pour comprendre qu'il nous est impossible ici de citer tous les morceaux originaux ou transcrits qui conviennent à l'occurrence. A titre indicatif, nous mentionnerons quelques œuvres figurant à plusieurs reprises dans les programmes de l'année 1973 et qui sont parmi les plus connues :

Te Deum (ouverture), Charpentier-Amiot ;
Marche religieuse d'Alceste, Gluck - Martin ;
Marche du Sacre du Prophète, Meyerbeer - Fernand ;
Hymne à la Nuit, Rameau - Martin ;
Adagio, Albinoni - Dupont ;
Canon, Pachelbel - Amiot ;
Célèbre Largo, Haendel - Andrieu ;
Water Music (extraits), Haendel - Martin ;
O Jésus, que ma joie demeure, Bach - Forest ;
Aria de la suite en Ré, Bach - Andrieu ;
Andante de la Première Symphonie, Beethoven - Levasseur ;
Andante de la Cinquième symphonie, Beethoven - Buisson ;
L'Adieu (extrait de la Sonate No 26), Beethoven - Logeart ;
Adagio (extrait de la Sonate pathétique), Beethoven - Andrieu ;
Andante Religioso, Semler - Collety, etc.

Ces morceaux, combien célèbres, ne présentent pas de grandes difficultés. De plus, l'exécution donnée à l'intérieur d'une église bénéficie d'une amplification acoustique et d'un relief sonore qui ont pour effet d'accroître très sensiblement la puissance de l'orchestre, favorisant ainsi les sociétés dont l'effectif est réduit.

Les conditions sont très différentes quand l'harmonie se produit dans le cadre des festivités locales ou à l'occasion de son concert annuel. Remarquons tout d'abord que les exécutions en plein air se font de plus en plus rares. Les festivals constituent une exception, comme nous le verrons. Incessamment perturbées par des bruits de toute nature, souvent menacées par les mauvaises conditions atmosphériques, elles nécessitent en plus un volume sonore que peu de sociétés sont en mesure d'atteindre. Les concerts désertent donc le kiosque et la place publique pour se dérouler dans la salle des fêtes. Ce type de salle est rarement conçu pour le concert et laisse bien des fois à désirer sur le plan acoustique.

Il est nécessaire, d'autre part, d'intéresser le public dont la présence, l'attention et les applaudissements constituent un bien-faisant encouragement. Pour susciter cette ambiance, le programme doit comporter, outre les pages classiques qui confèrent une certaine tenue au concert, des morceaux de musique légère, de variétés et de jazz dans lesquels le public retrouve ce que la télévision, la radio et le disque lui ont appris à aimer.

Parmi les œuvres classiques le plus fréquemment inscrites aux programmes, on peut citer :
Egmont, Beethoven - Dupont ;
Le Barbier de Séville (ouverture), Rossini - Tilliard ;
Une Italienne à Alger (ouverture), Rossini - Fernand ;
Obéron, Weber - Dupont ;
Le Calife de Bagdad (ouverture), Boieldieu - Hemmerlé ;
Judez (andante extrait de Mors et Vita), Gounod - Dupont ;
Symphonie du Nouveau Monde (Final), Dvorak - Dupont ;
La Poupée de Nuremberg, Adam - Bouchel ;
Poète et Paysan, Suppé - Fernand ;
Cavalerie Légère, Suppé - Borda ;
L'Artésienno, Bizet - Martin ;
Carmen (Fantaisie), Bizet - Delbecq ;
Les Danses Hongroises (Nos 5 et 6), Brahms - Bouchel ;
Sérénade, Schubert - Andrieu ;
Marche Hongroise de la Damnation de Faust, Berlioz - Dupont ;
Marche Militaire, Schubert - Christal ;
Sigurd Jorsalfar, Grieg - Dupont, etc.

L'exécution de ces morceaux se situe à la limite des ressources dont disposent les ensembles d'amateurs. Encore n'est-elle accessible qu'aux formations suffisamment équilibrées et riches en bons et nombreux éléments.

Ces remarques s'appliquent également aux œuvres de musique légère dont voici quelques titres :

Le Beau Danube Bleu, Strauss-Boquet ;
Aimer, Boire et Chanter, Strauss - Fernand ;
Légendes de la Forêt Viennoise, Strauss - Borda ;
Marche de Radetsky, Strauss-Martin ;
Espana, Wadteufel - Andrieu ;
Ballet de Coppélia, Delibes - Bouchel ;
Ballet des Deux Pigeons, Messager - Corrogez ;
La Veuve Joyeuse, Lehár - Andrieu ;
L'Auberge du Cheval Blanc, Benatky - Filsfils ;
Les Cloches de Cornetville, Planquette - Buisson ;
Concerto pour une voix, Saint-Prix - Delbecq, etc.

Les programmes sont également assortis de transcriptions ou d'arrangements sur des airs de l'époque 1900, des chansons modernes à succès, des musiques de films, sans compter les innombrables petites pièces originales (marches, fantaisies, morceaux de genre, etc.) que nous ne citerons pas, car leur titre n'apporterait aucun élément de référence susceptible d'en faire apprécier le contenu et la portée. La plupart, conçues dans le but de ne décourager personne, ont l'avantage d'être à la portée des petites sociétés. Le choix du directeur est facilité par l'appréciation qui suit le titre des œuvres figurant au catalogue des éditeurs et qui évalue le degré de force qu'elles requièrent (très facile, facile, moyenne force, etc.).

En revanche, l'apparition d'œuvres originales de jazz symphonique constitue un phénomène particulièrement intéressant. Depuis quelques années, en effet, elles enrichissent le répertoire et suscitent un spectacle enroulant. Faute de contrastes et de puissance, cette musique exploite parfaitement les ressources de l'orchestre d'harmonie, et le rythme qui la caractérise comble autant les musiciens (surtout les jeunes), que le public. Les compositions de J. Darling (*American Panorama*, *Dansorama*, *Empire Slade Building*, *Jam Session Story*, *Kansas City*, *Rhythm Parade*...) figurent en bonne place à l'affiche des concerts et ne contribuent pas médiocrement, il faut le reconnaître, à leur succès.

Tels sont les éléments qui nous permettent d'imaginer les circonstances des concerts et la nature de leurs programmes. Nous nous limiterons pour l'instant à cette simple présentation, réservant au prochain chapitre l'évocation des problèmes fondamentaux qui s'attachent à l'intégration des sociétés d'amateurs dans le contexte musical actuel.

DEFILÉS

Les défilés constituent certainement l'activité la plus populaire des sociétés musicales. D'ailleurs, une fois sur deux (50,48 %), c'est sous cette forme qu'ont lieu leurs manifestations. Elles exigent bien entendu l'adjonction, sinon d'une batterie-fanfare complète, du moins de quelques tambours qui, avec la grosse caisse, accusent les temps forts et les temps faibles afin d'asseoir le rythme. Les clairons, les trompettes de cavalerie et les trompes de chasse viennent très souvent renforcer cette phalange riche en moyenne de 18 exécutants. Huit harmonies sur dix assurent le fonctionnement d'une batterie dont la direction et l'animation incombent soit au directeur de la société, soit au tambour-major. (Une société sur deux possède un tambour-major.) Il faut enfin savoir que 95 % des membres qui la composent ne connaissent pas la musique, et les amateurs sont dans l'obligation de leur apprendre les morceaux par audition. On pourra apprécier la somme de travail que nécessite cette pratique en consultant le compte rendu de la 69ème Assemblée générale de la CMF. (Cf. *Journal de la C.M.F.*, No 268, janvier 1974), où cette question a fait l'objet d'un débat.

Les défilés se déroulent aux accents rythmés des marches que les musiques militaires ont rendues pour la plupart célèbres :

La Victoire ou la Mort, Chomel ;
Le Clairon des Moudras, Goitre ;
Stainville, Millot ;
Saint-Cyr, Alazard ;
Marche des Allobroges, Vioti ;
Sambre et Meuse, Rauski ;
La Madelon, Robert ;
Marche de la 2ème D.B., Clowez, etc.

Les caractéristiques de ces morceaux nous sont décrites par Kastner :

« La marche double ou pas redoublé qu'on appelle souvent aussi pas accéléré est une fois plus rapide que la marche ordinaire. C'est de toutes les marches la plus commune. Elle s'écrit d'ordinaire à 2-4 allegro, ou bien encore à 6-8. La marche ordinaire a plus de solennité, le pas redoublé ou marche double plus d'entrain. »

Au cours des cérémonies officielles, la société conduit le cortège des personnalités depuis l'hôtel de ville jusqu'aux différents monuments commémoratifs où sont exécutées, selon les circonstances, les diverses sonneries réglementaires (par la batterie ou l'harmonie). En assumant des services de cette nature, elle peut être reconnue d'utilité publique.

La société musicale se produit également à l'occasion des fêtes locales dont elle rehausse l'éclat en apportant un élément de spectacle toujours très apprécié. C'est pourquoi l'ordre et la tenue des musiciens sont aussi nécessaires que la puissance du volume sonore. Certaines sociétés ont un uniforme (53 %), d'autres une casquette (22 %), d'autres enfin « n'ont que la bonne volonté de leurs membres pour faire figure honorable ». (14 % des sociétés se voient prêter le concours de majorettes. Celles-ci s'accrochent fort bien d'une seule batterie pour défilé, d'où leur nombre négligeable.)

Les défilés prennent une dimension grandiose à l'occasion des festivals qui constituent certainement la plus spectaculaire réunion musicale et populaire. En collaboration avec la municipalité et sous le patronage de la Fédération, le festival est or-

ganisé au niveau de la délégation par la société qui en manifeste le désir, pour marquer un anniversaire ou une fête locale. En 1973, 65 sociétés ont pris part aux 6 festivals suivants :

Ecourt-Saint-Quentin 7 sociétés ;
Rouvroy 9 ;
Tincques, 9 ;
Mont Bernanchon, 10 ;
Lieuques, 14 ;
Eperlecques, 16 sociétés.

En général, un festival se déroule en 4 temps. Les sociétés se dispersent en défilant dans les différents quartiers de la ville où elles donnent un concert, traditionnellement en plein air. La participation aux festivals représente 4,66 % de l'activité des orchestres d'harmonie. Au cours d'un second défilé, elles convergent vers le lieu de rassemblement où, après quelques évolutions, elles exécutent un morceau d'ensemble (le pas redoublé est le plus adéquat) et la *Marseillaise*. Il faut avoir assisté à de telles concentrations et entendu ces exécutions d'ensemble pour admettre qu'il est impossible d'exprimer ici l'impressionnant effet qu'elles peuvent produire.

Le congrès fédéral donne lieu chaque année à un festival particulièrement brillant assorti d'un concours réservé à un type de formation (les chorales en 1973, les fanfares en 1974...) et où sont mises en jeu des coupes fédérales. Avec les concours de marche, ce sont les rares manifestations à caractère compétitif qui perpétuent bien timidement la tradition des concours que les responsables ne parviennent pas à remettre à l'honneur. En 1974, le congrès fédéral s'est tenu à Courrières dans le Pas-de-Calais. Plus de 50 sociétés ont participé au festival, parmi lesquelles 2 fanfares.

Si les manifestations en plein air (défilés, festivals) sont les plus conformes à l'esprit de la musique populaire, on peut regretter toutefois qu'elles soient à l'origine d'une attitude trop fréquente « qui consiste à faire d'une société musicale un groupe semi-folklorique, tellement utile quand il s'agit de défilé le 11 novembre. Nos sociétés ne sont pas seulement des institutions dont on use ou abuse aussi chaque fois que la vie publique l'exige. Elles valent mieux que cela ». (Gaveriaux Jean-Pierre, rapport présenté au congrès de la CMF, octobre 1973). Nous avons pu constater, en effet, l'efficacité de leur rôle pédagogique et le réel effort entrepris au niveau des concerts, aspects souvent méconnus de leur mission qui s'inscrit dans la noble tradition héritée de l'Orphéon. Cependant, nous allons voir que la civilisation moderne a créé des conditions qui rendent extrêmement difficile la poursuite de cette action.

CHAPITRE VII UNE TRADITION DIFFICILE A MAINTENIR

La tourmente des années 1939 à 1945 marque le début d'une période caractérisée par le déclin de la musique populaire. Nous avons eu l'occasion de relever quelques chiffres éloquentes qui confirment qu'en moins de trente ans, la moitié des sociétés ont disparu. Si nous examinons d'autre part l'effectif, indice très révélateur de la « santé » des sociétés, nous constatons que dans le Pas-de-Calais, 29 % d'entre elles sont victimes depuis une dizaine d'années, d'une régression alarmante par ses proportions : 63 membres en 1960, 34 en 1973. (Cet effectif inclut le personnel de la batterie-fanfare).

Ce bilan tragique ne manque pas d'émouvoir les responsables et les animateurs, à quelque niveau qu'ils se placent. Nous verrons que cette situation a des conséquences qui justifient pleinement leurs inquiétudes mais auparavant, il convient d'en analyser les principales causes.

Nous retiendrons tout d'abord les éléments du rapport présenté par Jean-Pierre GAVERIAUX à l'Assemblée générale de la Confédération Musicale de France en juin 1972.

En premier lieu, les progrès techniques ont modifié considérablement le rôle joué par les ensembles populaires.

« En effet, tant que les progrès techniques n'ont pas été capables de mettre à la disposition du plus grand nombre ces instruments merveilleux qui permettent à tout moment de reproduire n'importe quelle œuvre musicale, alors, c'est vrai, la société musicale occupait une place privilégiée dans la société tout court. Dans un monde où la primauté du secteur rural, conjugée à l'insuffisance des moyens de transports, pesait un poids très lourd sur les rythmes de vie, la société musicale était, n'avons pas peur des mots, l'intermédiaire obligé entre le compositeur d'une part, et les mélomanes d'autre part.

Et puis le Dieu Progrès a opéré le miracle de l'audiovisuel, inondant les insatiables consommateurs que nous sommes de transistors, d'électrophones, de disques, de cassettes. Et nos sociétés musicales se sont brutalement trouvées dans la position de la petite boutique, impitoyablement concurrencée par l'hypermarché voisin ».

Les sociétés d'amateurs, d'autre part, ne sont malheureusement pas toujours en mesure de satisfaire un public que la télévision, la radio et le disque ont éduqué et rendu plus exigeant.

« Or, je suis obligé de constater que trop souvent, nous, directeurs d'harmonie, nous n'avons pas été capables de percevoir clairement cette révolution culturelle qui s'accomplit sans nous, et que trop souvent nous n'avons pas été capables d'ajuster notre comportement aux réalités nouvelles.

Nous sommes encore trop nombreux à croire qu'il suffit d'inscrire aux programmes des concerts le nom prestigieux de telle œuvre ou de tel compositeur pour raviver un prestige qui parfois s'émousse. Dans la pire des hypothèses, la plus fréquente aussi, cet entêtement conduit tout droit au massacre. Dans la meilleure hypothèse, il conduit à quelque chose d'irréprochable sur le plan technique, de spectaculaire sur le plan de la performance, mais de moyen sur le plan musical. Je dis quelque chose de moyen, parce que, encore une fois, le disque joue son rôle éducatif. Une harmonie fut-elle bonne, ne pourra jamais rivaliser avec la Philharmonie de Vienne, par exemple. Et la Philharmonie de Vienne, mes chers amis, elle est à deux pas de chez vous, chez le disquaire du coin, pour moins de 10 F. sous la forme d'un vulgaire microsillon.

Le dernier élément, le plus développé, concerne l'éducation musicale scolaire dont J.-P. GAVERIAUX déplore l'insuffisance actuelle.

« Tant que le certificat d'études restait un examen comportant une épreuve de chant qu'on ne négligeait pas, tant que les candidats au BEPC avaient la possibilité d'opter pour la musique plutôt que l'éducation physique, tant qu'on avait à préparer de solennelles distributions de prix, au programme desquelles figurait en bonne place le chant choral, enfin tant que les instructions officielles de 1923 ont pu recueillir une certaine audience au sein du corps enseignant, on peut dire grosso modo que le chant, sinon la musique, était enseigné à l'école.

Et puis, même si cette formation musicale élémentaire n'était pas conduite à son terme, du moins elle avait sensibilisé l'enfant à la musique. Elle offrait l'immense avantage de rendre l'enfant réceptif ».

Les élèves se trouvaient naturellement disposés à faire partie de l'harmonie ou de la fanfare.

« Non seulement nos sociétés musicales n'avaient aucune peine à recruter des élèves, mais que plus est, elles pouvaient se permettre d'être exigeantes, sévères, quand on brigait en masse l'honneur d'entrer dans la musique. »

Après une analyse objective, J.-P. GAVERIAUX constate que l'école n'assume plus aujourd'hui cette collaboration si profitable aux sociétés locales.

« L'école - j'ai bien dit l'école - est responsable de la mort de nos sociétés. »

En dénonçant les carences de l'enseignement musical actuel, il est le porte-parole de très nombreux directeurs de sociétés qui sont dans l'obligation de faire face à ces insuffisances dans les conditions que l'on sait. C'est également le thème de l'action que mène depuis longtemps la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais non sans retenir la bienveillante attention des milieux intéressés. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il y a un siècle, à l'apogée de l'Orphéon, 5 heures hebdomadaires étaient obligatoirement consacrées à la musique dans les lycées et les écoles normales.

Les éléments fondamentaux dégagés par J.-P. GAVERIAUX mettent en évidence les aspects socio-éducatifs qui caractérisent le contexte dans lequel disparaissent les sociétés.

En dénonçant les carences de l'enseignement musical actuel, il est le porte-parole de très nombreux directeurs de sociétés qui sont dans l'obligation de faire face à ces insuffisances dans les conditions que l'on sait. C'est également le thème de l'action

Les sociétés musicales d'amateurs en 1973 (suite)

que mène depuis longtemps la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais non sans retenir la bienveillante attention des milieux intéressés.

Les éléments fondamentaux dégagés par J.-P. GAVERIAUX mettent en évidence les aspects socio-éducatifs qui caractérisent le contexte dans lequel disparaissent les sociétés.

On pourrait ajouter que l'ingéniosité contemporaine a mis au point des formules de loisirs beaucoup plus faciles à pratiquer que la musique et qui ne manquent pas d'accaparer la jeunesse, cette jeunesse qui dans sa grande majorité, il faut le déplorer, méconnaît la persévérance, la fidélité et le goût du geste gratuit, apanage des aînés et nerfs moteurs de la musique populaire. On pourrait également dénoncer avec Paul Dauchy, président de la Fédération des Ardennes, « un mode de vie bénéfique pour le confort matériel de l'homme, conduisant celui-ci d'une manière d'être individualiste et nuisible par conséquent à l'effort et au dévouement en commun ».

Il existe enfin des causes plus tangibles comme la récession minière qui a entraîné la dégradation de prestigieuses formations, abandonnées de leurs mécènes patronaux. D'autres formations, bien que situées en dehors du bassin minier, sont également menacées, faute d'animateurs dont nous ne rappellerons pas le rôle au sein de la société. Le président Louis Briançon écrit à ce propos :

« Le goulot d'étranglement de toutes les organisations de toutes les activités de la musique populaire, c'est à la base, le manque d'animateurs actifs, dévoués, qualifiés, désintéressés, toutes qualités indispensables à la bonne conduite et au développement de nos sociétés » (Le Musicien Fédéré, juillet 1973).

La situation dont nous venons d'analyser les causes est lourde de conséquences. Nous avons suffisamment décrit l'animation musicale que créait la société à l'échelon local pour admettre avec J.-P. Gaveriaux que « dans nos communautés rurales ou semi-rurales, déjà vidées de leur substance par l'exode, la mort de la fanfare ou de l'harmonie constitue le dernier, pas dans la voie de la déshumanisation ». A plus long terme, cette situation peut compromettre le recrutement des musiciens professionnels, car « c'est parmi les jeunes musiciens formés par nos sociétés que se détachent des sujets qui alimentent les quelques musiques de l'armée et, par la suite, poursuivant leurs études dans des conservatoires, fournissent la majeure partie des éléments de nos grands orchestres ». (J. Lashermes), et faute de ne pouvoir faire de tous les élèves de futurs artistes, la société présente au moins l'avantage de former des auditeurs, sinon des mélomanes avertis.

En définitive, il apparaît que les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui les sociétés musicales populaires ont des conséquences graves qu'on aurait tort de sous-estimer. Faut-il pour autant verser dans un pessimisme stérile ?

Les remèdes existent et l'effort des responsables fédéraux porte sur leur application.

Le premier point concerne bien entendu l'enseignement de la musique à l'école qui rendra possible un recrutement plus vaste et plus facile pour les sociétés. Le second a pour but la formation d'animateurs, de moniteurs, de chefs de musique aptes, dignes et efficaces.

A cet effet, la Confédération Musicale de France a créé le Centre musical Albert Ehrmann à Toucy. La formation des directeurs sera sanctionnée par un Certificat d'aptitude à l'animation des sociétés musicales et à l'enseignement de la musique dont le projet est examiné par le Ministère des Affaires culturelles. Ce diplôme permettra aux directeurs d'obtenir un indice administratif de traitement.

En attendant la mise en pratique de ces mesures dont les effets sont à longue échéance, la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais « donne l'exemple d'une activité dont l'efficacité est généralement reconnue et appréciée : il est bien évident que l'on doit cela à une équipe d'animateurs conscients de l'intérêt qui s'attache à l'évolution des méthodes, des moyens, des traditions de la musique populaire ». (L. Briançon, Musicien fédéré No 22). C'est sans doute la raison pour

laquelle 38 % des sociétés connaissent depuis 1960 un équilibre satisfaisant tandis que 32 % ont vu dans le même temps leur effectif croître dans des proportions spectaculaires. La création des délégations n'est certainement pas étrangère à cette recrudescence, mais elle s'explique surtout par la présence des jeunes élèves musiciens parmi lesquels on compte de plus en plus de jeunes filles. Henry-Abel SIMON écrivait au début du siècle :

« L'orphéon a toujours été la pépinière et le foyer d'une jeunesse laborieuse et rangée : en faire partie constitue pour ainsi dire un certificat de probité et d'intelligence ».

Nous pensons que cette remarque demeure tout aussi fondée de nos jours, d'autant plus qu'une société privée de ces jeunes éléments est appelée à disparaître, on peut en être persuadé. Encore faudrait-il que l'exemple des « Anciens » leur inspire les vertus essentielles dont la première consiste à s'engager moralement de tout faire ce qui est en son pouvoir et d'œuvrer pour la prospérité de la société. La relève ne sera vraiment assurée que dans ces conditions.

On peut enfin considérer que les sociétés ont un rôle nécessaire à jouer sur le plan culturel et sociologique.

Si leur mission culturelle n'est aujourd'hui en rien comparable à celle qu'ils remplissaient naguère auprès du public, les orchestres populaires continuent à offrir à l'individu qui en fait partie un enrichissement et une formation intellectuelle que Michel Briguet nous décrit en ces termes :

« Le contact direct avec la matière première dont elle (la musique) est faite, la participation de son corps et de son esprit à une création chaque fois nouvelle lui en donnent une connaissance par l'intérieur que la meilleure exécution d'un autre interprète (donc extérieure à lui) ne saurait lui donner, pour admirable qu'elle soit ». (Faite de la Musique, page 10).

Cette forme d'initiation figure parmi les projets présentés dans le Rapport de la Commission Artistique des Affaires Culturelles, où l'on peut lire (pages 181, 225) :

« Un des objectifs de l'animation musicale est d'amener les amateurs à cesser d'être simplement des auditeurs passifs pour participer à la création et à l'exécution musicale, en participant à un orchestre ou une chorale, pour s'initier au monde sonore ».

Qui peut procéder à cette initiation avec autant d'efficacité et sur un plan aussi vaste que les sociétés musicales populaires ?

Dans l'optique sociologique d'autre part, l'orchestre d'amateurs constitue un groupe humain particulièrement privilégié dans la mesure où il combine la rencontre et le labeur, « l'être ensemble » et le « faire ensemble ». (Terminologie empruntée à Jean Maisonneuve : La dynamique des groupes). Il se crée entre les membres de tous les âges, de tous les milieux et de toutes les professions des échanges d'autant plus fructueux qu'ils concourent à une action collective au service d'un but commun. Ces facteurs d'ordre socio-affectif sont assortis d'un désir de création plus ou moins consciemment ressenti et dont la société musicale permet la réalisation. « En ce monde d'indifférence », écrit Jean-Pierre Gaveriaux, « où on a l'impression que tout est fait pour bétifier l'homme, les sociétés musicales constituent une planche de salut pour ceux qui souhaitent conserver le sens de la relation humaine, le sens de la créativité ».

CONCLUSION

Rien ne nous autorise à affirmer que la situation des orchestres d'amateurs, telle qu'elle se présente dans le Pas-de-Calais, reflète la physiologie de la musique populaire en France. Cette attitude conduirait en effet à nier les particularismes régionaux dont l'incidence sur la constitution et le fonctionnement des groupes orchestraux est certaine. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler la diversité que caractérise chacun des domaines qu'il nous a été donné d'aborder (répartition géographique des sociétés, importance de leur effectif, âges et professions des musiciens, ressources financières, potentiel instrumental, qualification des directeurs, qua-

lité des exécutions...), et cela dans les limites mêmes du département. Cette étude nous a permis toutefois d'évoquer des aspects qui échappent à ces paramètres variables et dont la portée dépasse le cadre régional.

Nous avons pu constater l'évolution considérable du rôle joué par les sociétés musicales. Pendant un siècle et jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale, elles ont assumé une mission artistique qui, par son envergure et son succès, leur valut d'occuper une place de tout premier ordre dans la culture populaire. Les conditions étaient propices alors pour faire de cette vocation artistique et culturelle une fin en soi.

Depuis, la révolution opérée par les progrès techniques dans le domaine des loisirs, et plus particulièrement dans celui de l'audiovisuel, a remis en question cette finalité et, partant, la raison d'être des sociétés musicales. Nous connaissons les données de ce problème et nous en avons analysé les conséquences. La plus immédiate se traduit par l'ameusement des effectifs, souvent constaté toujours néfaste à l'équilibre des formations et symptôme alarmant de l'évanescence de la musique populaire.

C'est pourquoi la formation musicale des jeunes préoccupe au premier chef les animateurs et tient une place prépondérante dans les activités des sociétés. En ce domaine, nous savons qu'elles ne doivent compter que sur elles-mêmes. Elles s'assurent ainsi les moyens de tenir dignement leur place dans l'animation musicale populaire et de préserver l'héritage d'une noble tradition.

Toutefois, ce rôle apparaît moins comme une fin mais bien plutôt comme le moyen privilégié de combiner les loisirs et les relations humaines en vue d'une réussite collective, et, en ce sens, il s'inscrit dans une perspective sociologique. C'est donc vers la recherche de nouvelles formules d'intégration que s'oriente la musique populaire. Cette période de transition est caractérisée en outre par la relève progressive des musiciens qui ont fait les dernières grandes heures des sociétés de musique, par des jeunes dont la bonne volonté est évidente et sur qui repose un avenir dont on ne saurait malgré tout présumer. « Il n'est de richesses que d'hommes ». Le spectacle des sociétés musicales d'amateurs nous en fournit la démonstration et la musique populaire puise dans cette richesse les meilleures garanties de sa pérennité.

Marcel CHAPUIS.

Concert à Saint-Thomas d'Aquin 1, place St-Thomas d'Aquin, Paris-7^{ème}, métro Bac, autobus : 63, 83, 84, 94, 68, 69

SAISON 1975 - 1976

Mardi 14 octobre 1975, à 21 h, Jean-Sebastien Bach : « Das Clavier Übung » Wolfgang Dallmann, organiste à Heidelberg, Les Chorales du Dogne (Prélude et Fugue en mi b de J.-S. Bach).

Mercredi 19 novembre 1975, à 21 h, L'Octuor de Paris avec le concours de Hans Helmuth Hann, organiste à Nuremberg : Schubert, Brahms, Jolivet.

Mardi 9 décembre 1975, à 21 h, ensemble vocal Guillaume Dufay, direction Arsène Bedois, chant grégorien et Musique du Moyen-Age pour le temps de la Nativité. Janvier 1976 (21 ou 22), L'Art de la Fugue, Marie-Claire Alain, organiste.

Mars 1976 (2^{ème} semaine) : Violon et Orgue, Raphaëlle des Graviers, violon ; Arsène Bedois, orgue.

Mai 1976 (1^{ère} semaine) : Les Menestriers et l'Ensemble Vocal Guillaume Dufay, Musique du Moyen-Age.

**ASSUREZ
VOS SOCIÉTÉS
A LA C.M.F.**

**ACHETEZ
LE MACARON
AUTO-COLLANT
C. M. F.**

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Société des Auteurs et Compositeurs (SACEM) Paris		14.500 F
Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg)		4.000 F
Société Musicale de La Charité-sur-Loire		1.000 F
Comité des Fêtes de Strasbourg		1.000 F
Conservatoire de Moulins (Allier)		300 F
« Les Cadets » La Ville du Bois		250 F
Amicale Harmonie d'Aurillac (Cantal)		200 F
Union Musicale de Château-Thierry		200 F
Harmonie Municipale de Colombes		200 F
Harmonie Municipale de Vichy		200 F
Harmonie Municipale de Montluçon		200 F
Amicale « Lyre Moulinoise », Moulins		200 F
Musique Municipale de Chenove (Côte-d'Or)		150 F
Harmonie Municipale de Pantin		150 F
« Estudiantina » Ajaccio (Corse)		100 F
« Les Fifres Roannais », Roanne (Loire)		100 F
Fanfare Municipale Witry-les-Reims		100 F
Société Musicale Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde)		100 F
Harmonie Antiboise		100 F
Musique Municipale d'Ajaccio		100 F
Fanfare Municipale de Challes-les-Eaux		100 F
Harmonie de Charleville-Mézières		100 F
Union Musicale de Revin		100 F
Harmonie de Rosny-sous-Bois		100 F
Société Musicale de St-Seurin-sur-l'Isle		100 F
Harmonie Municipale de Decize		100 F
Harmonie Estudiantina de l'Académie Orléans-Tours		100 F
Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé		100 F
Musique d'Amboise (Indre-et-Loire)		100 F
Musique Municipale d'Angers (Maine-et-Loire)		100 F
Société Musicale Ste-Florine (Hte-Loire)		20 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne	2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	1.500 F
Fédération de Franche-Comté et Terr. de Belfort	1.000 F
Fédération Orléanais-Berry	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Centre	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or	500 F
Fédération de l'Île-de-France	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Gers	300 F
Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace	300 F
Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes	250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Picardie	250 F
Association des Chorales d'Alsace	200 F
Fédération Musicale Champagne et Meuse	200 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi	150 F
Fédération Bretagne - Anjou	150 F
Fédération Région de Brioude	100 F
Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute Provence	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Hte-Garonne	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse	100 F
Fédération des Stés Musicales de Seine-et-Marne	100 F

Editions G. BESSON, 03300 CUSSET
NOTRE CATALOGUE

NOUVEAUTÉS

SEPTEMBRE 75

VIENT DE PARAITRE et a été expédié à tous les Chefs de Musique de France
Si vous ne l'avez pas encore reçu, RECLAMEZ-LE à notre service d'expédition.

**UN CHOIX IMPORTANT
VOUS EST PROPOSE**

Pour vos commandes :

Service expédition : R. COITEUX, 21, rue Marcel-Poin-
teau, 16000 ANGOULEME - Tél. (45) 95.33.47

Vient de paraître

aux Editions GEORGES BESSON

LA MOTTE 03300 CUSSET

« Défilé Fédéral » pour Harmonie et Fanfare
d'André RELIN, Vice-Président
de la Confédération Musicale de France

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORCHESTRES JUNIORS

(Suite de la page 1)

16 heures : Départ de Aalen pour la visite des caves de Charreux, puis Grenoble où cette Société donnera un concert fort apprécié Place Grenette, en compagnie de leurs compatriotes de Schwabisch Gmünd.

16 heures 30 : N'est-ce pas « une belle image que d'assister à l'arrivée des Vosgiens d'Epinal ? » suivis de très près des Gapençais sous la conduite de M. Ferrier.

17 heures : Répartition des deux dernières sociétés arrivées dans les hébergements.

19 heures : Repas au C.E.S. pour tout le monde.

Il est à noter que pour nourrir tous ces musiciens, deux services ont dû être effectués à chaque repas. Que soient remerciées toutes les personnes y ayant contribué.

21 heures : La salle des fêtes est trop petite pour accueillir le millier de musiciens et d'auditeurs venus assister au concert donné par l'Echo de La Vallée et Les Colons de la Fédération.

Ces manifestations, placées sous le haut patronage de Monsieur le Préfet de l'Isère, sont spécialement dédiées à Messieurs les conseillers généraux dont l'action contribue largement à l'existence de notre Fédération. Qu'ils trouvent dans ces lignes toute la gratitude des Sociétés Musicales Populaires.

En première partie, l'Echo de la Vallée sut captiver le public par l'interprétation et le choix de son programme. M. Levrangi dut revenir sur scène pour donner hors programme In the Mood de Joe Garland après avoir interprété successivement : El Capitán de Sousa, Ouverture de Zampa, de Hérold ; La Valse, de Gounod ; Patrie, de G. Bizet ; Empire State Building, de J. Darling.

Pour la deuxième partie du concert, la parole, si l'on peut dire, revenait aux Colons de la Fédération, sous la direction de leur Président M. Malfait. Les interprétations du Divertissement de la Suite en Ré, de Mozart, puis de Sigurd Jorsalfar, de Grieg, firent suite à « Feux d'artifices », de G. Bécaud, sur un arrangement de Delbecq, prouvant que les jeunes passent de la musique de genre à un autre genre de musique avec aisance et plaisir. Ils terminèrent par « Them Basses » de Bennett. Les applaudissements nourris que reçurent chef et musiciens après chaque interprétation étaient bien mérités.

A l'issue de cette soirée, MM. Malfait et Levrangi reçurent les chaleureuses félicitations de : M. Roy et Mme, représentant M. le Préfet de l'Isère ; M. Lodéon et Mme, directeur du Conservatoire Supérieur de Région de Grenoble ; M. Gau et Mme, député de l'Isère ; M. Maisonnat, député de l'Isère ; MM. les conseillers régionaux et généraux ; les représentants de la municipalité ; les personnalités du monde musical composant les jurys du lendemain.

Ces marques d'estime, adressées à ces deux hommes rejaillissent sur tous les animateurs et musiciens qui par leur labeur souvent obscur, œuvrent pour la culture musicale dans le département.

Dimanche 18 mai

8 heures : Aux différents points de rendez-vous, les commissaires retrouvent les sociétés auxquelles ils seront rattachés pendant cette journée. Après une rapide prise de contact, ils conduisent celles-ci aux différents lieux du concours. Etant donné le nombre de participants, les candidats ont été partagés en trois groupes. Chacun doit interpréter 2 œuvres, dont une œuvre classique, en présence d'un jury composé de :

— Jury A : MM. Decugis, Doumène, Tonnon, Perdrioux.
— Jury B : MM. Adam, Cayrol, Chartier, Royer.
— Jury C : MM. Lodéon, Ehrmann, Christnach, Mercenne, Bouverot.

Dans chacun, un membre du Conseil municipal faisant fi des considérations techniques, donnait son avis de mélomane.

Grâce à la parfaite mise en place et l'efficacité des organisateurs, les concours sont terminés à 11h, et les orchestres gagnent les quartiers ou les villes qu'ils doivent animer en cette fin de matinée.

Tout a été prévu, minuté, et, à 11h15, de Volron à Saint-Marcellin, toute la vallée résonne d'échos grâce à l'Echo de la Vallée.

Remercions les municipalités de Volron, Rives, Molrans, Saint-Quentin, Pollénas, Vinay et Saint-Marcellin, ainsi que les Comités des Fêtes et Sociétés de Musique de ces communes qui ont accepté de recevoir une société pour ces concerts.

14 heures 30 : Comme une mécanique bien réglée, les différents groupes s'ébranlent pour les défilés. Quatre itinéraires permettent d'animer les différentes artères de la cité de la noix.

15 heures : Arrivée de toutes les sociétés au Clos des Charreux, théâtre de cette grande fête populaire.

Mille musiciens sont regroupés pour l'interprétation du morceau d'ensemble. Quelle masse orchestrale digne des fêtes post-révolutionnaires ! A quand un tel rassemblement à Paris sur le Champ de Mars ?

Mais revenons « à nos moutons » pour écouter et applaudir les 17 sociétés se présentant à tour de rôle sur l'un des deux podiums prévus à cet effet.

18 heures 30 : Les directeurs et président sont reçus par la municipalité tullinoise dans les salons du Clos des Charreux où a lieu la lecture du palmarès et la remise des récompenses.

En voici la teneur :
Catégorie C (Supérieur)
1er Grand Prix : Harmonie des Papeteries de France Lancey, directeur M. Deson.

1er Prix avec félicitations : Jungendkapelle de Aalen (RFA), directeur M. Kaden.

1er Prix : Orchestre de l'Ecole de Musique d'Epinal, directeur M. Henry.

1er Prix : Orchestre juniors de Bréré, directeur M. Pomard.
Catégorie B

1er Grand Prix : Orchestre du Conservatoire Municipal de Gap, directeur M. Ferrier.

1er Prix avec félicitations : Jungendkapelle de Schwabisch-Gmund, directeur M. Muller.

1er Prix : Orchestre junior d'Annonay, directeur M. Cano.

2ème Prix : Orchestre junior de Meylan, directeur M. Baudry.
Catégorie A

1er Grand Prix : Harmonie Royale de Aalbeke (Belgique), directeur M. Verleye.

3ème Prix : Orchestre junior de Saint-Laurent-du-Pont, directeur M. Arzeri.

3ème Prix : Orchestre junior de Pontcharra, directeur M. Chevrier.

Sur décision du jury, catégorie spéciale cadets (moyenne d'âge inférieure de 3 ans aux autres sociétés). Mention bien à l'Orchestre cadet de Tullins, directeur M. Dantin.

Ces résultats furent accueillis par tous avec satisfaction, car autant en musique qu'en sports, l'essentiel est de participer.

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Tél. 824-89-24 - 246-52-22 - C.C.P. Paris 286.25

(ex-Philippo)

ENSEIGNEMENT

SOLFEGES — DICTÉES — TRAITES

AUBANEL
BOURNONVILLE
BOUTIN
CLASSENS

Solfège rythmé, 1er livre.
100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
Cours pratique de solfège, 1er, 2ème et 3ème volumes.
Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
Solfège clé de fa.

DUMONT M.
EHRMANN
FOURNIER
NOËL GALLON
HAUCHARD, LAVAGNE
et SCHLOSSER

Solfège clés de sol et fa.
200 dictées musicales faciles et progressives.
Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers.
95 dictées très faciles et faciles.

LANTIER
et P. MAURICE
LANTIER
et P. MAURICE
LEMARIE

Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
Complément du traité d'harmonie de Reber.

MAYEUR

Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
Théorie élémentaire.
Solfège élémentaire.
Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
Cahier de réponses (de 1 à 7).
Théorie.

MERIOU

Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut.
Nouveau solfège progressif rythmé et chanté.
63 leçons de solfège (mélange clés de sol et fa).
Traité rythmique.

MINARD

Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
40 leçons de solfège préparatoire clés de sol et fa.

MOREAU

Solfège avec accompagnement.
Notions préparatoires de théorie musicale.
Année scolaire de musique.
Précis de théorie musicale.
Questionnaire correspondant au précis.

NERINI Emmanuel

Mon premier solfège.
Théorie simple et pratique.

NERINI Emile

ABC du solfège.
Suite de l'ABC.

OULLIE

Traité d'harmonie élémentaire.
Traité d'harmonie.

PANSEON

Solfège en 17 volumes.
Avec accompagnement de piano Nos 1 et 2.
Abrégé de la théorie.
Grande théorie.

PETITJEAN

Cours complet d'harmonie (méthode simplifiée).
Traité théorique et pratique de lecture musicale en 2 volumes.

REBER

Année préparatoire de solfège.
Solfège progressif, cahiers 1 et 2.

REUCHSEL

Solfège élémentaire.
50 leçons de solfège.
La mesure en 2 volumes.

SALMON

Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers.

SCHWARTZ

THOMAS

VIGNOLO

WORSCHER

METHODES - ETUDES : PIANO

AUBANEL

30 études rythmiques (instruments à clavier).
Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).
Le piano classique en 7 volumes (ABCDEF).
Mon clavier (célèbre méthode).

CLASSENS

Le piano classique hors série H.20 - H.21 - H.22.
Le piano classique en 4 volumes.

COULPIED-SEVESTRE

Méthode de piano.
Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.

G. de LAUSNAY

Petites études sur des airs connus.
Etudes mélodiques.

DESCAVES

Gammes et arpèges.
Gammes majeures et mineures.

DUMONT

Méthode de piano en 5 volumes.
Cours de piano, 3 volumes.

MARTIN

Gammes majeures et mineures (en feuilles).
Traité de gammes pour les jeunes.

NERINI Emmanuel

METHODES : INSTRUMENTS

ROUSSEAU

Méthode de trompette « Le Trompettiste ».
Méthode de clarinette « Le Clarinettiste ».

SCHMOLL

Méthode de hautbois « Le Hautboïste ».
Méthode de saxophone « Le Saxophoniste ».

STAUB

Méthode d'accordéon « L'Accordéoniste ».
Méthode de flûte à bec.

SURLOPPE

BOUCHE et ROBERT

CALMEL Jean

CAURETTE André

MERIOU

RULLIER

WORSCHER

20 heures 30 : Les sociétés de la fédération ont regagné leur ville, mais la journée n'est pas achevée pour les invités de la cité tullinoise, et c'est à une retraite aux flambeaux que sont conviés les amis de la musique. Qui saurait résister à une si plaisante invite. Tout Tullins met le nez aux fenêtres, puis descend dans la rue, sur la place, afin de profiter du spectacle, et également des premiers instants de fraîcheur. Il faut dire qu'en plus des musiciens et du public, le soleil était au rendez-vous pour ce week-end de Pentecôte. Merci Monsieur Météo !

Lundi 19 mai

9 heures : Après un repos bien mérité, les invités de l'Echo de la Vallée quittent leurs hôtes, et c'est d'abord le départ de Aalen, puis de Schwabisch-Gmünd en direction de la R.F.A. Ce long voyage (14 heures de route) les dispense de l'ultime cérémonie, à laquelle assistera un petit groupe de représentants de leur société.

10 heures 30 : Un défilé de Furres à Tullins conduit les sociétés de Aalbeke, Gap, Epinal, Bléré, et l'Echo de la Vallée de Tullins jusqu'à l'Hôtel de Ville où la municipalité accueille les dirigeants et remet à chacun d'eux une plaquette souvenir de la ville.

Que Monsieur le Maire, ses adjoints et tous les conseillers soient ici remerciés pour leur présence à ces manifestations, et pour le soutien qu'ils apportent à l'Echo de la Vallée et de ce fait à la cause musicale dans notre région.

13 heures 30 : Après un ultime repas, les derniers invités nous quittent en emportant dans leur cœur des souvenirs impérissables dont le plus cher est l'amitié qui les lie désormais aux Tullinois.

Les manifestations de ce genre nous montrent la vitalité de la Fédération musicale dauphinoise, et des sociétés qu'elle regroupe. Son action, en collaboration étroite avec le conservatoire, est de promouvoir l'enseignement musical dans le département.

Chaque année, 3.500 élèves issus des quelque 119 écoles de musique ou sociétés adhérentes, passent les épreuves des examens fédéraux. Ces jeunes gens et jeunes filles participent activement à la vie musicale de notre région en venant grossir les rangs des sociétés locales.

« L'essentiel est de participer », cette maxime est encore plus réelle dans le domaine musical, aussi ne doit-on pas penser que les actions d'initiation musicale présentées sous forme d'animation sont les plus « payantes » pour notre jeunesse, si elles sont pour quelqu'un, c'est bien pour le contribuable.

Il n'est pas question ici de blâmer les musiciens professionnels (combien d'ailleurs sont issus de nos sociétés) ni de comparer leur travail à celui de nos ensembles, mais la qualité des interprétations entendues pendant ces trois journées, prouvent que les amateurs ont aussi droit à la parole, et qu'ils ont un rôle important à jouer dans la vie musicale.

J. Ribière-Raveriat

Nouveauté :

UN CHEMIN PEDAGOGIQUE EN PASSANT PAR LES CHANSONS

En 4 volumes

Faisant suite à l'Education musicale en Hongrie du même auteur, cet ouvrage constitue un matériau de 500 chansons folkloriques de langue française choisies et classées scientifiquement pour servir de base à une véritable adaptation française de la Méthode KODALY.

Vol. I : Introduction, plan détaillé de la progression mélodique générale. Les 130 premières chansons de la progression 31,60 F

CHANT - MUSIQUE

Adaptation française de la Méthode KODALY
Classes élémentaires, 1ère année

Livre du Maître 30,00 F

A. LEDUC, 175, Rue St-Honoré, 75001 PARIS - 260.48.61

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres signées ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

« LA BOULONNAISE », div. Excellence, recherche pour compléter son Harmonie des instrumentistes amateurs dans les pupitres de petits bois, clarinette, cor, saxhorn, trombone, percussion. S'adr. à M. Bruno MAYAN, Directeur de « La Boulonnaise », le vendredi soir, à 21 h, 4, rue de la Belle-Feuille, 92 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Ville de FALAISE (14700) recrute électromécanicien ayant connaissances en chimie (logement assuré) pouvant tenir place tambour-major à l'Harmonie Municipale. Ecrire Mairie de Falaise.

82500 Mairie de BEAUMONT-DE-LOMAGNE, recrute un brigadier de police ou garde municipal à compter du 1er mars 1976. La préférence sera donnée à un musicien (cuivre particulièrement) pouvant participer à l'animation d'une batterie-fanfare. Logement assuré à titre onéreux. Candidature avec curriculum vitae à adresser à Mairie de BEAUMONT-DE-LOMAGNE.

Fanfare de CHATILLON (Indre), 3.600 hab., recherche chef, de préférence retraité. Pour tous renseignements, s'adresser à M. HERVIER R., 12, route de Blois, 36700 Châtillon-sur-Indre.

ETIVAL - CLAIREFONTAINE (88) sur l'axe NANCY-ST-DIE-COLMAR, recherche un chef de musique retraité ou ancien chef de pupitre pour diriger une musique de 50 éléments. Ecr. M. GEORGEL, mairie, 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE.

Ville de LAON offre emploi chef de fanfare qualifié et de qualité, sur des bases à régler à l'amiable. S'adresser à M. Roger THIRIAULT, directeur du Conservatoire, 5, rue Pierre-au-Marché, 02000 LAON.

URGENT: Harmonie 100 km PARIS, cherche chef batterie-fanfare. S'adresser au journal No 247.

MUNICIPALITE MONTELMAR (26200) (29.000 h.) recrute chef fanfare (tambours et clairons). Convientrait à ancien chef militaire. Emploi municipal assuré, possibilité logement. Ecrire urgence M. NICOLAS, adjoint au maire.

Ville de Normandie, cherche chef de batterie-fanfare. S'adresser au journal No 248.

URGENT: Ville du Centre recrute Tambour-Major (de préférence tromboniste) pour direction Batterie-Fanfare, possibilité titularisation. Indice brut 325.573. S'adresser au journal No 252.

Sous-Préfecture Eure-et-Loir dispose place gardien. Foyer de jeunes travailleurs. Logement assuré. Réserve à musicien. S'adresser au journal No 250.

La Municipalité d'YERRES recherche un chef de musique, petit cuivre de préférence, pouvant assurer la direction de la Fanfare municipale ainsi que les cours de solfège et d'instruments à de jeunes élèves. S'adresser ou téléphoner: Secrétariat de la Musique, Hôtel de Ville, 91330 YERRES. Tél. 925.01.78.

URGENT ville de l'Ouest recherche Directeur Harmonie et Ecole Municipale Musique. Emploi à temps complet. Ecr. journal sous No 251.

Ville d'UGINE (Savoie) recherche pour Harmonie, Directeur assurant monitoring Ecole primaire, professeur Ecole de Musique de l'Harmonie. Logement assuré, statut municipal, titularisation possible. Adresser C.V. et prétentions à M. Jean-Louis GERFAUX, 31, av. A-Pringollet, 73400 UGINE.

RECHERCHE Professeur de solfège pour Ecole de Musique, région parisienne. S'adr. au journal sous No 255.

Noter que l'abonnement pour 1976 est porté à 15 F (décision du congrès de mars 1975).

DEMANDES D'EMPLOIS

M. Charles GOUSSEAU « Les Palmiers », rue Aiguier, 83100 TOULON (Var), ancien Matelot Clairons, Musique de la Flotte de TOULON. Peut faire instructeur clairon-trompette et Cors de chasse, 52 ans. Retraité de la Sécurité Sociale. Assurait fonction garde-champêtre, préférence Midi.

Chef de musique, deux iers Prix Conservatoire, cherche poste avec possibilité enseignement (plusieurs instruments). Sérieuses références, étudierait toutes propositions. Ecr. journal No 244.

Chef de Musique d'Infant, de Marine en retraite, 1er Prix du Conservatoire, ayant dirigé une Harmonie en div. Excellence et deux Harmonies en div. Supérieure. Professeur de violon, hautbois, basson, cherche direction école de musique, direct. d'une Harmonie ou Orchestre à cordes, ou Chorale. Ecr. au journal s/No 243.

Clarinetiste dipl. C.N., cherche pour retraite 1976, logement dans une ville agréable du département de l'Indre ou limitrophe. Ecrire journal sous No 245.

Prendrais direction Harmonie ou Symphonie, Ecole de Musique. S'adresser au journal sous No 246.

Prix Excellence piano, Conservatoire municipal agréé, recherche emploi à temps complet. Ecr. sous No 247.

DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.-P. LOUP, Roquefort - les - Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

Pour harmonies et fanfares: 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973; 2) « Salut du 117ème R.I. » Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies: 20 F. Fanfares: 17 F. Parties séparées, 1 F envoi franco. Remise 10% aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

Réalisation de disques, bandes cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place: par spécialistes (de studio vient à vous). M. MOUREAUX-NERY, 92, rue de la Pompe - 75116 PARIS. Tél. 553.47.15.

Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 878.56.92.

Cause retraite, vends fonds MUSIQUE, DISQUES, INSTRUMENTS, avec ou sans école de musique, ville béarnaise, bon chiffre d'affaires, à développer par relations orchestres de danse et sociétés musicales du Sud-Ouest. Prix intéressant. Ecrie au journal No 254.

OCCASIONS

A V. contrebasse COUESNON si b argentée. Etat neuf. Prix intéressant. S'adr. M. BILLEAU, chef d'orchestre, 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE.

Recherche tous instruments de musique. M. René TUVÉRI, 3, rue Eugène-Juinin, 75019 PARIS. Tél. 206.09.61.

A VENDRE cor fa si bémol SELMER, vernis, excellent état. S'adresser au journal No 253.

CONCOURS

Ville de Montbéliard (25200) recrute sur concours et sur titres pour son Ecole de Musique agréée: 1 professeur de violoncelle et solfège. Concours prévu début décembre. Tous renseignements: M. le Directeur du Conservatoire au Château Montbéliard. Tél. (81) 91.05.29.

MUSIQUE MILITAIRE

AVIS DE CONCOURS

Musique 2ème Région Aérienne. Un concours pour le recrutement d'un Sous-Officier musicien à statut spécial jouant le Cor d'Harmonie aura lieu le 13 novembre 1975. Epreuves: Morceau imposé: CANTECOR de H. Busser. Editions LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS. Lecture à vue sur l'instrument. Leçons de solfège - Clés de SOL et FA 4ème ligne. Cinq questions de théorie. Les demandes de renseignements et les candidatures doivent être adressées à M. le Chef de la Musique de la 2ème Région Aérienne, Caserne De Rose, 93350 LE BOURGET. Clôture des inscriptions le 12 novembre 1975.

RECHERCHE DE MUSICIENS

Il est porté à la connaissance de tous les musiciens ayant fait partie de la Musique de la 2ème Région Aérienne stationnée au BOURGET 93350, qu'une Amicale est constituée sous l'appellation suivante: Association Amicale des Musiciens de la 2ème Région Aérienne. Siège Social: Base Aérienne 104, 93350 LE BOURGET. Venez nombreux renouer des liens d'amitié, nous vous attendons. Lieutenant VINCENT Pierre, Chef de la Musique de la 2ème Région Aérienne.

Directeur école de musique et harmonie municipale, profess. solfège, saxos et cuivres, cherche place similaire. Ecr. sous No 249.

C. M. F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION Président: Semler-Colleury Jules.

Vice-présidents: Ciran Henri, Dufour Omer, Relin André, Rolando Gabriel.

Secrétaire général: Thirault Roger.

Trésorier: Ameller André. Trésorier adjoint: Deltour André.

Membres: Decugis Claude, Froidefond Jean, Lafond Raymond, Moerlen Alfred, Pin Paul, Verdier François, Villatte François.

M. Albert Ehrmann est Président honoraire.

UN BEAU

CONCERT

ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE PARIS

Président: Philippe Sellier. Directeur Artistique: Etienne Lorin

17, Rue Froment, Paris-11ème Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux

Directeur: M. Pierre Ranck 25, Avenue Victor-Cresson

Le Commandant Chef de Musique: Désiré Dondeyne et la Musique des Gardiens de la Paix: Etienne Lorin et l'Orchestre d'accordeons de Paris, vous invitent au Gala Musical exceptionnel franco-soviétique le mardi 25 novembre 1975, à 21 h avec le concertiste bayaniste accordéoniste Yuri Kazakov. Entrée gratuite.

Au programme: 1ère partie, la Musique des Gardiens de la Paix dirigée par le Commandant Désiré Dondeyne; l'Orchestre d'Accordeons de Paris avec la Musique des Gardiens de la Paix, dans un Concerto pour Orgue et Orchestre de G. Haendel.

2ème partie: Le concertiste Yuri Kazakov joue en soliste.

3ème partie: Première audition en France du Concerto en si b Majeur pour Bayan (Accordéon) et Orchestre de Nicolas Tchaïkine accompagné par le Commandant Désiré Dondeyne et l'Orchestre Symphonique.

LA MUSIQUE DU BOURGET

A 30 ANS

La Musique de la 2ème Région Aérienne stationnée au Bourget (93350) a fêté le trentenaire de sa création (1945-1975) le samedi 1er mars 1975, sur la Base aérienne 104.

Pour cette occasion, les musiciens ayant constitué le premier noyau de la musique, avaient été invités à se réunir autour de leur chef et fondateur de la phalange le Capitaine Roger Fayeulle, actuellement chef de la Musique de scène à l'Opéra; dès 9 h, c'est une cinquantaine d'anciens qui se retrouvaient, certains après 30 ans, inutile de vous décrire ces instants, surprise, émotion, rappels de souvenirs, cela faisait plaisir à voir.

Dès 9 h 30, une conférence réunissait les musiciens, pour établir les bases d'une association amicale, ceci dans le but de renouer et de resserrer les liens d'amitié existant entre eux, pendant leur activité à la Musique de la 2ème Région Aérienne, et de maintenir entre anciens et jeunes des relations amicales et constantes. C'est à mains levées que les membres du bureau ont été élus, ceci à l'unanimité et, dès cet instant naissait une nouvelle association.

A 11 h, la musique donnait un concert, placé sous la présidence du Général de Division aérienne Fleury, commandant la 2ème Région aérienne, avec le Colonel Chereau, major de garnison « Air » et le Lieutenant-Colonel Rlechon, commandant la Base aérienne 104.

Parmi les personnalités musicales présentes, on notait le Commandant Jules Semler-Colleury, ex-chef de la Musique de la Flotte, président de la Confédération Musicale de France; le Commandant Jacques Devogel, chef de la Musique de l'Air; le Lieutenant Buerick, chef de la Musique de la 1ère Région Aérienne à Dijon (Côte-d'Or); M. Robert Coute, ex-tambour major de la Musique de l'Air, membre actif de la Fédération culturelle de France; M. Jean Darlène, directeur du Conservatoire municipal de Musique au Bourget; M. Simon Dubrulle, professeur et

directeur de l'Harmonie de La Courneuve, ainsi que plusieurs solistes de nos orchestres nationaux.

Le concert fut particulièrement apprécié par les personnes présentes, en voici le programme:

« Race d'Aiglons », défilé avec tambours et clairons, de Roger Fayeulle; « Ouverture pour Musique d'harmonie », de Mendelssohn; « Hyde Park », suite descriptive, de Roger Jalowicz; « 2ème Valse », de Benjamin Godard; « Juniorina », fantaisie ouverture, de Jules Semler-Colleury; « Paris - Le Bourget », défilé avec tambours et clairons, de Pierre Vincent; « Variations », pour musique et batterie, de Jacques Devogel; « Symphonie Portrait », de Cole Porter; « Bugler's Holiday », de Leroy Anderson; « Red Rhythm Valley », de Charles Lee Hill; « Time Is Over », marche avec tambours et clairons, de Roland Cardon.

Un apéritif réunissait à 12 h 30, invités et musiciens, le Général Fleury prenait la parole pour féliciter et remercier les musiciens, et lever son verre à la prospérité de la musique.

C'est à 13 h 30 qu'un banquet succulent et réussi, préparé par les soins du personnel des cuisines, nous attendait dans la grande salle à manger du mess; là les anciens réunis par amitiés, devaient galement en longues conversations animées dans le bonheur des « retrouvailles ».

Le plus heureux et le plus ému était encore M. Roger Fayeulle, qui avait pu se libérer de ses nombreuses occupations, pour être parmi nous, inutile et longuement entouré.

Dans le courant de l'après-midi, plusieurs quatuors de bonne qualité se firent entendre: trombones, clarinettes, saxophones, puis la batterie-fanfare termina avec plusieurs morceaux de son répertoire.

C'est dans l'allégresse et la joie générale que chacun se quitta, en promettant de se retrouver bientôt.

Lieutenant Pierre VINCENT

LISTE DES PRESIDENTS DE FEDERATIONS CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

ALSACE - M. Thirault Roger, président artistique, 22, rue Robert-Cadeau, Lezon 02000.

ALPES-MARITIMES - M. Scotto Charles, 54, route de Turin, Nice - 06000.

ALPES DE HAUTE-PROVENÇE - M. Sappei Félix, boulevard des Amandiers, Manosque - 04100.

ALSACE CHORALES - M. Moerlen Alfred, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse - 68000.

ALSACE MANDOLINES - M. RITTER Marcel, 11, rue des Jardiniers - 67000 Strasbourg-Robertsau.

ALSACE MUSIQUE - M. Gursenmeyer, député, 7, rue Brûlée - 67000 Strasbourg.

ARDENNES - M. PIHET Jean, Les Fauvettes, rue de Belfort - 08700 Nouzouville.

AUBE et HAUTE-MARNE - M. Fallenot Maurice, 94, rue de Gournay - 10000 Troyes.

AUVERGNE - M. Wegl Jacques, 25, rue du 11-Novembre, 63000 Clermont-Ferrand.

BOUCHES-DU-RHONE - M. Amalbert Clément, 16, avenue Védrières, 13009 Marseille.

BRETAGNE-ANJOU - M. Boivin René, 9, rue Bougère, 49000 Angers.

BRIOUDE (Région dc) - M. Estic Robert, 10, place Saint-Jean, 43100 Brioude.

CENTRE - M. Relin André, 2, rue Salignat, 03200 Vichy.

CHAMPAGNE et MEUSE - M. Bigotte Raymond, 6, rue Marie-Stuart, 51100 Reims.

CHARENTE - M. Bablin Armand, 77, avenue Claude-Boudier, 16100 Cognac.

CORSE - M. Costa Michel, 11 bis, boulevard Auguste-Gaudin, 20200 Bastia.

COTE-D'OR - M. Ameller André, 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

DAUPHINOISE - M. Malfait Jean-Pierre, Conservatoire, 05000 Gap.

FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT - M. Vriez Georges, 52, faubourg des Ancêtres, 90000 Belfort.

GERS - M. Deltour André, 32130 Samatan.

HAUTE-GARONNE - Maître Verdier François, notaire à Saint-Lys - 31470.

HAUTES-PYRENEES - M. Gachassin Louis, rue Jean-Escoula, 65200 Bagnères-de-Bigorre.

HAUTE-VIENNE - M. Foucaud Jacques, 70, rue Montequieu, 87000 Limoges.

ILE-DE-FRANCE - M. Pin Paul, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

INDRE - M. H. Gautier, 9, rue du Palais-de-Justice, 36000 Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE - M. Froidefond Jean, 7, rue des Bigoteaux, 37600 Loches.

LOIRE et HAUTE-LOIRE - M. Rouchon Jean, 27, rue Désiré-Claude, 42000 Saint-Etienne.

MIDI - M. Sarzi André, 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne.

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE - M. Lafond Raymond, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.

NORD et PAS-DE-CALAIS - M. Rose Léon, 66 bis, rue des Stations, 59000 Lille.

NORMANDIE - M. Petit André, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux.

OISE - M. Neumann Jean, 38, rue de Paris, 60120 Breteuil-sur-Orne.

ORLEANAIS-BERRY - M. Cornichon René, 19, rue du Beuf-Saint-Paterne, 45000 Orléans.

OUEST - M. Dhumeau Robert, 52, rue A.-Fradin, 86100 Châtelleraut.

PICARDIE - M. Jay Charles, directeur du Conservatoire National de Musique, rue Desprez, 80000 Amiens.

SAONE-ET-LOIRE - M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr-Rebillard, 71200 Le Creusot.

SARTHE et MAYENNE - M. Hureau Daniel, 6, rue de la Corderie, 72000 Le Mans.

SEINE-ET-MARNE - M. Chalmereau André, 71, avenue de Rebaix, 77120 Coulommiers.

SUD-EST - M. Rolando Gabriel, 41, rue Charles-Plasse, 69190 Saint-Fons.

SUD-OUEST - M. Ciran Henri, 37, rue du Général-Leclerc, 3000 Gordes-Cauderan.

TARN - M. Bonnet René, rue des Tulpiers, 81200 Aussillon-Mazamet.

TARN-ET-GARONNE - M. Bouysset Louis, 86, rue Léon-Claudel, 82000 Montauban.

VAR - M. Berthe Raymond, 155, boulevard Bourcier, Les Roudes, 83100 Toulon.

VAUCLUSE - M. Trinquier André, 18 ter, rue Pétramade, 84000 Avignon.

VOSGES - M. Monlotte Maurice, Les Breuchottes, 88200 Remiremont.

YONNE - M. Chabrier Roger, Théâtre Municipal, 89000 Auxerre.

EXAMENS FÉDÉRAUX

SOLFÈGE et INSTRUMENTS — BATTERIES - FANFARES

REGLEMENT

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points, pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

Programme SOLFÈGE

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc., un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments à l'exception des tambours, la méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon », Editions Robert Martin.

L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND

— Pour les clairons et trompettes :

1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

— Pour les tambours :

1) L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue très simple.

— Pour les autres instruments :

1) L'exécution d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante :

ÉPREUVE DE SOLFÈGE

Solfège, de 0 à 10.

Théorie (4 questions théoriques écrites), de 0 à 10.

ÉPREUVE INSTRUMENTALE

Morceau imposé, de 0 à 15.

Lecture à vue instrumentale, de 0 à 5.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES ÉPREUVES

DIVISION SUPÉRIEURE

1er prix ascendant, 18 à 20 pts.

1er prix, 16 à 17,5 pts.

2ème prix, 13 à 15,75 pts.

3ème prix, 10 à 12,75 pts.

DIVISION PRÉPARATOIRE, ÉLÉMENTAIRE, MOYENNE

1ère mention, 16 à 20 pts.

2ème mention, 13 à 15,75 pts.

3ème mention, 10 à 12,75 pts.

N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :

— Sonnerie ou marche, de 0 à 5.

— Morceau imposé, de 0 à 10.

— Lecture à vue instrumentale de 0 à 5.

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

CLAIRONS et CLAIRONS BASSES

SOLFÈGE. — Travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » de A. Trémine.

THEORIE. — Du début de la N.E.P. du Clairon à la page 5. Examen instrumental

1. — A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le *rappel de pied ferme* ou *l'ouverture du Ban*, pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B) *Morceau imposé* : travailler l'exercice No 10, page 13, de la méthode N.E.P. du clairon.

2. — *Lecture à vue préparée* : travailler les exercices Nos 8, 9, 10, page 4, méthode de N.E.P. du clairon.

SUPÉRIEUR

SOLFÈGE. — Travailler toute la méthode « Solfège Méthode pour Trompette ».

THEORIE. — Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1. — A) une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide Pratique du Fanfariste ».

B. — *Morceau imposé* : « *Alegera* » de Delbecq-Goute, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue*.

N.B. — Le « Solfège Méthode pour Trompette de Cavalerie » de D. Leroy est en vente aux Editions J.-M. Champel.

Le « Guide Pratique du Fanfariste » aux Editions Renato-Deslauriers.

CORS ET TROMPETTES - COR MI b

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

SOLFÈGE et THEORIE. — Même programme que pour les trompettes.

1. — *Morceaux imposés* : « *Le Dimontois* » de J. Decamps, Editions Margueritat.

2. — *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les trompettes.

ÉLÉMENTAIRE (2ème Division)

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les trompettes.

1. — *Morceau imposé* : « *Tous Unis* » de A. Trémine, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les trompettes.

MOYEN (1ère Division)

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les trompettes.

1. — *Morceau imposé* : « *Rayon de Soleil* » de A. Courtade, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue*.

SUPÉRIEUR

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les trompettes.

1. — *Morceau imposé* : « *Arc-en-Ciel* » de R. Gendre, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue*.

CLAIRONS A PISTONS ET CLAIRONS BASSE A PISTONS

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les clairons.

1. — *Morceau imposé* : « *Hardi Stéphanois* » de A. Trémine, Editions Margueritat.

2. — *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les clairons.

ÉLÉMENTAIRE (2ème Division)

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les clairons.

1. — *Morceau imposé* : « *Pour la Paix* » de G. Defrance, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les clairons.

MOYEN (1ère Division)

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les clairons.

1. — *Morceau imposé* : « *Vive Paris* » de M. Grignon, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue*.

SUPÉRIEUR

SOLFÈGE et THEORIE : même programme que pour les clairons.

1. — *Morceau imposé* : « *Le Roi Soleil* » de A. Courtade, Editions R. Martin.

2. — *Lecture à vue*.

Examen instrumental

1. — A) L'une des cinq marches pages 3 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2, et l'une des Batteries Règlementaires, page 1.

B) *Morceau imposé* : exercice No 4 page 36 N.E.P. du Tambour Tome 1.

2. — *Lecture à vue préparée* : exercices No 3 et 4 page 29 N.E.P. du Tambour Tome 1.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT



ARLOD S.A.

8, PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS
Téléphone 260.00.40

FLUTES HERNALS ET SANKYO * TROMPETTES GETZEN

ET TOUS INSTRUMENTS A VENT

"CLASSIQUE ET VARIETES"

VENTE * RÉPARATION SERVICE APRÈS VENTE

Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres

TAMBOURS

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

SOLFÈGE. — De la page 3 à la page 6, solfège rythmique instrumental pour tambour : 1er cahier.

THEORIE. — De la page 1 à la page 5 N.E.P. du tambour Tome 1.

Examen instrumental

1. — A) 2ème et 3ème marche, page 6 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », Tome 2, de A. Trémine.

B) Travailler le détail des coups simples des « *Flas* », des « *Ra* » de 3, des « *Ra* » re 5 et des « *Ra* » de 9.

2. — *Lecture à vue préparée* : travailler les exercices Nos 1 et 2 page 21 de la méthode N.E.P. du Tambour Tome 1.

ÉLÉMENTAIRE (2ème Division)

SOLFÈGE. — De la page 3 à la page 10 « Solfège Rythmique 1er cahier ».

THEORIE. — De la page 1 à la page 9 N.E.P. du Tambour Tome 1.

Examen instrumental

1. — A) 1ère et 2ème marche page 7 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2, et l'une des Batteries Règlementaires, page 1.

B) *Morceau imposé* : exercice No 4 page 36 N.E.P. du Tambour Tome 1.

2. — *Lecture à vue préparée* : exercices No 3 et 4 page 29 N.E.P. du Tambour Tome 1.

MOYEN (1ère Division)

SOLFÈGE. — No 1 au No 20 « Solfège Rythmique 1er cahier » et du No 1 au No 10 deuxième cahier.

THEORIE. — De la page 1 à la page 12 N.E.P. du Tambour Tome 1.

SUPÉRIEUR

SOLFÈGE. — Travailler tous les exercices de 1 à 36 - Solfège Rythmique 2ème cahier.

THEORIE. — De la page 1 à la page 17 N.E.P. du Tambour Tome 1.

Examen instrumental

1. — A) 3ème, 4ème ou 5ème marche page 11 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2.

B) *Morceau imposé* : exercice Nos 1 et 2, page 40 N.E.P. du Tambour Tome 1.

2. — *Lecture à vue*.

Le « Guide Pratique du Fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslauriers.

Le « Solfège Rythmique Instrumental pour Tambour » 1er et 2ème cahier et les méthodes « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 1 et 2 d'André Trémine, aux Editions R. Martin.

ADRESSES DES ÉDITEURS EDITIONS

J. Decamps, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.

Renato-Deslauriers, 25, rue Michel le Comte, 75003 Paris.

P. Forter, 45, rue du Cardinal Mathieu, Nancy (M.-et-M.), 54.

Gras, La Plèche (Sarthe), 72.

R. Martin, 106, la Coupee, Macon (Saône-et-Loire), 71.

Philippo, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.

J.-M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain), 01.

Alpha, 54, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

Georges Besson, 033000 Cusset, Margueritat, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.

BATTERIES - FANFARES

MORCEAUX IMPOSES POUR L'ANNEE 1976

dans tous les CONCOURS organisés par les Fédérations et placés sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

BATTERIES - FANFARES
N.B. — Il est bien entendu que les batteries-fanfars qui prendront part à plusieurs concours la même année ne pourront obtenir qu'un seul 1er prix ascendant.

FORMATION No 1
CLAIRONS, CLAIRONS BASSES ET BATTERIES

3ème Division (toutes sections) « La Fringante » ; R. Cotteux ; (R. Martin). — 2ème Division (toutes sections) « Major Klind » ; A. Trémine ; (Champel). — 1ère Division (toutes sections) « La Charnaud » ; J. Decamp ; (Margueritat). — Division Supérieure (toutes sections) « Dédette » ; A. Giraud ; (G. Besson). — Division d'Excellence et d'Honneur « Aubade » ; Randouyer ; (Champel).

FORMATION No 2
CLAIRONS, CLAIRONS BASSES, TROMPETTES, TROMPETTES BASSES CORS et BATTERIES

3ème Division (toutes sections) « Honneur aux Cadets » ; R. Goute ; (Champel). — 2ème Division (toutes sections) « La Toulausaine » ; A. Trémine ; Margueritat. — 1ère Division (toutes sections) « Siffiotot » ; G. Dessaut ; (Margueritat). — Division Supérieure (toutes sections) « Alegera » ; Delbecq ; (R. Martin). — Division d'Excellence et d'Honneur « Le Pardon des Terre-Neuvas » ; A. Trémine ; (R. Martin).

FORMATION No 3
CLAIRONS, CLAIRONS A PISTON, CLAIRONS BASSES ET BATTERIES

3ème Division (toutes sections) « Fanfares de France » ; A. Trémine ; (Renato-Deslauriers). — 2ème Division (toutes sections) « La Cubzacaise » ; A. Trémine ; (R. Martin). — 1ère Division (toutes sections) « Marche Tarbaise » ; Fiquet ; (Champel). — Division Supérieure (toutes sections) « Impressions Tagarines » ; Viétiard ; (R. Martin). — Division d'Excellence et d'Honneur « Echoes From The Dancing » ; Fiquet ; (Champel).

FANFARES DE TROMPETTES
3ème Division (toutes sections) « La Forêt Keriote » ; F. Menchetti ; (R. Martin). — 2ème Division (toutes sections) « Marche Rustique » ; R. Gaudon ; (Margueritat). — 1ère Division (toutes sections) « Chante Merlière » ; P. Bréard ; (Phillippo). — Division Supérieure « Sous les Lilas » ; P. Forter ; (P. Forter). — Division d'Excellence et d'Honneur « Légende Capricieuse » ; G. Gadenne ; (R. Martin).

FANFARES DE TROMPES
Les morceaux seront fixés sur demande. Ecrire à M. André Trémine, Conseiller Technique de la C.M.F. chargé des Batteries-Fanfars, 6, place Duburg, 33000 Bordeaux.

FANFARE DE MARCHE
Il est entendu que dans cette formation seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant, les Sociétés se présentant dans les groupes A et B fanfares de marche ne pourront concourir qu'en 3ème, 2ème et 1ère Division.

Au-delà de la 1ère Division, les Fanfares de marche qui désireraient accéder à la Division supérieure devront obligatoirement concourir en Batterie-Fanfare formation No 1 ou No 2.

GROUPE A : tambours et clairons accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

3ème Division « Les Joyeux Cadets » ; A. Giraud ; (R. Martin). — 2ème Division « Sous le Plumet Rouge » ; A. Giraud ; (R. Martin). — 1ère Division « Salut au 46ème » ; J.-S. Collety ; (R. Martin).

GROUPE B : tambours, clairons, trompettes et cors accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

3ème Division « Nos Fiers Alpains » ; J. Reybert ; (Champel). — 2ème Division « Les Trompettes de Duplex » ; A.-S. Collety ; (Margueritat). — 1ère Division « Michel Strogoff » ; M. Millot ; (R. Martin).

Pour les Batteries-Fanfars, les fanfares de trompette et les fan-

fares de marche, l'épreuve de sonnerie est obligatoire ; les sonneries réglementaires du « Guide Pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours. Le « Guide Pratique du Fanfariste » est en vente aux Editions Benato-Deslauriers, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.

N.B. — En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les Batteries-Fanfars auront à exécuter une sonnerie réglementaire et une marche tambour qui seront tirées au sort, parmi les sonneries et marches suivantes : — L'ouverture du Ban et le Rappel de pied ferme pour les sociétés classées en 3ème Division et la 1ère, 2ème ou 3ème tambour du premier groupe pour l'ensemble des tambours de la société. — Au Drapeau, aux Champs et le Garde à Vous pour les sociétés classées en 2ème Division et la 1ère, 2ème ou 3ème marche tambour du deuxième groupe. — Au Drapeau, aux Champs

et aux Morts pour les sociétés classées en 1ère Division et la 1ère, 2ème ou 3ème marche tambour du troisième groupe.

Toutes les sonneries et la Marsillaise - Arrangement Batterie-Fanfare de A. Trémine - Edition J.-M. Champel - pour les sociétés classées en Supérieure, Excellence ou Honneur et l'une des 5 marches tambour du quatrième groupe.

Toutes les marches pour tambour seront tirées au sort parmi les 4 groupes qui figurent pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dans la Méthode Nouvel Enseignement Pratique du Tambour Tome II de A. Trémine, Editions Robert Martin.

Pour les Fanfares de Trompettes, même programme mais prendre les sonneries correspondantes dans le guide Pratique du Fanfariste pages 10, 11 et 13.

RECOMPENSES

Les prix sont accordés à la valeur réelle de l'exécution.

SOCIETES DE MUSIQUE !

Faites dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à : **L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE**

Ils sont attribués suivant un nombre de points dont le maximum est établi de la façon suivante :

Marche tambour ..	0 à 2 1/2
Sonnerie	0 à 2 1/2
Morceau imposé ..	0 à 15
Morceau au choix ..	0 à 10
TOTAL	0 à 30

Premier prix ascendant : 26 points à 30 ; Premier prix à l'unanimité : 25 points à 27 1/2 ; Premier prix : 22 points à 24 1/2 ; Deuxième prix : 15 points à 21 1/2.

72 La Flèche (Sarthe).
— Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

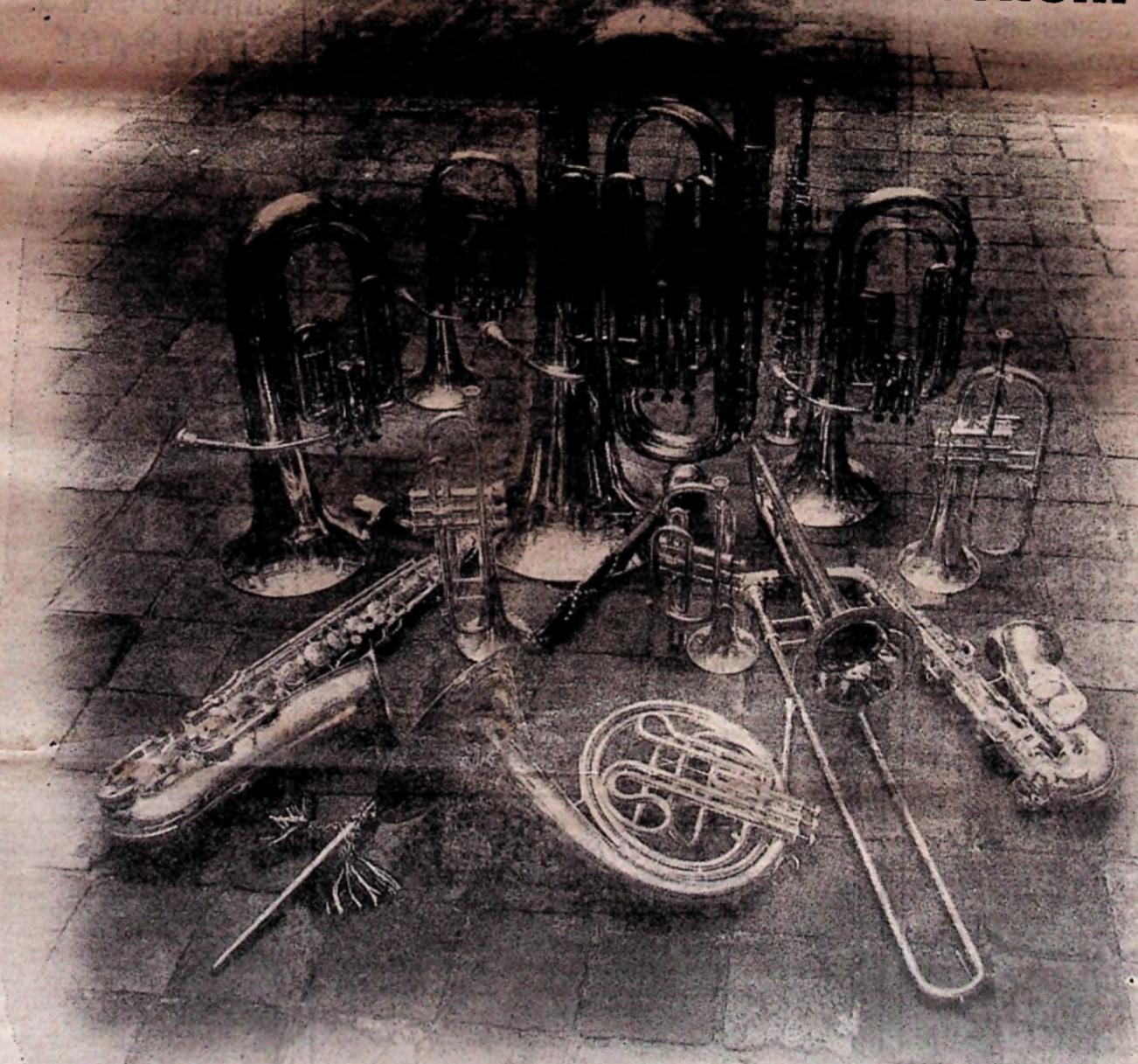
— J.-M. Champel, Boite postale No 2, 01 Neuville-sur-Ain (Ain).
— Renato-Deslauriers, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
— Les Editions de Paris, 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
— Margueritat, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.

— Phillippo, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
— A. Dauge, 8, rue Winston-Churchill, 57 Metz (Moselle).
— Alpha, 54, rue d'Hauteville, 75010 Paris.
— P. Bréard, 8, allée Jean-Bouin, 92 Chatenay-Mahybray.
— J. Decamps, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.
— Georges Besson, 03300 Curset.

LES EDITIONS DE MUSIQUE

— R. Martin, 9, rue Bocard, 71 Micon (Saône-et-Loire).
— Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
— Gras, 36, rue Fape-Carpentier,

Weltklang.
Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.
Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 739.68.10
Exportateur : **DEMUSA BERLIN R.D.A.**

Manifestations 1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
28, 30 novembre 75 16 et 17 mai 1976	BETHONCOURT (Doubs) PATAY (Loiret)	Concours National d'Accordéons, au Foyer de l'ALTM. Concours International - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. Baudier Raymond, 6, Impasse Pascal. M. Memissier, directeur de la Musique, 45310 Patay.
26 et 27 juin 1976	MACON (Saône-et-Loire)	Concours international de Macon	Concours International de Macon, 3, rue de la Préfecture - 71000 Macon.
Pentecôte 1976	GANNAT (Allier)	Concours de Musique - Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. James Raoul, président de l'Harmonie de Gannat, 14, cours de la République, 03800 Gannat.
CONGRES			
12 octobre 1975 12 octobre 1975	LA MAILLERAYE-SUR-SEINE PORTE-LES-VALENCE (Drôme)	Congrès de l'Union Départementale de Seine-Maritime.	M. Sehammé, directeur de l'Harmonie municipale. M. Garnier, président, 3, avenue de Romans, Valence.
12 octobre 1975 19 octobre 1975	MODANE (Savoie) TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale Union Départementale. Assemblée Générale Union Départementale. Assemblée Générale Union Départementale.	M. Adam, 214, résidence La Madeleine, Moutiers. M. Constantin, quartier Chamburin, 07100 Annonay.
25 octobre 1975 26 octobre 1975 26 octobre 1975 7 juin 1976	LYON (Rhône) BONNEVILLE (Haute-Savoie) GAP (Hautes-Alpes) GANNAT (Allier)	Assemblée Générale Union Départementale. Assemblée Générale Union Départementale. Assemblée Générale Union Départementale. Congrès de la Fédération Musicale du Centre.	M. Bernard, président, 284, rue Vendôme, Lyon. M. Delzant, 6, avenue de Genève, Annecy. M. Marcellin, avenue de la Gare, 03200 Embrun. M. Relin André, président de la F.M.C., 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
FESTIVALS			
30 mai 1976	SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400)	Festival de Musique.	M. Planty Raymond, 3, Bd Patrice-de-Cumont, 17400 Saint-Jean-d'Angely.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

Concours National Supérieur de MUSIQUE DE PARIS

Année scolaire 1975-76 CONCOURS D'ADMISSION

Instruments :

Flûte, 1ère épreuve 10 octobre à 9 h et 14 h ; 2ème épreuve, 5 novembre à 14 h.

Hautbois, 1ère épreuve 8 octobre à 14 h ; 2ème épreuve, 3 novembre à 14 h.

Basson, 1ère épreuve, 9 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 5 novembre à 9 h.

Clarinette, 1ère épreuve, 9 octobre à 9 h et 14 h ; 2ème épreuve, 4 novembre à 14 h.

Saxophone, 1ère épreuve, 16 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 6 novembre à 9 h.

Cornet, 1ère épreuve, 17 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 12 novembre à 9 h.

Trompette, 1ère épreuve, 17 octobre à 13 h 30 ; 2ème épreuve, 12 novembre à 14 h.

Cor, 1ère épreuve, 15 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 14 novembre à 9 h.

Trombone, 1ère épreuve, 16 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 13 novembre à 9 h.

Trombone Basse Tuba et Saxhorn, 14 octobre à 9 h et 12 novembre à 9 h.

Percussion, 1ère épreuve, 17 octobre à 14 h ; 2ème épreuve, 7 novembre à 14 h.

Violon, 1ère épreuve, 13 octobre à 9 h et 14 h ; 2ème épreuve, 7 novembre à 9 h et 14 h.

Violon, 1ère épreuve, 14 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, à 9 h.

Alto, 1ère épreuve, 10 octobre à 14 h ; 2ème épreuve, 6 novembre à 14 h.

Violoncelle, 1ère épreuve, 16 octobre à 13 h 30 ; 2ème épreuve, 14 novembre à 13 h 30.

Contrebasse, 1ère épreuve, 8 octobre à 9 h ; 2ème épreuve, 4 novembre à 9 h.

Piano, 1ère épreuve, 20 octobre à 9 h et 14 h ; 2ème épreuve, 24 novembre à 9 h et 14 h ; et 21 octobre à 9 h et 14 h, 25 novembre à 9 h ; 22 octobre à 9 h et 14 h ; 23 octobre à 9 h et 14 h.

Guitare, 1ère épreuve, 15 octobre à 13 h 30 ; 2ème épreuve, 7 novembre à 9 h.

Violon, Violoncelle, Préparatoire, 24 octobre à 14 h ; 19 novembre à 9 h.

Piano Préparatoire, 28 octobre à 9 h ; 28 novembre à 14 h.

PALMARÈS DE CONCOURS

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE (Charente) LE 1er JUIN 1975

La Société « Les Echos du Pharon » avait organisé un concours de musique le 1er juin 1975. Placé sous le contrôle de la Fédération Musicale de la Charente, cette manifestation réunissait : deux harmonies de 1ère division, une de 2ème division, quatre de 3ème division ; un groupe d'accordéons de 3ème division ; une fanfare de marche de 1ère division, une de 2ème division et deux batteries simples de 3ème division. Soit un total de douze sociétés concurrentes.

Les résultats ont été :

• Catégorie harmonies : Musique de la Fonderie de Ruelle. — 1er prix ascendant, félicitations au directeur, un vase de Sèvres du secrétariat d'Etat à la Culture.

Les Amis réunis de Melle. — 1er prix ascendant, mention au directeur, une coupe de la Municipalité de Reignac, une palme de la Fédération de la Charente.

Union musicale des Aydes. — 1er prix ascendant, mention au directeur, mention spéciale au pupitre des clarinettes, un prix de 200 F par le secrétariat à la culture, une coupe offerte par la Municipalité de Touverac.

Fanfare de Sauzé-Vaussais. — 1er prix ascendant, mention au directeur, une coupe de la Charente Libre, une coupe de la Municipalité de Lamérac, une demi-bouteille de V.S.O.P.

Lyre Amicale de Chabreloche. — 1er prix à l'unanimité, mention au directeur, un prix de 200 F par le secrétariat à la Culture, une palme de la Fédération de la Charente.

Lyre fontenaisienne. — 1er prix à l'unanimité, mention au directeur, une coupe de M. Houssin, maire et conseiller général de Baignes, un prix de 100 F par le Secrétariat à la Culture.

• Catégorie accordéon : Compagnie lyrique et musicale de Lucie Lemer. — 1er prix ascendant, mention au directeur, un vase de Sèvres du secrétariat d'Etat à la Culture.

• Catégorie fanfares de marche : Musique de la Fonderie de Ruelle. — 1er prix ascendant, félicitations au directeur, une coupe de la municipalité de Condéon.

Les Amis réunis de Melle. — 1er prix à l'unanimité, félicitations au directeur, une coupe.

Lyre fontenaisienne. — 1er prix, félicitations au directeur, une coupe. Catégorie batteries simples : Union amicale des Aydes. — 1er prix ascendant, mention au directeur, une coupe, une palme de la Fédération de la Charente.

Le Réveil Breton. — 1er prix à l'unanimité, félicitations au directeur, un clairon offert par la C.M.F., une palme de la Fédération de la Charente, une demi-bouteille V.S.O.P.

• Catégorie majorettes : Majorettes de Ruelle. — 1er prix à l'unanimité, une coupe par le Conseil général de la Charente.

Majorettes de Segonzac. — 1er prix à l'unanimité, une coupe des commerçants, artisans de Baignes-Touverac.

Majorettes Pontoises. — 1er prix à l'unanimité, mention au capitaine, une coupe.

Majorettes du Lary. — 1er prix à l'unanimité, une coupe de la Municipalité de Le Tatre.

Majorettes de Meschers. — 1er prix à l'unanimité, une médaille de M. Hardy, député de la Charente.

Majorettes de Jonzac. — Une médaille offerte par M. Marcellhacy, 2 flasks de Cognac.

Réveil Ruellois. — Une palme des Echos du Pharon, une flasque de cognac.

Réveil Michélaïs. — Une palme des Echos du Pharon, une médaille de M. Hardy, une flasque de cognac.

Batterie Jonzacaise. — Une palme par les Echos du Pharon, une flasque de cognac.

La Joyeuse Chevancelaise. — Une palme par les Echos du Pharon, une flasque de cognac.

VILLE DE COLMAR

24 et 25 AVRIL 1976

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Ensembles professionnels et dilettantes

Uniquement TRIOS D'ANCHES (Clarinette, Hautbois, Basson)

QUINETTES à vent (Clarinette, Hautbois, Basson, Flûte, Cor)

Prix de 500 à 6.000 F

Renseignements et inscriptions :

OFFICE DU TOURISME

68000 COLMAR

Tél. : (89) 41.62.29

Délai limite inscription : 15 janvier 1976

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

MANDOLINES D'ALSACE

Compte rendu du Congrès Fédéral du 1er juin 1975 à l'Hôpital (Moselle).

La séance du congrès annuel est ouverte à 9 h. par le président fédéral qui souhaite la bienvenue en Moselle et plus particulièrement en la ville de l'Hôpital dont le maire est un ancien vice-président de notre Fédération et un ancien président de la société locale, l'Union Mandoliniste. M. le maire Pahlher, de son côté, tient à exprimer sa joie profonde de pouvoir accueillir en sa cité, tant de mandolinistes et, parmi eux, plusieurs amis et connaissances de longue date, tout en souhaitant à toutes et à tous, un très cordial bonjour et une réunion fructueuse et utile à la cause pictrale.

M. Ritter remercie bien sincèrement le comité d'organisation, le président de l'Union Mandoliniste et plus spécialement M. Raymond Graef de l'excellent travail fourni pour assurer la mise sur pied et la réussite de notre rencontre annuelle de 1975. Le président passe ensuite à l'ordre du jour dont il donne lecture détaillée et auquel il demande instamment à l'assemblée des délégués de se tenir prêt, ceci afin de pouvoir garantir un déroulement normal et logique des discussions à ouvrir. M. Ritter insiste sur la nécessité de fournir un travail positif, en dehors de toutes polémiques sur des questions secondaires, en dehors également de toutes passions et en l'absence de toute politique de clocher. Les suggestions envoyées par bon nombre de sociétés ont été insérées dans l'ordre du jour et le président, pour terminer cette entrée en matière, souhaite que la volonté de collaboration entre les sociétés d'une part, entre les sociétés et les responsables des trois groupements d'autre part, continue d'une manière encore plus active que dans le passé.

Le secrétaire fédéral M. Angster fait l'appel des sociétés : sur les 24 sociétés affiliées, 20 ont répondu à la convocation par l'envoi d'une délégation, une société s'étant valablement excusée et trois sociétés ont manqué sans motif.

Pour gagner du temps, et avec l'accord de l'assemblée, il n'est donné lecture que des points essentiels du procès-verbal du congrès de Haguenau de 1974 : en effet, ce rapport avait été publié à la fois dans le Journal de la C.M.F. et dans « Musique pour Tous ». Il est adopté et confirmé par l'assemblée, à l'unanimité et à main levée.

Au tour du trésorier fédéral M. Raymond Wehinger de brasser le tableau des finances fédérales qui, bien que faibles, sont toutefois en équilibre et les commissaires aux comptes MM. Brod et Meyer ne peuvent que féliciter notre grand argentier de l'excellente tenue des

livres. Aussi le président n'a pas grand-peine à obtenir la décharge pour M. Wehinger. Par contre M. Ritter, précisant que le rapport financier que l'assemblée vient d'entendre ne concernait que les finances de la Fédération, celles propres à chacun des groupements n'y étant pas incorporées : ceci en fonction d'une décision entérinée, il y a quelques années déjà, par un précédent congrès fédéral et qui avait créé une certaine autonomie financière des groupements en vue de gérer par département les subventions reçues de chacun des trois conseils généraux séparément. Le président estime que personne, dans les groupements respectifs, ne s'opposera à ce qu'à l'avenir et à l'occasion de nos rencontres annuelles, les présidents des groupements donnent également un aperçu de leurs situations financières.

Conformément au désir formulé par le président fédéral dans la circulaire d'invitation au congrès, les trois vice-présidents et présidents de groupement ont résumé les activités de leurs sociétés respectives en ne mettant l'accent que sur les manifestations purement musicales : partout ces activités ont été satisfaisantes et le président n'a pas manqué de relever avec satisfaction que son appel continu à la recherche d'un bon niveau musical ait été entendu par la grande majorité des sociétés affiliées : il ne peut que souhaiter la continuité dans les efforts conscients entrepris dans les sociétés qui seront les premiers à en bénéficier du côté de leur public.

Le nouveau responsable du groupement Moselle, M. Alwin Polewiak, élu à l'unanimité des sociétés locales présentes à l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier dernier à Strling-Wendel, a le plaisir d'annoncer qu'à la suite de la dite réunion, une collaboration étroite et bien amicale se manifeste entre les sociétés des bassins houillier et sidérurgique. Il regrette que pour les raisons bien connues un concours de jeunes n'ait pu être organisé en Moselle comme les années précédentes : tout sera mis en œuvre pour qu'en 1976 pareille situation ne se reproduira plus. M. Polewiak annonce qu'après les vacances, toutes les sociétés mosellannes seront invitées à se réunir pour discuter ensemble sur divers points d'ordre purement local. Entre temps, il interviendra auprès de l'ex-ORTF à Nancy pour que soit rétabli l'habitude habituel de l'émission « Musique » au dimanche soir : au minutes de musique populaire au lieu de 15 minutes seulement à l'heure actuelle. Le délégué de Charente est intervenu pour réclamer de la part des responsables antérieurs la participation aux frais avancés pour l'organisation du festival de la mandoline du mois d'octobre 1974 ; M. Zimmer, de la société de Falck, a été chargé de prendre contact avec qui de droit pour constater et pour permettre à Cocheron de rentrer dans les fonds.

Pour ce qui est du groupement du Bas-Rhin, le président fédéral porte à la connaissance de l'assemblée certaines décisions prises par le Centre départemental musical et culturel (propre au Bas-Rhin) présidé par M. André Bord, secrétaire d'Etat et président des Conseils général du Bas-Rhin et régional; en ce qui concerne notre musique, le secrétaire général du CDMC avait cité le chiffre de 419 élèves guitaristes ayant fréquenté les écoles de musique subventionnées alors que plusieurs milliers d'autres instrumentistes avaient suivi les cours durant l'année écoulée. Plusieurs délégués d'autres sociétés et fédérations ont posé la question que nous avons déjà soulevée l'année précédente: où sont allés ces milliers d'élèves à la sortie des dites écoles; à part quelques sociétés cantonales et rurales, étroitement en collaboration avec les écoles de musique du chef-lieu de canton, très peu d'élèves se sont, ou plutôt ont été « dirigés » vers des sociétés musicales. Initialement les écoles de musique ainsi créées et subventionnées devaient aider les sociétés dans leur recrutement et l'on avait parlé de « pépinières de jeunes musiciens ». Le président Bord a demandé au secrétaire général de prévoir pour après la rentrée de vacances une réunion des responsables des fédérations départementales afin de trouver des solutions possibles en vue d'atteindre le but initialement envisagé lors de la réunion constitutive du CDMC en 1965.

La parole revenant à M. Welsch, notre directeur fédéral et président de la Commission Technique rend ensuite compte de l'activité de cette assemblée restreinte qui avait siégé, comme prévu, en septembre 1974 et en février 1975 à Molsheim pour discuter d'un large éventail de questions relatives aux méthodes d'enseignement, aux examens fédéraux et plus précisément des concours des jeunes organisés régulièrement depuis dix ans dans les trois départements. Les comptes rendus des travaux effectués et les décisions prises en CT ont toutes été explicitées dans les différents bulletins d'information diffusés à ses affiliées par notre Fédération. Le président fédéral remercie chaleureusement M. Welsch pour le travail accompli et rend hommage au sérieux avec lequel notre directeur fédéral a pris les affaires en main; sa compétence et sa franchise sont pour nous d'un précieux concours. Profitant de ce point de l'ordre du jour, le président fédéral rend compte de l'échange de correspondance tant avec M. René Marteau qu'avec la CMF au sujet notamment des examens fédéraux sur certaines conditions desquelles notre Fédération ne peut pas se déclarer d'accord; en effet, et pour ne citer que quelques-unes des réclamations formulées sans grand succès d'ailleurs, le président déplore une nouvelle fois l'ignorance totale de la part des responsables des « plectres » à la CMF de l'existence d'instruments comme la mandole, le mandolonecille et la contrebasse à cordes faisant pourtant partie intégrante de tout O. à P d'une certaine importance; d'autre part, nous nous opposons formellement à la désignation de pièces imposées contenues dans des recueils entiers obligeant à l'achat de ces ensembles alors qu'une seule pièce est exigée pour le concours.

M. Marteau nous ayant fait part de sa décision de quitter ses fonc-

tions à la CMF pour raison de santé, notre Fédération était proposée pour pourvoir à son remplacement après accord avec le Conseil d'administration de la CMF. Quoi qu'il en soit, le congrès de l'Hôpital a décidé que notre Commission technique élaborera un plan de travail et qu'il s'assurera de la conformité des nouvelles pièces imposées avec les exigences catégorielles. M. Ritter, de son côté, est chargé de poursuivre ses entretiens avec la CMF et de rendre compte à la CT — qui devra se réunir en septembre prochain — du résultat de ses démarches.

Les statuts fédéraux prévoyant le renouvellement du bureau et du Comité de la Fédération tous les trois ans, l'actuelle équipe remet sa démission entre les mains du président d'honneur M. Hammer qui constitue sur-le-champ un comité provisoire. Suite à la demande expresse du président sortant, les désignations des nouveaux titulaires se font nominativement et non pas « en bloc », ceci afin de permettre à tout chacun de se présenter comme candidat. Après avoir tiré des conclusions positives des trois dernières années, le président d'honneur fait procéder aux élections dont les résultats ont été les suivants:

Président, M. Marcel Ritter (Strasbourg-Robertsau).

Secrétaire général: R. Robert Angster (Schiltigheim).

Treasorier fédéral: M. Raymond Wehinger (Haguenau).

Les vice-présidents fédéraux et présidents des groupements désignés dans l'intervalle des trois années écoulées, se sont vus confirmés dans leurs fonctions, à savoir M. Frédéric Landgraf pour le groupement du Haut-Rhin; M. Alwin Polewiak pour la Moselle; le président fédéral assumant en même temps les fonctions de président du groupement du Bas-Rhin. La Commission Technique, elle aussi, est confirmée dans sa totalité.

Le président réélu tient ensuite à remercier l'assemblée pour le renouvellement de confiance et considère que, malgré quelques petites divergences de vues sur certains points, la politique menée depuis le congrès d'Haguenau en 1972 — notamment en ce qui concerne l'orientation musicale de nos sociétés — trouve dans les votes exprimés ce jour une approbation, voire même une consécration susceptibles de rassurer les derniers des réticents.

Parlant des relations extérieures de notre Fédération, le président se plaît à citer proverbes et dictons (qui veulent que les voyages forment la jeunesse ou qui prédisent qu'en cas de stagnation, la rouille fait son œuvre) pour souligner la nécessité et l'utilité de prendre contact avec nos voisins proches et éloignés. Il insiste pour que nos sociétés, surtout celles des petites et moyennes communes « sortent de leur coquille », qu'elles « rabattent les oreilles qui empêchent de voir autour de soi » et qu'elles délaissent cette politique de clocher qui a trop souvent mené à ne faire que les quatre volontés d'un conseil municipal et à réduire l'activité de la société à celle d'un amuseur public. Fort heureusement, ajoute le président, ce n'est plus autant le cas qu'il y a quelques années, nos affiliées étant devenues plus conscientes de leur vocation véritablement musicale. Les contacts avec les autres sociétés de mandolines

et de guitaristes françaises réparties sur tout le territoire national sont encore trop sporadiques et il faudra à l'avenir les développer davantage; la Fédération tiendra volontiers à la disposition de ses adhérents la liste des sociétés françaises « noyées » au sein des Fédérations départementales ou régionales dont une grande partie entretient d'ailleurs d'excellentes relations avec notre bureau fédéral. Au-delà de nos frontières, le mouvement plectral est beaucoup plus prononcé qu'en France et cela tient essentiellement au fait qu'ailleurs les sociétés mandolinistes sont groupées dans une fédération « spécialisée » comme c'est le cas en Allemagne, en Suisse et en Hollande, pour ne citer que nos voisins les plus proches; évidemment, de tels groupements peuvent connaître à fond et résoudre en conséquence les problèmes spécifiques à notre musique. La Fédération est en contact permanent avec ces associations et des échanges d'idées et de vues sur plus d'un problème nous intéressant se font régulièrement. Sur le plan pratique, ces contacts ont déjà permis à des ensembles de notre Fédération de se produire en Allemagne et au Luxembourg et à des orchestres allemands et suisses de donner des concerts chez nous. En d'autres termes, le président estime que le « jeu en vaut bien la chandelle »: il suffit souvent et simplement de vouloir sortir de certaines vieilles habitudes. Plusieurs délégués proposent au président de faire insérer dans un des prochains bulletins d'information de la Fédération, la liste et les adresses des sociétés françaises et étrangères connues.

Au chapitre « Divers » plusieurs délégués soumettent à nouveau le vœu de voir créer par la Fédération des distinctions pour les membres actifs ayant moins de quinze années de présence effective dans les rangs d'une société; après discussion, l'assemblée se prononce en faveur d'un diplôme et d'une breloque à conférer à des musiciens à partir de 10 ans de services rendus (notre Fédération récompensait à partir de 15 années moyennant diplôme et médaille fédérale). Le secrétaire fédéral est chargé de la modification en conséquence du chapitre de nos statuts et le président de présenter à la CT les modèles du diplôme et de la breloque à créer.

Quant aux émissions radiophoniques sur les stations de Strasbourg et de Nancy, l'assemblée déplore les profondes modifications intervenues suite à la transformation de l'ex-ORTF. En effet, les émissions « Musique en Fanfare » sur Strasbourg, le « Kiosque à Musique » sur Nancy ont disparu pour être remplacées par d'autres productions qui non seulement qu'elles ont été restreintes au point de vue durée d'écoute, mais encore qu'elles ont été programmées à des heures vraiment inintéressantes. Qui — à part les ménagères — dans les rares ateliers travaillant à la chaîne — a la possibilité d'écouter la musique populaire le matin entre 9 et 11 h. en semaine? Notre Fédération a d'ailleurs décidé de se joindre aux pétitions de protestation contre ce nouvel état des choses et mettra en cause toute collaboration musicale si besoin est. Le président rappelle qu'il est déjà suffisamment regrettable que les sociétés musicales et chorales pour être honnêtement rémunérées soient attirées par les stations périphériques et étrangères plutôt que par notre propre radiodiffusion!

M. Hammer rappelle que le Centre départemental musical et culturel de Strasbourg organise des stages de formation et également de perfectionnement pour chefs de musique et il invite toutes les sociétés à repenser à cette question cruciale.

Le président signale que notre stock de papier à en-tête pour le Bulletin Fédéral d'Information est à la veille de s'épuiser: il était jusqu'à présent de tradition que ce papier nous a été offert par des maisons amies... Avis aux amateurs et merci d'avance!

En 1977 notre Fédération aura 70 années d'existence puisque fondée en 1907 à Colmar; le président se propose de célébrer cet anniversaire d'une manière digne de notre Fédération. Il préconise la constitution d'un comité d'organisation dès la rentrée des vacances de 1975 et aussitôt que sera connu le lieu où pourront se dérouler les festivités (sans doute Strasbourg ou Schiltigheim). Des invitations seront adressées en temps utile aux sociétés mandolinistes françaises et étrangères en vue de les intéresser à cette rencontre souhaitée internationale.

Le congrès fédéral de 1976 se tiendra, conformément au roulement habituel, dans le département du Haut-Rhin. Le président du groupement haut-rhinois réunira les sociétés du département après les vacances pour convenir entre elles de la date et du lieu du prochain congrès. Les autres groupements se rencontreront également à partir de mi-septembre prochain pour fixer le calendrier des manifestations individuelles et communes tels que les concerts, les festivals et surtout le concours départemental des jeunes.

La Bibliothèque fédérale va « bon train » et la centaine de pièces de tous genres de la littérature mandolinistique vient d'être déposée. Le président souhaite qu'un nombre croissant de sociétés commencent à en faire usage, notamment les sociétés récemment créées que l'administration de

M. Ritter rappelle que la durée de détention des pièces est limitée à 6 mois et que seul le remboursement des frais d'envoi sous emballage de protection est exigé de nos affiliées. La Fédération est — ailleurs en pourparlers avec deux sociétés dissoutes pour la reprise de tout ou partie de leur matériel (instruments et notes) susceptible d'enrichir davantage notre propre bibliothèque.

Vers 12 h. 30 le président déclare le congrès clos et donne rendez-vous à toutes les sociétés affiliées à l'année prochaine dans le département du Haut-Rhin.

Avant le repas en commun pris sur place, les délégués ont pu assister à la présentation d'une collection d'instruments japonais et tout chacun a pu se faire une opinion bien personnelle sur ledit matériel.

En début de l'après-midi un concert de musique plectrale a été offert par plusieurs sociétés mosellannes dans la salle du cinéma Central de l'Hôpital sous la présidence effective de la municipalité de la cité de la carbochimie et en présence de toutes les notabilités locales et régionales.

Un vin d'honneur avec le service du verre des adieux devait clore la partie officielle de la rencontre ce qui ne devait pas empêcher les autochtones et les délégués des sociétés voisines de la cité de se revoir à partir de 20 h. pour s'adonner à la danse aux rythmes d'un orchestre très dynamique.

NB. — L'adresse du président fédéral M. Ritter est 67000 - Strasbourg-Robertsau, 11, rue des Jardiniers.

ARDENNES

Fédération Musicale des Ardennes Saison 1975

La saison 1975 de la FMA a été dominée par le 56ème Congrès Fédéral de Nouzonville préparé de main de maître par l'Union Musicale Nouzonnaise et notamment par ses « chevilles ouvrières », MM Tabary, président, Phet, directeur et Beuvin, secrétaire-trésorier.

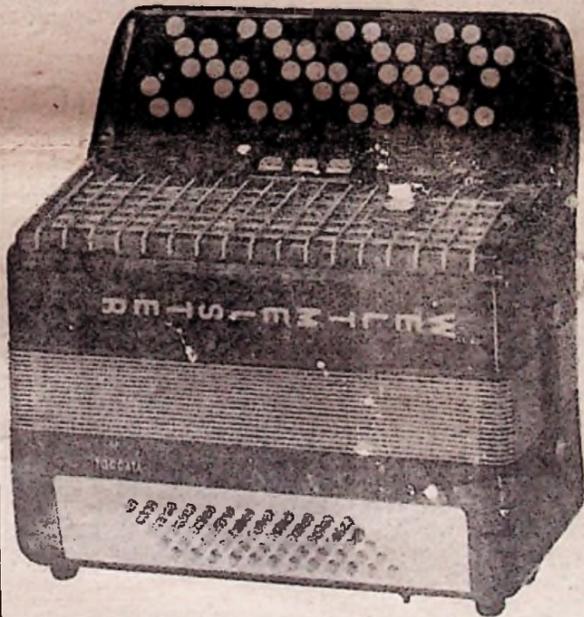
Il fut placé sous le signe de l'innovation puisque précédé par une « quinzaine musicale », renvoyant la remise du fanion fédéral en fin de journée et associant des épreuves de classement à la partie festival de la journée du 1er juin.

La « Quinzaine Musicale » fut ouverte par l'H. M. de Charleville-Mézières (Dir. J. Moscato) qui interpréta son programme 1975 consistant en une partie classique (ouverture de la flûte enchantée, la Symphonie « Inachevée » et la finale de la « Symphonie du nouveau monde ») et une seconde partie plus populaire (humoresque de Dvorak, variations sur un thème folklorique français, choral and rock out) ainsi que deux marches avec batterie (A la Française et Marche consulaire). L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville, direct. H. Kownaki, lui succéda avec au programme: « le Caillé de Bagdad, Suite Orientale de Popy, Balade Numéro 1 de Muller, L'Auberge du Cheval Blanc, Tyrol Fantaisie, ainsi que deux marches: Sambre et Meuse et les apprentis marins. Ces deux sociétés se sont respectivement produites les 20 et 23 mai. Le 26 mai, l'Harmonie de Neufmanil prend possession de la scène

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



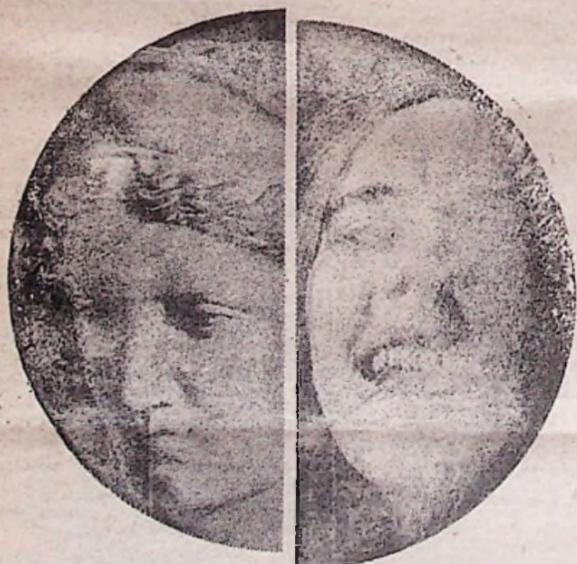
PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

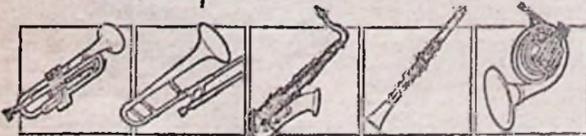
TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Documentation sur demande:

14050 SELMER - 10, rue de la Fédération 9161 - 75 PARIS 13^e - Tél. 632 59 74



de la magnifique salle des fêtes pour interpréter : (Dir. M. Bevi Copiné) « Travail et récompense » de Delbecq, « Brève cœur » de Champel, « L'heure de rêve » de G. Martin, « La madone » de Martin et « L'ange des concerts » de Martin et avec la batterie : « Marche du 1er zouave », « Marche des Mousquetaires » et « Au pays bleu » Ce même soir se produisit aussi le seul groupe instrumental adhérent à la F.M.A composé d'instruments à aines, formé et dirigé par G. Lebègue dans des arrangements d'Albinoni, Handel, Rameau, Bach, etc... Ce groupe au congrès fut cros le 29 mai par la Société organisatrice : l'Union Musicale Nourzonnaise (Dir. Philet Z.) avec le concours du groupe choral et instrumental « Crescendo » de Charleville (Dir. P. Chartogne). Sa première partie l'UMN avait inscrit à son programme : « Au pays Lorrain », « La Mascotte », « Aimer boire et chanter », « A stranger in New-York », « Spanish Rythm's » En seconde partie le groupe « Crescendo » présente sa chorale mixte (25 membres) dans des œuvres de Van Berckem à St-Pierre en passant par la folklore Champeinois, Prevert - Thiriet ou « Les boîtes à musique » de l'opérette « La belle Arabelle ».

Le point final fut mis à cette « Quinzaine Musicale » par la Musique de l'Air sous la direction du Commandant Jacques Devogel qui interpréta le samedi 31 mai un ébouriffant programme mélangé à la mode moderne allant de Mozart à Berlioz en passant par Rossini, Strauss, Paganini, etc... et Leroy Anderson sans oublier les nombreuses compositions du commandant Devogel. Cette soirée était placée sous la présidence de Monsieur le Préfet des Ardennes, Monsieur Baudequin, du Député de la Circonscription Monsieur André Lebon et de M. André Fuzelier, conseiller général. Monsieur le maire de Nouzonville et de nombreuses personnalités de la ville et du monde musical ardennais étaient présentes sans oublier Monsieur Roger Thirault, secrétaire général de la CMP.

Le 66ème congrès lui-même, formé par des membres ou représentants de 32 sociétés sur 48 inscrites, fut placé sous le signe de l'unité totale pour l'adoption des comptes-rendus du 55ème congrès de Carignan. La réalisation du bulletin de liaison No 4, du colloque sur le « Solfège et la Diction » à Bouzicourt le 16 mars, la préparation des examens fédéraux, avec égalité de divisions de solfège et d'instruments, du congrès, étant les principaux éléments de l'activité 1974-1975.

Le Président Paul Dauchy ayant, après 17 ans d'exercice, annoncé à chaque société, par écrit, auparavant, sa décision de se retirer, un renouvellement partiel du bureau suivit la réélection de MM. Chartogne, Demay, Harbulot, Moscato et l'élection de M. Copiné (Neufamill). Le vice-président Jean Pihet fut élu président (14 voix). Le bulletin blanc sur 15 vœux, son collègue Jacques Harbulot maintenu vice-président, Jacques Moscato élu également vice-président, Le secrétaire (F. Harbulot), secrétaire adjoint (N. Lacroix), Trésorier (Leroux), Trésorier-adjoint (Fournier) étaient réélus à l'unanimité Monsieur Paul Dauchy était nommé président d'honneur et se voyait remettre par le bureau un caducé souvenir ainsi que M. Demay ancien secrétaire, et M. Chartogne ancien trésorier.

Parmi les personnalités présentes au congrès signalons M. Fuzelier, conseiller général, M. Gaillard, maire de Nouzonville, M. Tabary, Président de l'U.M.N., M. Roger Thirault de la CMP et M. Devogel qui fut présenté aux congressistes par M. Dauchy.

A l'issue de la séance de travail une cérémonie au monument aux morts avait lieu vers 11 heures avec la participation de la musique de l'air qui donna une aide aux congressistes place Gambetta.

L'après-midi, l'H.M. de Charleville donna un concert en ville ainsi que l'Harmonie Municipale de Sedan tandis que se déroulaient les épreuves de classement au stade A. Stevenin. Le jury composé de MM. Thirault, Devogel, Dauchy et Pihet décerna les classements suivants :

- Harmonies : Harmonie de Neufamill - 3ème div., 2ème sect. ; Enfants d'Yvois - Carignan - 3ème div. 3ème sect.
- Fanfanes de marche : Harmonie de Neufamill - 2ème div., 2ème sect. ; Enfants d'Yvois, Carignan - 3ème div. - 2ème sect.
- Batteries-fanfanes : Enfants d'Yvois, Carignan - 3ème div., 1ère sect. ; L'Eveil - Signy-l'Abbaye - 3ème Div. - 2ème sect.
- Chorale : « Crescendo » - Charleville - 2ème div. - 2ème Sect.
- Groupes divers : « Dapason » de Sedan - 3ème div. - 3ème sect.

Après ce congrès de classement, trois défilés amenèrent les sociétés participantes Place Gambetta pour les trois morceaux d'ensemble et la remise du faucon fédéral à Nouzonville par Carignan.

En dehors de cet événement dominant, citons encore :

- L'excellent classement de l'H.M. de Charleville-Mézières au concours international de Craillheim (RFA) l'ère avec 115 points sur 121 en division supérieure. Cette société était présente à toutes les fêtes du chef-lieu et du centre des Ardennes cette année.
- Les remarquables présentations de l'H.M. de Charleville (Dir. Moscato) et son orchestre junior (Dir. Thibout), avec sa jeune batterie basée sur percussions (Dir. Vandenberg) à Carignan (Congrès des Percussions, La Grandville, Montcornet, Épavesnes (02) et Couvin (Belgique).

Le déplacement « hors-série » des « Enfants d'Yvois » de Carignan et de membres de la « Fraternelle » de Marquilly pour assister à Paris au défilé du 14 juillet et défilé à Coulommiers l'après-midi, grâce à l'accueil de M. Chalumeau, Président de la Fédération d'Ile-de-France. Les cérémonies de la fête Nationale à Carignan avaient été avancées d'un jour afin de permettre le déplacement de la Société. Signalons également que deux de ses membres, D. Boze est hélioteur au 1er Rég. de D.P. et un autre F. Harbulot (clarinette) vient d'être admis au CAPS de Musique.

Un déplacement triomphal de l'Harmonie Municipale de Vouziers (Dir. G. Deroche) à Kettig (Allemagne Fédérale) où 150 voyageurs furent hébergés par les habitants enthousiasmés par l'interprétation de « L'Auberger du Chemin Blanc » et « Le chanteur de Mexico ». Cette société compte actuellement 102 exécutants, 61 élèves et 50 majorettes dénombrés à l'A.G. du 11 juillet par le président - Maire P. Vundelle.

Le travesti réussit des musiciens séduisants (Dir. R. Demay) en artistes du Moyen-Age en défilé et leur brillant concert au château (airs de Lalande, Charpentier, Haendel, etc...) dans le cadre de la journée « Turenne » du 22 juin. (Tricentenaire de sa mort devant 20.000 spectateurs).

Les concerts de gala des harmonies de Givet (renforcé par des éléments de Revin, ces deux sociétés sont dirigées par M. R. Houssmann), Fumay, Rehel. Le 14 juillet la société compte 78 exécutants et 99 élèves autour du Directeur M. Duval.

Le 14 juillet franco-allemand de Nouvion-sur-Meuse avec « Indépendance » (Harmonie locale) et la Clique des Pommiers d'Allendord (RFA).

Les déplacements de l'Harmonie des « Deux Vireux » en Belgique.

La veillée musicale du Groupe choral et instrumental « Crescendo » dans une salle du « Foyer Social » de Charleville (Dir. P. Chartogne) avec la présence du président de la F.M.A (J. Pihet) et du Directeur de l'Ecole Normale de Charleville. Une très agréable soirée à laquelle assistait également M. Moscato Directeur de l'Harmonie Municipale.

Toutes les sociétés ont participé à toutes les fêtes patriotiques et locales de la saison tout en faisant passer les examens rituels de fin d'année à leurs élèves en leur offrant goûter et distribution de prix.

BOUCHES-DU-RHONE

L'Orchestre Juniors en très grand progrès.

Comme tous les ans, depuis 1970 la Fédération des Sociétés Musicales des BDR, a réuni en un stage musical juniors, les meilleurs jeunes musiciens ayant participé aux examens fédéraux dont les épreuves sont prescrites par la Confédération Musicale de France, en une semaine de travail et de concerts.

Ce jeune orchestre d'Harmonie, fort de 60 membres, judicieusement choisis, en rapport de la valeur de chacun d'eux, et en tenant compte de l'équilibre sonore de la formation, avait, comme de coutume, son siège à Plan de Cuques.

Pour ces musiciens venant de toutes les villes du département, la semaine du 6 au 13 juillet avait été choisie. Les répétitions de détail et d'ensemble, durant quatre jours (du lundi au jeudi) permirent à ces enfants, très attentifs et volontaires de charmer les auditeurs, fort nombreux, lors des concerts du vendredi, 11 juillet, en soirée, à St-Rémy de Provence, et du samedi 12, en soirée également à Rousset. Le dimanche, avant le déjeuner, eut lieu devant les autorités municipales, musicales et les invités, ainsi que la population, dans le jardin de la piscine, à Plan de Cuques, la dernière présentation du Savoir acquis en si peu de temps.

De partout, le public fut unanime à remarquer la belle tenue de cet ensemble et à l'applaudir très chaleureusement. Tous ces petits gens étaient sous les directions de M. Joseph Chappelle, membre du conseil d'administration, de M. Léon Puget, président de la Commission Technique et de M. Clément Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR.

Les œuvres interprétées furent : Néron, ouverture dramatique de Popy ; Le pays du sourire de F. Lehar ; Le ballet égyptien de Luigini ; Prière Intermézzo de la messe en si bémol de L. Puget ; Les échos du midi de Koblentz ; Trombones de Jack Helyer ; Perret en vacances, pour l'ouverture ; Rendez-vous chez Sylvia - le début et la fin du concert nous permit d'entendre : Dans les rurs d'Antibes et Petites femmes de Fiala ; Outre les œuvres principales, afin de ne point faire d'arrêt pour les auditeurs et de permettre à l'orchestre de reprendre haleine, furent successivement présentées :

« Air de Titus » de Mozart ; « Fugue » de Bach pour quatuor de clarinettes ; « Choral d'une messe en si bémol » de L. Puget, pour quatuor de flûtes ; « Prière du Freischütz », de Weber, pour 2 trompettes, 1 cor et 2 trombones ; « Chant religieux de Palestrina » pour 4 trombones.

Au total, deux heures de concert très varié dans tous les genres. Les chefs et les élèves se séparèrent avec regret en se donnant rendez-vous à l'année prochaine pour glaner de nouveaux applaudissements, spontanés, comme cette année-ci.

Il ne faudrait pas manquer de remercier tous ceux qui, par leur amour de la musique populaire, ont aidé à la mise en marche de ce stage et au déroulement de cette semaine de travail et de concerts. Nous ne nommerons, en ce sens, que M. Bertrand, maire de Plan-de-Cuques, et M. Charles Vidal, l'un le premier, comme chaque année, nous reunit à sa table, l'autre, le second, nous a dépannés en nous trouvant le toit pour les nuits.

En conclusion, nous pouvons espérer un renforcement de nos Sociétés musicales, par l'apport de cette jeunesse, d'abord, et ensuite par l'attrait agréable procuré aux enfants qui ont écouté nos prestations et aux parents qui verront, d'un bon œil, leurs fils ou filles aimer la Musique et la pratiquer.

CENTRE

DUN-LE-PALESTEL

Dimanche 27 juillet 1975
Congrès annuel de la F.M.C.

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre s'est tenu le dimanche 27 juillet, à l'occasion du festival départemental de musique de la Creuse, pour la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Espérance Dunoise. Auparavant, à 9 h 30, le conseil d'administration de la F.M.C s'était réuni à l'hôtel de ville.

La séance est présidée par M. André Reilin, président de la F.M.C et vice-président de la CMP. Le secrétaire de séance est assuré par M. Jean Julien, vice-président pour le département de la Nièvre.

La séance est ouverte à 10 h 45. Le président remercie vivement tous les organisateurs de cette manifestation musicale et propose que l'appel des sociétés et leurs représentants soit effectué un peu plus tard, au cours de cette réunion, afin que les retardataires aient le temps d'arriver.

Puis le président prononce son allocution et donne lecture de son rapport moral. Il dit tout d'abord sa joie de voir se tenir le congrès de la F.M.C dans cette ravissante cité toute fleurie. L'idée de décentralisation, trouvait l'occasion de se manifester, profitant de la commémoration des cinquante années d'existence de la société musicale locale, l'Espérance Dunoise. Malgré l'époque des vacances et le grand trajet imposé aux représentants des sociétés des départements faisant partie de la F.M.C, il est heureux de constater de nombreuses présences. Il félicite donc chaleureusement le Président Départemental, M. le Dr. Deffay, le Président de l'Espérance Dunoise, M. Charles Gogue-Desjardins, le Directeur, M. Auguste Foultau, le Secrétaire du Festival, M. Henri Querioix auxquels il associe la municipalité de Dun-le-Palestel, pour la réalisation de cette belle journée et à laquelle la nature et le soleil ont voulu participer.

Il a une pensée émue et reconnaissante envers celui qui fut un apôtre de la musique dans ce département : Adolphe Jouanneau. Après avoir présenté les excuses d'un certain nombre de membres du conseil d'administration, retenus pour des raisons diverses, il retrace, en développant chaque point, les activités de la F.M.C depuis son dernier congrès du 13 octobre 1974. Tout d'abord, le succès remporté par la fête départementale de l'Ailier, à Charroux, pour la célébration du centenaire de sa société de musique, et à laquelle 14 sociétés prêtèrent leur concours.

LES EFFECTIFS
S'ils sont stationnaires, soit 92 sociétés groupant environ 3.300 musiciens, il enregistre avec plaisir l'adhésion de l'Ecole de Musique de Saint-Sulpice-le-Dunois (Creuse) et la rennaissance des sociétés de la Corrèze qui viennent, après le décès prématuré et très regretté de notre ami Roger Dubat, de désigner leurs représentants à la F.M.C et la présence de M. Emile Gaillard à notre congrès est saluée avec un grand plaisir.

CONGRES DE LA CFM
Le président fait part des débats qui se sont déroulés à Paris, les 7, 8 et 9 mars dernier et auxquels assistait également M. Julien, de la Nièvre. A l'occasion du renouvellement des membres du bureau, M. Reilin a eu l'honneur d'être élu vice-président de la CFM, tandis que, par ailleurs, le secrétaire d'Etat à la Culture le désignait comme membre du Conseil National de la Musique Populaire.

EXAMENS FEDERALS
23 sociétés ont présenté environ 300 élèves et le président profite pour rendre hommage à ceux qui se dévouent à la préparation des élèves et aux responsables des jurys qui n'hésitent pas à sacrifier un temps précieux pour participer à ces épreuves.

CONCOURS D'EXCELLENCE
Ils ont eu lieu à Paris, le 9 mars 1975, et quatre candidats de notre Fédération ont obtenu un premier prix d'excellence d'instrument. Notre Fédération peut en être fière.

CONCOURS DE MUSIQUE
Un nouveau règlement des concours est actuellement à l'étude. Toutefois, les concours ont eu lieu cette année, et ont permis à deux de nos sociétés de gravir un échelon mérité, à savoir l'Harmonie de Cosne-sur-Loire en 1ère division-2ème section, et l'Harmonie de Gannat, en 1ère division-1ère section.

RECOMPENSES
Toutes les demandes déposées pourront être attribuées et parviendront en temps utile aux sociétés pour la prochaine Sainte-Cécile. Une seule recommandation : envoyer les demandes dans les délais prévus, c'est-à-dire avant le 1er juin de chaque année.

ASSURANCES
Malgré l'absence de notre ami Deigouffre, qui s'occupe tout spécialement des assurances, il est vivement rappelé aux sociétés qu'elles doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour se prémunir contre les accidents pouvant survenir à l'un ou l'un de leurs membres et pour lesquels elles sont responsables. Il est conseillé de profiter des conditions particulièrement intéressantes offertes dans ce sens par l'assurance collective de la C.M.F.

Le Président profite de l'occasion pour rendre hommage à M. Deigouffre et lui adresser l'expression de la reconnaissance de la F.M.C.

CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN, DE TOUCY (C.N.P.M.A.E.)

Le Président rappelle que ce Centre a commencé de fonctionner à Pâques, et que les stages se succèdent avec un réel succès. Toutefois, un tel fonctionnement est onéreux et il convient d'aider au maximum ses responsables, en achetant des macarons vendus exclusivement au profit de ce centre. D'autre part, la F.M.C a participé à cette aide en prêtant une somme de 5.000 F en dehors d'une subvention de 500 F déjà versée l'an passé. Il souligne également, un grand merci, que des sociétés de la F.M.C ont effectué des dons directs.

Grâce aux stages organisés, à la valeur de l'enseignement qui y est dispensé, un certificat d'aptitude à l'animation et à la direction des Sociétés Musicales d'Amateurs pourra être délivré, ce qui permettra l'ouverture de carrières à nos meilleurs élèves.

MUSIQUE A L'ECOLE
Un travail très important est effectué par M. Marcel Landowsky, en ce qui concerne l'enseignement de la musique à l'école. Espérons que cette excellente initiative verra une solution concrète dont nos sociétés pourront être les heureux bénéficiaires.

MUSIQUES MILITAIRES
Les jeunes musiciens qui désiraient effectuer leur service dans la musique doivent en adresser la demande aux présidents départementaux. Les démarches entreprises par le Commandant Jules Semler-Collery dans ce sens rendent également de grands services à nos sociétés.

ORGANISATION REGIONALE
Si aucune décision n'a encore été prise officiellement par la CFM quant au regroupement des sociétés dans le cadre des régions de programme, il est vivement conseillé de créer notre organisation musicale locale prête dans le cas où les conseils régionaux auraient la possibilité d'affecter des crédits pour nos sociétés musicales.

SUBVENTIONS DES CONSEILS GENERAUX
Le Président adresse un chaleureux remerciement aux conseils généraux qui apportent leur aide à nos sociétés. Il signale toutefois que actuellement, seul celui de l'Ailier subventionne la F.M.C.

Enfin, il adresse ses vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent pour nos sociétés et aident ainsi au rayonnement de la musique dans nos villes et nos campagnes.

Le présent rapport mis aux voix, est adopté à l'unanimité après avoir été vivement applaudi. Le Président donne ensuite la parole au Trésorier, M. Raoul James, pour la lecture de son rapport financier qui ne représente pas un bilan annuel, puisque le précédent avait été voté en octobre 1974. Bien que les dépenses augmentent, un excédent de 4.632,55 F a été réalisé. Toutefois, en raison de la majoration de la cotisation confédérale et de l'abonnement au journal, il est vraisemblable qu'il aura lieu de prévoir un relèvement des cotisations en 1976. Une proposition tendant à ce que ce relèvement devienne automatique a été formulée. Elle sera examinée lors du prochain congrès. Après l'avis des commissaires aux comptes désignés par le Conseil d'Administration, MM. Virlozeux et Sainte-Martine, le rapport est adopté à l'unanimité.

APPEL DES DELEGUES ET REMISE DES POUVOIRS
Le secrétaire de séance procède alors à l'appel des délégués et la remise des pouvoirs est effectuée. Sur 92 délégués, 52 sont présents ou représentés.

RAPPORTS DES VICE-PRÉSIDENTS DEPARTEMENTAUX
M. Paul Troubat n'a pas de délégation particulière à faire puisqu'il est le Président Reilin à déjà, dans

son rapport moral, retracé l'activité dans le département de l'Ailier. Le Dr. Deffay signale les difficultés rencontrées sans cesse par toutes les petites sociétés, tant sur le plan financier qu'au niveau du recrutement. Il est heureux que le congrès ait pu avoir lieu dans un tel engagement et remercie chaleureusement tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette fête musicale.

Quant à M. Emile Gaillard, nouvellement élu dans la Corrèze, il espère que l'activité, momentanément interrompue après le décès de M. Dubat, reprendra et qu'il pourra en apporter la certitude au prochain congrès.

Enfin, M. Julien, pour la Nièvre, informe les participants de l'effort consenti par le conseil général de la Nièvre pour ses sociétés musicales. Il rappelle le succès remporté par l'Harmonie de Cosne-sur-Loire au dernier concours. Il signale qu'une société a demandé des macarons au profit de Toucy, que deux élèves, un de Cosne et un de Clamecy, ont participé au stage de saxophone de début juillet à Toucy et qu'enfin, la Philharmonie charitoise, a organisé un concert au profit de ce centre, ce qui a permis au Président de remettre un chèque de 1.000 F dans les mains de M. Tonnon, Directeur du Centre, lors de sa visite à Toucy.

En ce qui concerne les rapports de la Nièvre avec les fédérations de la région de Bourgogne, il annonce qu'une association légale a été constituée, avec l'accord du Président Reilin, et qu'une réunion doit avoir lieu à Dijon en septembre, sous la présidence de ce centre de Région, pour discuter de tout ce qui concerne la culture en général et la musique en particulier. Pour ce qui est des examens d'élèves, il cite les chiffres des élèves présentés, à savoir 238 en solfège et 108 en instruments, soit 346 élèves, dont 316 récompensés. Enfin, il signale le départ, pour raison de santé, de M. Sully, Directeur de l'Harmonie de Decize et regrette vivement ce chef de réelle valeur, tant comme homme que comme musicien.

En raison de l'horaire impératif que demande le festival, le Président Reilin demande de passer rapidement sur les sujets déjà traités dans son rapport moral, c'est-à-dire : les assurances, les récompenses, les examens d'élèves, l'organisation régionale, le Centre de Toucy et le Journal confédéral.

Aucun vœu n'ayant été présenté, il passe donc aux manifestations, au congrès et à la fête fédérale 1976. Déjà demandé depuis plusieurs années par Gannat, il est décidé que le congrès et la fête fédérale auront lieu dans cette ville pour la Pentecôte 1976, à l'occasion de l'organisation d'un concours de musique. Les Journées se dérouleront comme suit : samedi après-midi réunion du conseil d'administration de la F.M.C ; dimanche, concours de musique et fête fédérale ; lundi, congrès.

D'autre part, la Société Musicale « L'Espérance » de Villefranche d'Ailier, a demandé le patronage de la F.M.C. pour un festival qu'elle voudrait organiser fin juin 1976. Le président de la F.M.C prendra contact avec la Société et le Comité de Direction décidera par la suite.

En outre, le président Reilin informe les membres présents du concours international d'harmonies C.I.S.P.M. « La Biennale de Vichy », les 19 et 20 juin 1976.

Renouvellement du tiers sortant et élections au conseil d'administration. Sont renouvelés pour l'Ailier : MM. Boutillier, Duteries, Erard et Fossez.

Sont élus pour la Corrèze : MM. Jean Cuéille et Henri Gaillard, ce dernier étant désigné à ce poste de vice-président de la F.M.C.

En ce qui concerne le remplacement de M. Moreau de la Creuse et de M. Champault de la Nièvre, tous les deux démissionnaires, une décision sera prise au prochain congrès lorsque les Unions Départementales concernées auront fait des propositions.

Avant de clôture cette séance, il donne la parole à M. Peyriat, Directeur Départemental de la Creuse de Jeunesse Sports et Loisirs, qui a assisté à nos débats. En termes choisis, il exprime sa conviction que la musique est une des parties essentielles de la culture et qu'avant l'apparition au 1/3 temps à l'école primaire, cela laisse prévoir des jours meilleurs pour la musique et nos sociétés populaires. Pour sa part, il est tout disposé à œuvre dans ce sens en attendant que les crédits mis à la disposition du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports seront sensiblement augmentés.

Un vin d'honneur étant prévu à la mairie de Dun-le-Palestel, en présence du maire, conseiller général et également de M. Chanderinot, Député de la Creuse, Président du conseil général et du conseil régional du Limousin, le président Reilin leve la séance à 12 h 20.

Le secrétaire de séance
Jean JULIEN

DUN-LE-PALESTEL (Creuse) 27 juillet 1975
Les Membres de la Fédération Musicale du Centre reçus par la Municipalité
Dimanche, M. Eugene Caillaud, conseiller général, maire de Dun-

le-Palestel, entouré de son Conseil municipal, recevait à la mairie les membres de la Fédération Musicale du Centre qui s'étaient réunis en congrès dans la matinée.

MM. Chandernagor, député de la Creuse, Président du Conseil régional, du Conseil général; Peyrinc, directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs; le représentant de la municipalité de Bernhausen; M. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France, Président de la Fédération Musicale du Centre; les membres du bureau; les présidents et directeurs des sociétés musicales de l'Allier, de la Corrèze, de la Creuse et de la Nièvre; M. Lauzanne, président de l'Union des S.I. de la Creuse; M. Baillement, délégué départemental au Tourisme; M. Picoty, maire de La Souterraine; le président de « L'Espérance Dunoise »; M. Charles Gogue et les membres du Comité d'organisation du festival départemental de musique; l'adjoint Laleu; M. Tourand, inspecteur du Trésor; les représentants de sociétés locales, assistaient à cette réception qui débutait par l'allocution de M. Callaud.

Après le maire, le président Gogue prenait la parole. Il excusait plusieurs personnalités et tout particulièrement M. François Verdet, président d'honneur de l'Espérance Dunoise. « C'est lui, dit-il, qui, avec le chef Fernand Poulléau, de vénérable mémoire qui ont fait de l'Espérance Dunoise ce qu'elle est aujourd'hui. Vous voudrez bien permettre au responsable de l'Espérance Dunoise, qui fête aujourd'hui son cinquantenaire et, de surcroît, responsable du Comité touristique, de vous dire sa joie d'accueillir à Dun-le-Palestel le congrès de la Fédération Musicale du Centre, les membres du conseil d'administration et, à leur tête, le président André Relin, directeur de l'Harmonie de Vichy, dont chacun connaît bien la renommée dans la cité thermal et au-delà et qui, aujourd'hui, dirige pour la première fois son congrès avec le titre tout neuf de vice-président de la Confédération Musicale de France ».

Le président Relin remercie le maire et son Conseil municipal pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux congressistes. Il salue les personnalités présentes et félicite le président Gogue, le chef Poulléau et M. Querioix pour l'organisation de la journée.

M. Chandernagor, président du Conseil général, dit que c'est une période faste pour le canton de Dun-le-Palestel. « Hier soir j'étais à Fresselines pour le festival théâtral, aujourd'hui à Dun pour le festival de musique. Théâtre populaire, musique populaire, c'est très bien ainsi, parce que les gens participent. Dans la mesure de nos moyens, nous vous aiderons ».

Le président Relin avait une mission bien agréable à accomplir, celle de remettre à M. Callaud, maire, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour services rendus à la cause de la musique populaire.

C'est sous les applaudissements de l'assistance qu'il épinglait sur la poitrine du récipiendaire cette médaille d'or et lui donnait l'accolade.

Un vin d'honneur mettait un terme à cette sympathique réception. Nous adressons à M. Callaud nos bien vives félicitations pour cette distinction. (La Montagne 31-7-75)

Le Festival départemental de musique a obtenu un éclatant succès populaire

Après la cérémonie au monument aux morts, les sociétés musicales défilaient dans un ordre parfait drainant vers le magnifique parc de La Font-Martin un public très nombreux.

Parmi cette nombreuse assistance, on remarquait MM. Chandernagor, député, président du Conseil général; Peyrinc, directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et Loisirs; Picoty, conseiller général, maire de La Souterraine; Callaud, conseiller général, maire de Dun-le-Palestel; Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération Musicale du Centre, et les membres de son bureau; le représentant de la municipalité de Bernhausen, M. Dalewski, président du Comité de jumelage; Gardet, maire de Saint-Maurice-la-Souterraine; Lacoste, maire de Sagnat; Allard, représentant M. Fauconnier, maire de Fresselines, etc...

Tout à tour, les sociétés allaient prendre place sur l'immense podium. L'Entente Musicale Dun - La Souterraine ouvrait le Festival avec « Kansas City Fantaisie Jazz » de Darling, puis venait la société de Guéret - Jarnages qui interprétait une marche - concert : Riant Nancy et Arabella paso-doble. La clique des sapeurs-pompiers de Bousac terminait la première partie du programme. En seconde partie, la fanfare d'Evau-les-Bains jouait un extrait de Don Juan de Mozart et Corolla Slow Rock pour harmonie; l'Entente Moutier-Malcard-Bonnat - Roches interprétait Les Roches-Bleues et la Lyre d'Orphée, la Lyre d'Aigurande un arrangement moderne. The Symphony et une fantaisie sélection. « Une petite virée à Paris » : enfin, la société de Bernhausen, invitée d'honneur du Festival, interprétait Mixed Pickles, de Max Leeuan. Pour terminer cet exceptionnel Festival, l'ensemble des sociétés sous la direction de M. Pion, jouait trois morceaux d'ensemble Beaufort d'A. Jouannet, Marche de Lull et de Creuse en Indre d'Albert Lerouge.

C'est le dévoué secrétaire général du Festival, Henri Querioix qui présentait les sociétés, alors que le président Charles Gogue remettait à chaque directeur la médaille - souvenir du Festival.

Un après-midi musical qui démontre que la musique populaire est bien vivante en Creuse, grâce au dévouement des directeurs de sociétés et de leurs musiciens.

Ce festival marquait le cinquantenaire de l'Espérance Dunoise. Le président Relin épingla sur la bannière de la société la médaille du cinquantenaire et félicita le président Cogué et ses amis du comité pour la parfaite organisation et réussite du Festival.

(Le Populaire du Centre 4-8-75)

Succès sans précédent pour le gala du cinquantenaire de l'Espérance

La soirée de gala organisée par l'Espérance Dunoise pour le cinquantenaire de sa fondation a connu un succès sans précédent. Dès 20 h. 30, il fallait jouer des coude et enjamber les personnes assises sur l'herbe (toutes les chaises, 500 avaient été prises en un quart d'heure) pour trouver une place dans la vaste enceinte du parc de la Font-Martin quand majorettes et Entente Musicale ouvrirent le concert de gala.

Du programme lui-même, sobrement présenté par Paul Poulléau et aimablement traduit en allemand par Dominique Feugère, nous dirons qu'il fut parfait, très complet (peut-être un peu trop) mais chacun en eut pour son argent.

Retenons le charme et la perfection chorégraphique des majorettes de « La Souterraine », superbement entraînées par Marie-Christine; le talent des solistes Marcel Chanton, Albert Lerouge, Jean Milnier, Marie-Claude Merle, dont la voix splendide fit merveille dans les « Trois Valses » de Strauss; le brio des jeunes accordéonistes et trompettistes d'Aigurande et surtout le remarquable concert offert par la Philharmonique de Bernhausen, dont les cultures étincelaient sous les feux de lumière.

La perfection des interprétations, la prestation originale de certains morceaux comme la fantaisie sur les œuvres d'Offenbach, avec les solistes se levant soudain pour mieux offrir leurs notes à la foule, la verve du timbalier (on n'est pas habitué à admirer un tel instrument dans nos sociétés), tout cela remplit d'enthousiasme la foule considérable disposée en amphithéâtre devant l'immense podium.

Et la soirée s'acheva en apothéose par un final groupant les musiciens de Bernhausen, d'Aigurande et de Dun-La Souterraine, cependant que les majorettes terminaient leurs gracieuses évolutions aux accents de « Vienne reste Vienne » et que crépitaient sous les étoiles des applaudissements sans fin.

Quelle journée et quelle soirée ! Dun-le-Palestel en gardera longtemps du souvenir, car on n'avait jamais vu une telle assistance et un tel succès pour des concerts de musique.

Merci à tous les artisans de cette fête populaire à laquelle ont participé organisateurs, responsables, musiciens creusols et allemands, fraternellement mêlés aux familles d'accueil.

Le lendemain, ce fut pour les Allemands la matinée libre (enfin), le déjeuner dans une chaude ambiance, ô combien ! à l'Hôtel de France et la promenade sous un soleil de plomb à Fresselines et Crozat, où une fraîcheur bienfaisante attendait les hôtes conduits par quelques membres du Comité touristique.

Et, à 18 heures, ce fut, à Dun-le-Palestel, le grand départ pour Bernhausen, dans le superbe car à deux étages qui fit l'admiration des Dunois comme des Strasbourgeois.

(La Montagne - 5-8-75)

CHEFS DE MUSIQUE
du « Centre-Ouest » confiez-nous
vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI
Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix
E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34.67
REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
3, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Schvartz 13 médailles du centenaire, à Mme J. Pesce, MM. Pirs, Leroy, Devaux, Laforgé, vice-président de la Fédération « Champagne-et-Meuse »; Liesenfelt, Pierquin, Wacquant, Noël Lambert, responsable de la batterie-fanfare; René Lambert, Sénard, Gabriel, Grand pour leurs cinquante années de présence au sein de l'Harmonie; M. Laforgé remit celle destinée à M. Schvartz. « La Marseillaise », exécutée par toutes les sociétés, sous la direction de M. Liesenfelt, clôtura cette belle manifestation musicale.

MARNE Festival de Musique à Dormans, le 15 juin 1975

Ce festival avait une « note » internationale puisque la Musique municipale de Dormans faisait coïncider cette manifestation avec la réception de la Fanfare-corps de Dorsten (Allemagne). Cette amitié franco-allemande, datant d'une dizaine d'années, a permis aux deux sociétés de musique de sceller des liens solides qui se sont concrétisés par plusieurs déplacements mutuels. Réception, départ de garçons au cimetière militaire, au monument aux morts, messe en la vieille église Saint-Hippolyte avec le concours de la Musique de Dormans et des chœurs allemands, précédant au festival.

Dès 14 h., les sociétés de musique, auxquelles s'étaient jointes les Majorettes de Dormans, parcouraient la commune pour se retrouver dans le magnifique parc du château où avaient lieu les auditions.

Le Club des Accordéonistes et Guitaristes Champenois commentait le programme avec « Vieux Camarade de Telcke et Wiener Luft » de Demaële. Venait ensuite L'Avant-Garde d'Epernay avec « Bolivar » de Gadenne et « Sander » de Poncen, la Fanfare de Fleury-la-Rivière avec « Le Petit Duc » de Lecocq et « Le Palais d'Indra » de Martin; la Fanfare-corps de Dorsten avec de brillantes fanfares pour cuivres et batterie; L'Espérance de Venteuil avec « Francœur » de Doplan et « La Garde du Roi » de Ménéchet; la Musique d'Oger avec une Sélection sur « Miréille » de Gounod et une fantaisie sur des airs de « La Joyeuse Époque » de Debécq; la Fanfare de Damery avec « Golden Line » de Lecmann; la Société Philharmonique de Champagne, invitée d'honneur, interprétait « Springtime » de Duljck; « Le Ballet de Faust » de Gounod et « West Side Story » de Bernstein.

Parmi les personnalités qui entouraient M. Rénepont, maire de Dormans et président de la Fanfare, nous remarquons M. Marty, sous-préfet d'Epernay; M. Colley, sénateur de la Marne; M. Guérin, député; M. Lampen, bourgmestre de Dorsten; M. Bigotte, président de la Fédération de Champagne-et-Meuse; M. Mauclair, président de l'Union Musicale.

Festival à Broys, du 29 juin 1975, organisé par l'Étoile Broysenne

Petite commune d'à peine 500 habitants, Broys peut s'enorgueillir d'une certaine vitalité sur le plan musical. Elle possède en effet une Fanfare d'un bon niveau et une Batterie-Fanfare fort dynamique. C'est cette dernière formation qui avait la charge d'organiser le festival.

Le président Caillebourdin souhaitant la bienvenue aux personnalités et aux très nombreux auditeurs, rappela que l'Étoile Broysenne fêtait cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Il poursuivait en constatant que la musique est un capital de longue vie puisque elle permettait de rester jeune moralement. Il remercia tous ceux qui contribuèrent à la réussite de cette journée, à ces « bénévoles » qui ne ménagent pas leur peine et fit un appel aux parlementaires et élus régionaux pour qu'un soutien efficace empêche de mourir les sociétés musicales qui sont une part importante de l'animation des petites communes.

Douze sociétés s'étaient données rendez-vous à la Fanfare de Broys-le-Grand, Les Régionnettes de Vertus (Majorettes), la Fanfare de Baye, la Musique de Fère-Champenoise, la Fanfare de Bannes, les Batteries Napoléoniennes de Charly-sur-Marne, la Fraternelle

de Corroy, L'Avenir Courtonnais de St-Loup de Naud, l'Harmonie de Sézanne, la Fanfare Libre de Broys et la Musique des Jeunes de Pargny-sur-Saulx.

Si tous les ensembles ont confirmé leur qualité, il est à retenir l'excellente impression fournie par la Musique des Jeunes de Pargny. Formé il y a tout juste un an, dirigé par un chef de 22 ans, qui a su communiquer sa foi et son allant, cet ensemble méritait une mention toute spéciale pour la qualité de son audition. Le directeur de Corroy, M. Godinet, recut également un succès mérité. Il porte allègrement ses 86 ans et dirige cette société depuis plus de 25 ans.

Le morceau d'ensemble « Sambre et Meuse » était exécuté sous la direction de M. Roger Mayance. Autour du président Caillebourdin, nous remarquons les présences de M. Caulier, député; Jean Mayance, maire de Broys; Albert Lelarge, président d'honneur de l'Étoile; Saignes, conseiller général, et Michel Houllmont, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne-et-Meuse.

VITRY-LE-FRANÇOIS

Devant près de 800 auditeurs, l'Harmonie du Cercle des XVII, sous la direction de M. Michel Chanut, offrit, en soirée, le samedi 31 mai, un grand concert de gala.

Le programme, très éclectique et de haute qualité, comportait deux parties :

La première, en formation traditionnelle harmonie-batterie présentait :

T.A.M. Marche de revue de R. Fayeulle; Ballet des deux Pigeons, A. Messenger, Tap-Toe Majorettes, Défilé parade de G. Luybaerts, Porgy and Bess, sélection de G. Gershwyn, Westminster, fantaisie de G. Luybaerts.

Pour la seconde partie, le Cercle des XVII se présentait en formation Harmonie-symphonique, avec l'ensemble de cordes, les professeurs et élèves de l'École Municipale de Musique, et devait exécuter, sous les applaudissements d'une foule enthousiaste, en tête de laquelle on remarquait M. Bernard, Conseiller général, maire de la ville et plusieurs membres de la municipalité vitrytoise.

— La Grande Porte de Kiev, final de « Tableaux d'une Exposition », Moussorgsky-Ravel.

— Concerto pour violons en la mineur, Vivaldi, au piano d'accompagnement Mme J. Chanut.

— Concerto pour une voix, Saint-Freux, trompette - solo François Legée.

— Symphonie No 5 en ut mineur, 1er mouvement, Beethoven.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Congrès à Rougemont-le-Château, les 31 mai et 1er juin 1975

Le Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort et le Festival de Musique organisé par l'Harmonie municipale de Rougemont-le-Château, à l'occasion de son centenaire, se sont déroulés, les samedi 31 mai et dimanche 1er juin 1975, à Rougemont-le-Château.

Dès le samedi 31 mai, le Comité Fédéral se réunissait sous la présidence de M. Georges Vriez pour discuter des questions prévues à l'ordre du jour du congrès.

Le dimanche matin 1er juin, à partir de 9 h., l'assemblée générale s'est tenue dans la salle des conférences du foyer rural de Rougemont-le-Château. Après avoir ouvert la séance, le président Vriez souligna que le congrès de ce jour a un double but: nous réunir pour dialoguer et fêter une société centenaire, l'Harmonie mu-

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)



- TROMPETTES
- TROMBONES
- CORNS D'HARMONIE
- CORNETS - TROMPETTES
- CORS ALTOS
- BUGLES
- SAXOPHONES
- ALTOS
- BASSES
- CONTREBASSES
- et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

CHAMPAGNE ET MEUSE

ETAIN (Meuse) L'Harmonie stanoise en route vers son bi-centenaire

Sous un ciel couvert et un temps lourd, mais sans pluie, dimanche 22 juin, l'Harmonie stanoise, fondée en 1875, faisait son centenaire.

Dès 13 h. 30, sur la place de l'hôtel de ville, M. Schvartz, maire et conseiller général, président d'honneur de la société, M. Pierquin, président, et M. Wacquant, directeur, accueillèrent les sociétés musicales. Le cortège défila dans les rues de la ville pour arriver au stade municipal où devaient se produire les sociétés.

Tout d'abord, les 40 exécutants de l'Harmonie municipale de Bar-le-Duc, sous la direction de M. Roger Pirs, puis l'Harmonie municipale de Commercy, forte de 85 exécutants dirigés par M. Leroy; « La Piennoise » de Joudreville, avec ses 45 exécutants dirigés par Mme Jocelyne Pesce; enfin, l'Harmonie « La Longovicienne », avec ses 45 exécutants placés sous la direction de M. Daniel Devaux, exécuteront des morceaux variés, tous de qualité, fort appréciés et applaudis par les auditeurs.

Ensuite, M. Pierquin fit le panegyrique de la société qui, malgré des difficultés et les interruptions pendant les guerres, a tenu bon pendant un siècle. Il cita tous ceux qui, au cours de ce siècle, ont œuvré pour la société et souhaita longue vie aux sociétés présentes et en particulier à l'Harmonie stanoise, en route pour son bi-centenaire.

Ce fut alors le moment de la remise de la médaille du Centenaire, offert par la Confédération Musicale de France à la bannière d'Étain par M. Schvartz. M. Paul Liesenfelt, ancien chef de musique de l'Armée de l'Air et des houzilliers de Blaisy, prit la direction pour l'exécution de son œuvre « Bourgogne et Champagne », puis furent remises par M. Schvartz

nicipale de Rougemont-le-Château. L'organisation de ce congrès a été le fruit d'un travail considérable et Monsieur Vriez remercie la cheville ouvrière, M. Jean Schneider, directeur de l'Harmonie municipale, l'er Prix de Conservatoire, professeur éminent, musicien de premier plan; il a été aidé dans sa tâche par un comité dynamique, épaulé par M. Novier, maire de Rougemont-le-Château, et son Conseil municipal, qui ont voulu une musique digne de leur cité et qui y sont parvenus. A noter que M. Novier, maire, se trouve présent au congrès, aux côtés du président Vriez. Les remerciements du président vont également à toutes les formations qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours afin que ce congrès reste gravé dans l'esprit de tous.

Le président remercie les sociétés qui ont répondu favorablement à la circulaire envoyée par MM. Pochon et Poirot pour marquer son jubilé.

Avant d'aborder l'ordre du jour, une minute de silence est observée à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année écoulée.

A l'appel des Sociétés (43 sont représentées par 104 délégués), 7 Sociétés sont excusées. La lecture du procès-verbal du précédent congrès (1974 à Baumeles-Dames) est faite par M. Henri Adam. Ce procès-verbal est adopté par le congrès.

SITUATION DES SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES. — Notre Fédération compte actuellement 140 sociétés.

MARCHE DE LA FÉDÉRATION.

Le président fédéral s'étend sur la marche de notre Fédération, les faits dominants de cette année passée : le succès obtenu à Vichy par l'Harmonie du Personnel des Automobiles « Peugeot » de Sochaux, sous la direction de son chef, M. Daniel Zemp, et dans le cadre des « Musiciens du Soir », le succès également de l'Harmonie municipale de Valdoie, sous la direction de son directeur, le compositeur André Zemp, qui, à l'écran, est parvenu à un formidable succès, concrétisé par de nombreuses lettres d'amis de la musique félicitant musiciens et directeur. Le président salue et remercie ces deux belles sociétés qui, par leur travail et formées d'artistes remarquables, ont porté en haut le renom de la Musique et fait honneur à notre Fédération. Monsieur Vriez tient à remercier aussi M. Joseph Zemp, directeur de l'Harmonie « Alstom » qui, malgré un énorme travail, a à nouveau avec de dévoués membres du jury, sous la présidence de notre ami M. Camil Pochon, organisé les examens en Supérieure B de 20 candidats retenus par nos jurys régionaux.

Les rapports des différentes commissions (Finances, Droits d'Auteurs, Administrative, Artistique, Récompenses, Assurances) sont approuvés à l'unanimité.

EXAMENS FÉDÉRAUX - PRIX LOUIS-SCHUMACHER. CENTRE DE TOUCY. — M. André Garaffi, qui a la conduite et le soin des examens fédéraux, remarque qu'il n'y a pas de problème, sauf que beaucoup de sociétés ignorent les dates des examens, ce n'est pourtant pas faute d'indications puisque le calendrier de ces examens, établi par le Comité à sa réunion d'automne, porté dans le compte rendu de ladite réunion, est adressé à toutes les sociétés.

Elèves présentés à nos centres en 1975 : 1.225 - Belfort, 393; Montbéliard, 337; Besançon, 216; Luxeuil 42; Lure, 50; Vesoul, 114; Mirey, 16; Montebailly, 25; Héricourt, 32 (dont 20 en Supérieure B).

Les lauréats suivants ont été sélectionnés pour participer au Concours d'Excellence à Paris, en mars 1976 : Isabelle Boutonnet et Jocelyne Calmelet. Le jury n'a pas retenu de candidats pour le Grand Prix « Louis-Schumacher » cette année.

Tous les renseignements concernant le Centre de Toucy sont donnés par le journal de la C.M.F. et par le président fédéral, sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

CORRESPONDANCES AVEC LES SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES. — M. Pierre Vuillemin, trésorier, signale que l'abonnement obligatoire de chaque société au journal de la C.M.F., décidé au congrès de Baumeles-Dames l'année dernière, lui a bien compliqué ses comptes, car de nombreuses sociétés ont omis de joindre à leurs cotisations le prix de cet abonnement. Il était pourtant bien précisé dans les instructions générales envoyées par le secrétaire général de payer 10 F en plus pour cela ; de plus, aucun correspondant n'indiquait sur l'état d'effectif, destiné au trésorier, les sociétés âgées de moins de 16 ans. Pour le prochain exercice, un nouvel imprimé sera établi, sur lequel les sociétés devront récapituler obligatoirement les sociétés de moins de 16 ans et de plus de 16 ans. Par contre, des sociétés ont demandé le livre fédéral au trésorier, en lui envoyant la somme de 20 F; cette demande doit être faite à la Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris, et les 20 F à envoyer à la même adresse.

Le secrétaire général, M. Bagnol, déplore le nombre de 45 sociétés non à jour de leurs cotisations à la date du 20 janvier 1975, et 17 encore au 20 février; ce qui l'oblige au nom de la Fédération, à adresser des circulaires de rappels.

CONGRÈS DE LA C.M.F. — Le secrétaire général, Marcel Bagnol, délégué par le président à l'Assemblée générale de la Confédération Musicale de France, à Pa-

ris, les 7, 8 et 9 mars 1975, fait un compte rendu sur cette assemblée en indiquant quelques statistiques importantes.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ. — Les membres sortants rééligibles, MM. Pochon, Prost, Romand, Adam, Bouvret, Erard, Garaffi et Rousseau, sont renouvelés dans leurs fonctions.

Avant la clôture du congrès, M. Camil Pochon, vice-président, demande la parole pour s'adresser à M. Vriez, président fédéral, en ces termes :

« Mon bien cher Président, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accepter la médaille de vétéran avec palme, que, personnellement, je tiens à vous offrir pour votre jubilé, avec mon affectueux amitié qui vous est acquise depuis plus d'un quart de siècle. En vous remerciant d'avoir consacré votre vie à la Musique Populaire, à notre Fédération Musicale, à toutes nos sociétés fédérées, je veux également rendre hommage au grand artiste que vous êtes, car, par vos connaissances musicales. Vos dons réels, vous avez donné à la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort une impulsion sans cesse croissante qui a valu à nos collègues au sein de la Confédération Musicale de France.

Ces paroles et cette remise de médaille furent très applaudies par les congressistes. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 11 h. 30.

A l'issue de la réunion, l'Harmonie de Masevaux emmena en musique des congressistes jusqu'au monument aux morts où, après l'envoi des couleurs, M. Novier, maire de la commune, et M. le Président Vriez déposèrent une gerbe, avant la remise de la médaille du Centenaire au drapeau de l'Harmonie de Rougemont-le-Château.

Au vin d'honneur offert par la municipalité, au foyer rural, M. Novier, maire, après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes de la commune, a fait l'historique de l'Harmonie municipale centenaire, ancienne fanfare des Usines Victor-Ehrhald dont les exécutants travaillaient à l'établissement, qui fut prise en charge par la municipalité. Monsieur Vriez, président fédéral, remercia, au nom des congressistes, M. Novier et la municipalité pour leur bon accueil. Après un repas en commun, rendez-vous fut pris sous le chapiteau pour un festival très réussi.

direction de notre ami Désiré Dondeyne, avait attiré une foule d'au moins 500 personnes, venues de Saint-Rémy et des environs. Le programme, très éclectique, comportait une partie « classique », avec notamment l'Ouverture de Sémiramis, de Rossini, et les Danses Poloviennes du Prince Igor, de Borodine; un intermède par la Batterie-Fanfare, et une partie « variétés » par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare réunies.

Le dimanche matin, dès 10 h., la ville retentissait des échos de la Batterie-Fanfare « Le Trait d'Union », de Saint-Germain-en-Laye, précédée des Majorités de Cressely, défilait et donnait une ambiance sur les diverses places.

A 11 h. 30, avait lieu la réception officielle à l'Hôtel de Ville, où le maire, M. Darou, accueillait les personnalités : M. Dumond, conseiller général; M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France; M. Malfait, président de l'Union départementale des Associations Musicales des Yvelines; M. Scieiller, président de la Société Musicale; M. Robelot, secrétaire, et M. Jean Doucet, directeur. Le fantaisiste Raymond Devos, qui fut autrefois clarinetiste à la Société Musicale, était présent pour la plus grande joie de tous. Autour des personnalités se pressaient les musiciens et leurs familles.

M. Darou, maire de Saint-Rémy, rappela d'abord dans une brève allocution, l'histoire de la Société Musicale et adressa des éloges mérités à M. Doucet, son directeur, et à M. Robelot, son secrétaire, et à l'âme de la musique saint-remoise. Puis M. Scieiller, président de la Société Musicale, insista sur le renouveau de la musique populaire et le regain d'intérêt qu'elle suscita. Enfin le président Pin dit sa satisfaction de voir que les sociétés musicales d'amateurs sont bien vivantes en Île-de-France, où elles sont plus de 200. Il définit le rôle de ces sociétés à la fois sur le plan culturel et sur le plan social : écoles d'initiation à la musique et particulièrement à la musique d'ensemble, et aussi écoles de camaraderie et d'amitié. Et, après avoir conclu par des félicitations aux dirigeants actuels et un hommage à leurs prédécesseurs, il éprouva sur la bannière, aux applaudissements de l'assistance, la médaille du cinquantenaire, décernée par la Confédération Musicale de France.

Puis le maire, le président Pin, le président Malfait et Raymond Devos remirent à un certain nombre de musiciens, dont beaucoup de jeunes, la médaille d'honneur de la Fédération de l'Île-de-France.

Un buffet champêtre réunissait ensuite dans une ambiance amicale tous les musiciens et majorités à la cantine scolaire. La table d'honneur était présidée par Mme Thome-Patenotte, députée - maire de Rambouillet, ayant à ses côtés le maire de Saint-Rémy et le président Pin.

L'après-midi avait lieu au stade municipal un concert et une présentation de majorités. Parties de divers points de la ville, les sociétés participantes drainaient derrière elles un nombre public qui, à 15 h. 30, se retrouvait sur le stade. De 15 h. 30 à 16 h. 30, ce fut un concert où l'on entendit alternativement la Société Musicale de Rambouillet, sous la direction de M. Decourrière, et la Fanfare du 50^{ème} R.C.C., sous la direction de l'adjudant Souplet. Ensuite les majorités évoluèrent : on put applaudir successivement les majorités des Batteries-Fanfares « Le Trait d'Union », de Saint-Germain-en-Laye, « Le Réveil de Bonnelles », et « L'Herblaysienne », puis les majorités de Maurepas et celles de Cressely.

Et, après le tirage d'une tombola, la fête s'acheva par deux morceaux d'ensemble, exécutés par toutes les sociétés présentes, sous la baguette de M. Jean Doucet : Sans peur de Watelle, et Louis XIV, de Millot.

PARIS
Audition des élèves de l'Ecole de Musique de la S.N.C.F., Paris

Le dimanche 22 avril 1975, l'Ecole de Musique de la S.N.C.F., Paris, que dirige notre ami Georges Fornet, donna l'occasion de sa distribution des prix une audition de ses meilleurs élèves et de ses formations musicales. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Drouillet, président de la Section Parisienne de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français et en présence de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, et du colonel Charollais, secrétaire général.

Le concert débutait par quelques morceaux, dont l'Ouverture de Poëte et Paysan, brillamment enlevés, sous la direction de Georges Fornet, par l'Orchestre d'Accordeons qui accompagna ensuite la chanteuse Patricia.

Puis on put entendre quelques élèves des classes de guitare, d'accordeon et de piano, dont certains sont lauréats du concours Léopold Bellan, et pour terminer cette première partie un ensemble d'élevés, violons et flûte, qui interprétèrent avec leurs professeurs, Le Tsarevitch, de Franz Lehar, et la Françoise de l'Arlesienne, de Georges Bizet.

Prenant la parole avant la distribution des prix, le président Pin félicita les professeurs et les élèves de ces excellents résultats obtenus. Puis il exhorta les élèves à étudier sérieusement la solfège, cette base essentiellement sans laquelle il n'est

pas possible de devenir un bon musicien, capable de faire partie d'une formation quelconque qu'elle soit. Il dit sa satisfaction de voir l'école initier les enfants à la musique d'ensemble, et conclut en souhaitant que soient nombreux parmi les élèves ceux qui rejoindront les diverses formations de l'école, et notamment l'Orchestre d'Accordeons et la Chorale de Lutèce.

Puis le président Pin et le colonel Charollais procédèrent à la remise à un certain nombre d'élèves de la médaille d'encouragement de la Fédération de l'Île-de-France, et de la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à plusieurs professeurs : Mme Fornet (solfège, piano et orgue), Mme Ballot (solfège), M. Bellanger (solfège, orgue et chorale), M. Rossi (violon et flûte), Tuche (solfège), ainsi qu'à M. Lambert, vice-président de l'école.

Et ce fut la distribution des prix, remis aux lauréats par M. Drouillet, le président Pin et le colonel Charollais.

La seconde partie de l'audition permit d'entendre l'ensemble jazz « Les Boutons d'Or », la Chorale de Lutèce, qui interpréta des chœurs allant de danses anciennes au folklore irlandais en passant par Monteverdi et Mendelssohn; et, après quelques instants de gaité avec deux fantaisistes qui amusèrent petits et grands, le petit orchestre « pop » de l'Ecole qui termina l'audition.

Les parents d'élèves étaient venus nombreux assister à cette matinée, et ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux jeunes musiciens et à leurs maîtres.

ANTONY
Grand Concert de l'Harmonie Municipale

Le parc G.Heller a connu une belle affluence en cet après-midi dimanche 1er juin. Une foule nombreuse avait fait le chemin pour assister au grand concert organisé par l'Harmonie municipale.

D'entrée, l'ambiance fut créée par l'excellente prestation de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes du Conservatoire. Soixante jeunes, sous la baguette de Marcel Naulais, firent entendre d'abord « Trumpet Voluntary », de Purcell; « Whispering Brass » de Peter Hayson, et « Donkey Sérénade » de Trimlet et Stothart, qui constituèrent un agréable divertissement. La trompette de Patrick Marmande souligna les traits de « L'Anonyme Vénitien », de Cipriani et Newel, et les flûtes surent trouver toute la délicatesse souhaitée par Vladimir Cosma dans « Sirba ». Pour terminer : « Trombones to the Fore », de Sculi, permit aux quatre instrumentistes, P. Mellin, M. Le Gouard, F. Comes et M. Biron, de faire valoir leur maîtrise. Le bis demandé par le public fut accordé sous la forme du « Tyrolier Landier ».

Ce fut ensuite le tour de l'Harmonie municipale. Sur ses 60 exécutants dirigés par Marcel Naulais, plus d'un tiers étaient des jeunes du Conservatoire, et il faut nous réjouir de voir, pour une fois, un Conservatoire être, comme cela devrait être toujours, la pépinière d'une Société. « Marching throw Georgia », de Miller, avec le concours de tambours et des clairons, ouvrait le ban avant l'entrée de « La Veuve Joyeuse », qui n'a rien perdu de son charme, et où se firent applaudir : au cor, Y. Bréard; au trombone, P. Mellin, et au hautbois, E. Trinité.

La retraite mexicaine « Infanteria Ligera » rendit bien toutes les intentions de son auteur F. Combe. Et ce fut la valse tourbillonnante tirée par Waldteufel de « L'Espana » de Chabrier, où les trombones de P. Mellin, F. Comes et J. Naulais se taillèrent un beau succès « La Marche Lorraine », de Louis Ganne, termina cette belle prestation de l'Harmonie municipale, qui fut chaleureusement applaudie, ainsi que son directeur, Marcel Naulais.

Ce fut alors un intermède de musique bavaroise, où 15 gailyards coiffés de chapeaux verts et le buste orné de bretelles fleuries, nous firent partager les délices des valse et polkas en honneur dans les tavernes bavaroises.

Puis les tambours, bien dirigés par Bernard Bournaud, se firent acclamer dans l'interprétation des historiques batteries du Premier Empire.

Après une présentation des Majorités d'Antony, drapées aux couleurs de la ville, ce fut le tour de l'Orchestre-Jazz du Conservatoire, qui, sous la direction de Bernard Beaufort, termina cet intéressant concert par ses rythmes américains, nerveux et syncopés.

Cette belle manifestation est la preuve que la musique populaire est bien vivante à Antony sous toutes ses formes. Un grand bravo à Marcel Naulais, directeur de l'Harmonie, et aussi du Conservatoire, qui, grâce à l'alliance de ces deux organismes, a accompli un bel effort de renouvellement.

PARIS
Concert de Gala de l'Orchestre National des Chemins de fer Français

Le lundi 26 mai 1975, a eu lieu à la salle Gaveau le concert annuel de gala de l'Orchestre National des Chemins de Fer Français. Ce fut une soirée musicale de choix, placée sous la présidence effective de M. Ségalat, président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

Pour commémorer le centenaire de la mort du « Petit Basque de Ciboure », Maurice Ravel, le Comité et l'Orchestre avaient mis au programme quatre œuvres ma-

trées de ce grand compositeur, des œuvres de choix fort délicates à mettre au point pour les membres d'une formation certes rodée aux difficultés orchestrales grâce à ses chefs éminents, d'abord Gaston Poulet, puis Robert Blot, mais néanmoins non professionnelle. Cette gageure fut tenue avec honneur.

La première partie de la soirée était consacrée à la « Quatrième Symphonie » de Brahms, un monument en soi, classé par les musicologues comme un testament musical. L'exécution en fut excellente, comme d'ailleurs celle de tout le programme, sous la direction savante et efficace de Robert Blot.

La seconde partie fut donc un feu d'artifice ravélieu, avec « Schéhérazade », magnifiquement chantée par Claudine Sanéva; puis la « Pavane pour une Infante défunte », à laquelle succéda « Don Quichotte à Dulcinée ». Une mention toute spéciale doit être décernée à André Nandrup, qui donna une interprétation remarquable des trois volets de cette œuvre, notamment de la fameuse « Chanson à boire ». La « Rhapsodie espagnole » mit le point final, o combien puissant, à ce concert fort réussi en tous points.

Les cheminots français ont ce soir-là, avec leur formation symphonique, bien mérité de la musique. Ils ont là un merveilleux ensemble, que l'on devrait mettre plus souvent à contribution, car il représente un esprit artistique non seulement U.A.I.C.F., mais aussi sérieusement et fortement français.

Qu'il nous soit permis, au terme de ces lignes, d'exprimer toute notre reconnaissance aux nombreuses personnalités qui ont fait aux musiciens cheminots honneur et plaisir en assistant à cette remarquable manifestation salle Gaveau. En nous excusant de ne pouvoir les citer toutes ici, ne manquons pas de souligner la présence du Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Île-de-France, auquel nous adressons fort amicalement nos vifs remerciements.

ENGHEN-LES-BAINS
Dans le cadre des Journées Musicales d'Enghien-les-Bains un beau concert de la Symphonie Municipale

Au cours des Journées musicales organisées les 20, 21 et 22 juin dernier par la municipalité d'Enghien-les-Bains, en liaison avec l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Val-d'Oise, la population et les estivants ont pu voir défiler dans les rues de la ville les batteries-fanfares de Groslay et de Gonnesse, avec leurs majorités, ainsi que l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord et l'Harmonie municipale de Pantin, qui donnèrent chacune un concert fort apprécié du public, et enfin la Musique de l'Armée de l'Air, qui donna un concert d'une haute tenue.

La Symphonie municipale d'Enghien apporta dans cet ensemble la note de musique symphonique, en donnant, le samedi 21, en soirée, un très beau concert dans la salle du Casino. En l'absence de son directeur, notre excellent ami Henri Arque, en traitement à l'hôpital de Montmorency, la baguette fut tenue, pour la première partie, par Jean Ferrez, qui dirige habituellement le groupe de musique de chambre, et pour la seconde partie, par André Detton, directeur du Cercle Symphonique de Deuil-la-Barre, lequel vit en étroite entente et collaboration avec la Symphonie d'Enghien.

En dehors de l'Ouverture d'Egmont, de Beethoven, qui débuta le concert, et du Ballet Casse-Noisette, de Tchaïkovsky, le programme était entièrement consacré aux deux musiciens français dont l'année 1975 célèbre le centenaire : Georges Bizet, mort en 1875; Maurice Ravel, né en 1875. Ce programme permit d'entendre en solistes Henri Rigole, au cor, dans la Pavane pour une Infante défunte; François Detton à la flûte, dans le Menuet de la Deuxième Suite de L'Arlesienne, suite qui se termina par une farandole déchignée, et enfin Marc Arrouy, au hautbois, dans la Symphonie en ut.

Parmi le public, assez nombreux malgré le temps pluvieux, on remarquait la présence de M. Bousquet, conseiller municipal, et du Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France. Tous les auditeurs saluèrent de longs et vifs applaudissements la fin de ce très intéressant concert.

ETRECHY
Le centenaire de la Fanfare d'Etrechy et le Festival Départemental de l'Essonne

Pour célébrer dignement son Centenaire, la Fanfare d'Etrechy a organisé, les 7 et 8 juin dernier, en accord avec la municipalité et l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Essonne, toute une série de manifestations musicales, associées à un festival départemental.

Le samedi soir, sous un chapiteau monté au terrain de la Fontaine, la population put applaudir la batterie-fanfare « La Pavaille de Gripy » et ses majorités; les accordéons des Juniors Saint-Jean de Corbeil-Essonnes, le quatuor de cuivres de l'Union Philharmonique d'Etampes et l'Ensemble musical de Montigny. Enfin, l'Ensemble

de culvres de l'Île-de-France, sous la direction de Jacques Bleicher, se fit entendre dans un programme consacré au « langage des culvres du Moyen-Âge à nos jours ».

La matinée du dimanche vit se dérouler une cérémonie au moment même où la messe, suivie d'une messe en musique, où la Fanfare d'Étréchy et la Société musicale de Dourdan mélangèrent fraternellement leurs musiciens. Après la messe, l'Harmonie de Viry-Châtillon donna, Grande-Rue, un concert fort apprécié.

L'après-midi, se déroula le festival. A 14 h. 30, M. Sergent, maire d'Étréchy, conseiller général, accueillait à l'hôtel de ville les personnalités, parmi lesquelles M. Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Île-de-France, et M. Massuchetti, vice-président, qui, derrière la fanfare, se rendirent au chapiteau du terrain de la Fontaine.

Dix Sociétés participèrent au festival, 3 Batteries-Fanfars (La Ville-du-Bois, Leuville-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) et 7 Harmonies ou Fanfars (Étréchy, Dourdan, La Ferté-Alais, Arpajon, Athis-Mons, Viry-Châtillon, Étampes). Chacune d'elles interpréta deux morceaux, le premier classique, le second moderne. Toutes furent chaleureusement applaudies par une nombreuse assistance et eurent l'honneur, au cours de l'après-midi, de la visite de M. le Sous-Préfet d'Étampes et de M. Brossel, sénateur, président du Conseil Général de l'Essonne. Cette belle audition se termina par deux morceaux d'ensemble, 300 exécutants réunis sous la baguette de M. Dauvissat, directeur de la Fanfare d'Étréchy, et pour commencer, l'Ouverture de Tancrède, de Rossini.

C'est alors qu'eut lieu la cérémonie du Centenaire. Tout d'abord, le maire remit au président de la Fanfare une nouvelle bannière, qui porte les marques de cent années d'existence, et qu'il se propose de conserver désormais en bonne place à l'hôtel de ville. Puis le président Pin prit la parole à son tour pour exprimer au maire et aux organisateurs la satisfaction de la Fédération devant une manifestation musicale d'une telle ampleur, et félicita les Sociétés présentes et leurs directeurs pour la qualité de leurs prestations. Puis il exalta le rôle des Sociétés musicales d'amateurs et conclut en épinglant au nom de la Confédération Musicale de France, la médaille d'honneur du Centenaire sur la nouvelle bannière, héritière du passé glorieux de celle qui l'a précédée.

Le second morceau d'ensemble, le pas-redoublé Le Défilé des Bataillons, de Blemant, fut alors exécuté par l'ensemble des Sociétés. Et tout le monde se retrouva à la salle des fêtes pour clôturer par un vin d'honneur cette magnifique journée.

PARIS
Assemblée Générale de l'U.D. 75

L'assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés musicales de Paris a eu lieu le lundi 17 mars 1975 : 21 Sociétés y étaient présentes ou représentées. En ouvrant la séance, le président Huys se fit l'interprète de l'assemblée pour souhaiter meilleure santé et prompt rétablissement à MM. Etienne Lorin et Goffinet.

En l'absence de ce dernier, trésorier général, et de M. Dubus, trésorier adjoint, c'est M. Launay, secrétaire général, qui donna lecture du bilan financier dont la commission de contrôle a constaté la parfaite régularité des écritures et la concordance des chiffres. M. Huys fait approuver ce

bilan et, au nom de l'assemblée, adresse ses félicitations à M. Goffinet qui l'a établi.

Lors de l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, l'assemblée s'est émue d'un article de journal relatif à un projet de construction d'un parking sous la place des Voges, avec une cheminée d'aération. Les délégués sont surpris d'un tel projet, alors que l'édification d'un kiosque à musique a été refusée, pour conserver l'uniformité de l'ensemble de la place. Il leur semble que, si les services compétents ont changé d'avis, le projet du kiosque pourrait être utilement repris.

Le vice-président Charpentier s'étant définitivement retiré dans l'Yonne, l'assemblée, sur proposition de M. Huys, décide de le nommer vice-président honoraire, en remerciement des 55 années qu'il a consacrées à l'Union.

Après divers échanges de vues, le bureau suivant est élu à l'unanimité :

Président : M. Désiré Huys.
Vice-président honoraire : M. Julien Charpentier.

Vice-présidents : MM. Etienne Lorin, Albert Boulanger, Gaston Jacobs.

Secrétaire Général : M. Maurice Launay ; adjoint : M. Raymond Fougère.

Trésorier général : M. Marcel Goffinet ; adjoint : M. Charles Dubus.

Secrétariat aux concerts : Mme Huys, M. Jacobs.

D'autre part, sont élus commissaires aux comptes : Mme Le Meur, Mlle Petit et M. Lyssandre.

Le président Huys remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient de renouveler au bureau et affirme que celui-ci continuera à travailler au mieux pour le bien et l'essor de l'U.D.S.M. Paris.

Il est rappelé que le siège social de l'Union est 3, rue Lécuyer, 75018 Paris ; le numéro de C.C.F. étant 6803-86 Paris.

Le Secrétaire Général, Maurice LAUNAY.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

La Société Musicale Fête son cinquantenaire

A l'occasion de son cinquantenaire, la Société Musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuse a organisé les 31 mai et 1er juin 1975, sous le patronage de la municipalité et du Syndicat d'Initiative, toute une série de manifestations musicales.

Le samedi soir, au gymnase municipal, un concert de la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de notre ami Désiré Dondeyne, avait attiré une foule d'au moins 500 personnes, venues de Saint-Rémy et des environs. Le programme, très éclectique, comportait une partie « classique », avec notamment l'Ouverture de Semiramide, de Rossini, et les Danses Poloviennes du Prince Igor, de Borodine ; un « Interimède » par la Batterie-Fanfare, et une partie « variétés » par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare réunies.

Le dimanche matin, dès 10 h., la ville retentissait des échos de la Batterie-Fanfare « Le Trait d'Union », de Saint-Germain-en-Laye, qui, précédée des Majorettes de Cressely, défilait et donnait une aubade sur les diverses places.

A 11 h. 30 avait lieu la réception officielle à l'Hôtel de Ville, où le maire, M. Darou, accueillait les personnalités : M. Dumond, conseiller général ; M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France ; M. Malfait, président de l'Union Départementale des Associations Musicales des Yvelines ; M. Scellier, président de la Société Musicale ; M. Robelet, secrétaire, et M. Jean Doucet, directeur. Le

fantaisiste Raymond Devos, qui fut autrefois clarinettiste à la Société Musicale, était présent, pour la plus grande joie de tous. Autour des personnalités se pressaient les musiciens et leurs familles.

M. Darou, maire de Saint-Rémy, rappela d'abord dans une brève allocution, l'histoire de la Société Musicale, et adressa des éloges mérités à M. Doucet, son directeur, et à M. Robelet, son secrétaire, « l'âme de la société saint-remoise ». Puis M. Scellier, président de la Société Musicale, insista sur le renouveau de la musique populaire et le regain d'intérêt qu'elle suscite. Enfin le président Pin dit toute sa satisfaction de voir que les sociétés musicales d'amateurs sont bien vivantes en Île-de-France, où elles sont plus de 200. Il définit le rôle de ces sociétés à la fois sur le plan culturel et sur le plan social : écoles d'initiation à la musique, et particulièrement à la musique d'ensemble, et aussi écoles de camaraderie et d'amitié. Et, après avoir conclu par des félicitations aux dirigeants actuels et un hommage à leurs prédécesseurs, il épingla sur la bannière, aux applaudissements de l'assistance, la médaille du Cinquantenaire, décernée par la C.M.F.

Puis le maire, le président Pin, le président Malfait et Raymond Devos remercièrent à un certain nombre de musiciens, dont beaucoup de jeunes, la médaille d'honneur de la Fédération de l'Île-de-France.

Un buffet champêtre réunissait ensuite dans une ambiance amicale tous les musiciens et majorités à la cantine scolaire. La table d'honneur était présidée par Mme Thome-Patenotre, député-maire de Rambouillet, ayant à ses côtés le maire de Saint-Rémy et le président Pin.

L'après-midi avait lieu au stade municipal un concert et une présentation de majorettes. Parties de divers points de la ville, les sociétés participantes drainaient derrière elles un nombreux public, qui, à 15 h. 30, se retrouvait sur le stade. De 15 h. 30 à 18 h. 30, ce fut un concert où l'on entendit alternativement la Société Musicale de Rambouillet, sous la direction de M. Decourrière, et la Fanfare du 50ème R.C.C. sous la direction de l'adjudant Souplet. Ensuite les majorettes évoluèrent ; on put applaudir successivement les majorettes des Batteries-Fanfars « Le Trait d'Union », de St-Germain-en-Laye, « Le Réveil de Bonnelles » et « L'Herblaysienne », puis ce furent les majorettes de Maurepas et celles de Cressely.

Et, après le tirage d'une tombola, la fête s'éleva par deux morceaux d'ensemble, exécutés par toutes les sociétés, présentes, sous la baguette de M. Jean Doucet : Sans peur, de Watelle, et Louis XIV, de Millot.

VERNOUILLET

Concert de l'Ensemble Chanteclair et de la Médanaise

Dans le cadre du mois d'animation « portes ouvertes » organisé par les associations locales et cantonales au Centre socio-culturel Alfa de Vernouillet, a eu lieu le 17 juin 1975 un concert vocal regroupant les deux chorales voisines qui, depuis plusieurs années, collaborent étroitement pour l'organisation de concerts dans la région : l'Ensemble Chanteclair (association chorale de Vernouillet, Vernouillet et Triel) et la Médanaise. Ces deux chorales sont affiliées à l'Union Départementale des Associations Musicales des Yvelines, et leurs dirigeants tiennent au sein du bureau départemental un rôle déterminant aux côtés du président Malfait, directeur de la Caecilia de Poissy.

Le nombreux, et non moins chaleureux auditoire qui assistait à ce concert a prouvé une fois encore l'intérêt qu'il porte à ce genre de manifestation. La chanson populaire d'hier et d'aujourd'hui et les Chants de la Renaissance ont tenu ce soir-là une place prépondérante dans la composition du programme, qui avait été préalablement étudié par l'équipe du conseil technique de l'Ensemble Chanteclair. Dès les premières mesures, le public a été littéralement conquis et enthousiasmé, gagné par la joie communicative qui s'établit spontanément entre les chanteurs et l'auditoire.

L'Ensemble Chanteclair, dirigé par Pierre Noël, se compose d'une cinquantaine d'adultes. Ce soir-là, le chœur fut placé tout à tour sous la direction de René Coste, Thérèse Driant et Pierre Noël.

Le Quatuor Chanteclair a démontré une nouvelle fois par un répertoire brillamment adapté toutes les qualités vocales de ses interprètes. La maîtrise, la sensibilité, la précision de l'exécution, le parfait équilibre des voix ont enthousiasmé le public. Il est malheureusement regrettable que deux de ses membres soient contraints de quitter prochainement la région, ce qui risque de mettre provisoirement en sommeil cette excellente formation, dirigée par René Coste.

La Médanaise est une chorale d'enfants ; elle est placée sous la direction de Thérèse Driant, et regroupe 25 enfants de 10 à 15 ans ; leur répertoire est composé principalement de chansons populaires à trois voix égales.

M. Raymond Malfait, président de l'Union départementale, salua à l'issue du concert les choristes des deux ensembles, et félicita les organisateurs et les responsables d'entretenir un tel climat d'amitié et de joie de vivre au sein de

A TEMPS NOUVEAU
METHODE NOUVELLE...

Vos auditeurs « boudent » vos concerts en salle ?
Faites une première partie **CONCERT CLASSIQUE** et une deuxième partie **VARIETES**.
Notre premier recueil de musique **ALSACIENNE** et **BAVAROISE** a obtenu un énorme succès dans la partie « **VARIETES** ». Notre second recueil :

LE BAL A PAPA

contenant 16 morceaux orchestrés pour 12 instruments vient de paraître. Prix du recueil : 10,50 Frs. Pour examen, envoi de la partition UT (Gde - Flûte - Accordéon) contre 6,00 Frs en timbres-poste.

Editions G. BESSON, 03300 CUSSET

leurs groupements respectifs et de servir la musique avec autant de dynamisme et de chaleur humaine.

Pour clôturer cette soirée dans la bonne humeur, un « pot » amical réunit dans l'auberge d'un village voisin quelque soixante participants, et ce fut en chansons, dans une atmosphère très détendue, que prit fin cette sympathique et inoubliable rencontre.

BOULOGNE-BILLANCOURT
Sortie de « La Boulonnaise » à Benais

En cette contrée bœnie des dieux qu'est la Touraine, à Benais exactement, à quelques kilomètres de Bourgueil, donc en plein vignoble, la ville de Boulogne-Billancourt possède un château doté d'une entrée monumentale et de superbes communs de style Renaissance. Converti en centre de vacances, ce château accueille traditionnellement chaque année pour un week-end la société de musique « La Boulonnaise ».

Donc, au matin du 28 juin, deux cars emmenèrent vers Benais les musiciens et leurs familles. Favorisé par le soleil, ce fut un agréable samedi, partagé entre des excursions à Candés-Saint-Martin et à Montsoreau l'après-midi et le magnifique spectacle son et lumière du Lude le soir.

Le dimanche matin, sous les frais ombrages du parc, « La Boulonnaise », sous la direction de M. Bruno Mayan, donnait un concert de qualité. Au programme figuraient d'abord l'Indicatif de la Société, puis l'aimable Ouverture de Mireille de Gounod, qui suivait les si jolies scènes de ballet du Roi s'amuse, de Léo Delibes, adroit pastiche de la musique du temps de François Ier. Venaient ensuite un extrait des Goyescas, de Granados, où le compositeur a admirablement traduit la couleur et la fougue de son Espagne natale. Avec La Houzarde, la célèbre valse militaire de Louis Ganne, Vieux camarade, de Teike, et dans les rues d'Antibes, de Sydney Bécet, l'Harmonie abordait un genre plus léger, et terminait, avec le concours de la Batterie-Fanfare, par l'alerte Marche des Pipins, de Jacques Devogel. Par de vigoureux applaudissements, le public prouva tout l'intérêt qu'il avait pris à ce concert, puis, debout, écouta une vibrante Marsillaise.

Après un apéritif offert par la municipalité au Foyer rural, puis un banquet auquel participaient les édiles locaux, les deux cars reprirent la route du retour, et de se retrouver à Benais l'année prochaine.

Pierre DEBIEVRE.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Classement de « L'Alliance Musicale »

Le lundi 26 mai 1975, l'Harmonie « L'Alliance Musicale » de Villeneuve-Saint-Georges se présentait aux épreuves de classement de la Fédération. Le jury était composé au commandant Gallet, ancien chef de la Musique de l'Air, directeur de l'Harmonie Municipale de Pantin ; du commandant Dautricourt, directeur du Club Musical des PTT, et de M. Delsarte, directeur de La Sirène de Paris.

Sous la direction de M. Claude Charles, la Société interpréta 2 morceaux « au choix », la Deuxième Suite de l'Arlésienne, de Georges Bizet, et La plainte clocher, de Guillaume Balay. Bien que la salle, vraiment petite, ne se prêtât guère à l'écoute dans de bonnes conditions, les qualités dont fit preuve cette Société conduisirent le jury à la classer en 1ère division, 2ème section.

M. Faïsse, maire de Villeneuve-Saint-Georges, et M. Gilbert Huant, président de l'Harmonie, assistaient à ces épreuves ; ils peuvent être fiers de leur Société.

SARTROUVILLE
Classement de l'Orchestre à Plectre de l'Ecole de Musique

Le samedi 14 juin, M. Mario Monti présentait aux épreuves de classement de la Fédération l'Orchestre à plectre de l'Ecole Municipale de Musique de Sartrouville, dont il est le directeur. Le jury était composé du commandant Gallet et de MM. Boue et Beaudette. Le Colonel Charollais, créa-

taire général de la Fédération, assistait aux épreuves.

Cet ensemble, composé des jeunes de l'école, auxquels se joignent quelques anciens élèves, a très favorablement impressionné les membres du jury, qui, après l'exécution des deux morceaux « au choix », il re pastore et Serenata, de Mozart, l'ont classé en 1ère division, 2ème section.

Sous la direction de M. Mario Monti, ce jeune ensemble, qui donne de réelles espérances, ne peut que progresser, et d'autres succès seront sa récompense.

R. V.

PARIS
Les activités du Clup Musical des P.T.T.

Les activités du Club Musical des PTT sont multiples et l'Harmonie est toujours sur la brèche. Ne vient-elle pas de donner trois concerts de kiosque sous l'égide de la ville de Paris (4 juin Bonttes-Chaumont, 11 juin Parc Montsouris, 18 juin mairie du 14ème) et de prêter son concours le 8 juin, devant le Grand Palais, à la Journée des Provinces Françaises, dans le cadre de l'exposition Arphila.

Le dimanche 15 juin, c'était la sortie du club, et deux cars prirent la direction de la banlieue Est. Tout d'abord, les musiciens et leurs familles dégustèrent un excellent repas à Gournay, sur les bords de la Marne. Au dessert, M. Farigot, le dévoué et sympathique président, en quelques paroles pleines d'humour, mit l'accent sur la grande camaraderie et le joyeux élysée musical qui régnent en permanence au sein de la société, dont on fête le dixième anniversaire.

Ce fut ensuite l'arrivée à Courlry, près de Chelles, où, dans le cadre de la fête d'été, l'Harmonie devait donner un concert. Massés sur le podium érigé devant l'Hôtel de Ville, les musiciens, sous la direction de M. Alphonse Dautricourt, exécutèrent un programme typiquement récréatif. Pour débiter, l'élegant « M. de La Fayette », de Pierre Ducloux, suivi de l'entraînant « Dans les rues d'Antibes », de Sydney Bécet. Venaient ensuite les rythmes d'outre-Atlantique de « American Panorama », de John Darling ; puis ce furent trois des « Danses espagnoles » de Moszkowski, pièces difficiles qui mirent notamment en évidence les pupitres de clarinettes et furent la révélation de ce concert : écrites à l'origine pour le piano, elles traduisent habilement les impressions ressenties par le compositeur polonais. A la faveur du morceau suivant, « A travers nos provinces », d'Alfred Delbecq, les solistes s'en donnèrent à qui mieux mieux ! Le concert se termina par « Le jour le plus long », de Paul Anka, et « Time is over », du Belge Roland Cardon, morceau dynamique superbement enlevé.

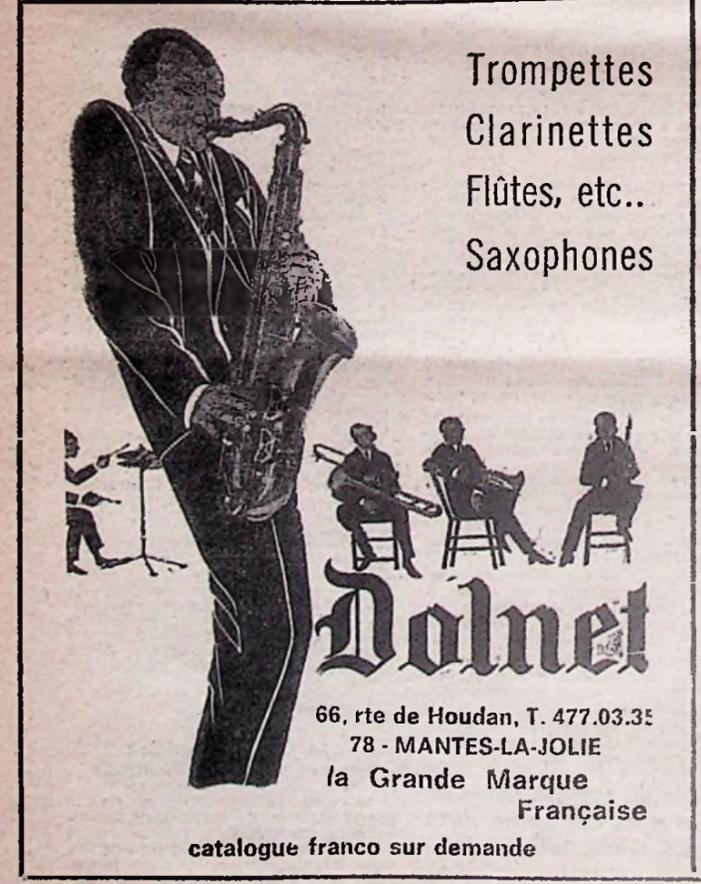
Comme toujours, grâce à un programme savamment choisi et par sa direction précise autant que nuancée, M. Dautricourt sut obtenir le maximum de ses musiciens, qui, suivant les intentions de leur chef, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes, procurant aux auditeurs des instants d'euphorie dédoublée, de belle musique, ce que cette musique récréative qui tient tant de place dans l'art de bien vivre.

Après un retour dans le toboggan de la circulation dominicale, on se sépara, conscients d'avoir œuvré pour la bonne cause.

Pierre DEBIEVRE.

PANTIN
L'Harmonie Municipale organise son avenir

Le samedi 14 juin 1975, l'Orchestre de l'Ensemble des élèves de l'Harmonie se faisait entendre pour la première fois en prêtant son concours à la fête des Ecoles Juives de la ville. Cet orchestre de jeunes, formé depuis deux mois environ, est composé d'une trentaine d'enfants âgés de 8 à 16 ans, tous élèves de l'école de musique de l'Harmonie Municipale, et de niveaux très différents, du préparatoire au supérieur. Il rassemble les disciplines enseignées à cette école : flûte, clarinette, saxophone, hautbois, basson, violon, trompette, cor, trombone, guitare et percussion.



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Doinel

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française
catalogue franco sur demande

gues rânovées, sa cathédrale, lieu du sacre d'Henri IV où les grands maîtres de l'art musical dirigent des orchestres de renommée mondiale, son ancienne collégiale St-André ouverte aux concerts de musique profane et enfin ses « samedis musicaux » qui, dans une charmante salle du musée de la ville, enchantent grâce à des artistes réputés les belles soirées d'été.

Cette manifestation de haut niveau a permis à notre brillante société de cotoyer près de trois mille musiciens dont les exécutants : de l'Harmonie Italienne Scuola di Musica « G. Verdi » de Moglia ; de la Fanfare du Grand Duché du Luxembourg Corps des Sapeurs - Pompiers et Musiques de Schouweller de Sprinkange ; de l'Harmonie Ouest-Allemande Orchesterverein Hilgen 1912 E.V. Burscheid. Grâce au labeur infatigable de son directeur Louis Bounhoure et à la parfaite tenue de ses vaillants cliquards, la Batterie-Panfa-chère au président Henri Bigou s'est taillée la part du lion en remportant, malgré la sévérité du jury présidé par le célèbre compositeur Trémize, le premier prix d'exécution pour l'ensemble des trois morceaux — sonnerie, imposé, choix —, ces compositions furent exécutées avec brio par notre ensemble, alors que les solos de clairons étaient magistralement interprétés par Michel Lassalle et Jacques Bounhoure, le jeune Daniel Lassalle à peine âgé de neuf ans avait la responsabilité de tenir la grosse caisse. Le tambour-major Eric Arstin et l'élegante cantinière Sandrine Sicre furent grandement applaudis par le nombreux public présent au majestueux défilé qui se termina à l'hippodrome des Bas-Bourgs par le festival d'ensemble.

La société de notre cité reçut en outre de la médaille de bronze de la ville de Chartres, du certificat du président de la Fédération Musicale de Normandie, des félicitations unanimes des membres du jury à M. Louis Bounhoure son directeur, de l'objet d'art remis au jeune tambour-major) un prix en espèce amplement mérité pour sa prestation exemplaire.

Après un aussi élogieux palmarès, le retour ne pouvait se faire sans visiter Paris où le sympathique chef de bord « Lucien » fit des prouesses pour atteindre la place du Tertre à Montmartre, remonter les Champs Élysées, longer le Louvre... et après la journée entière du lundi passée dans notre merveilleuse capitale, jeunes et anciens durent prendre avec regret le chemin du Pays d'Olioules. Félicitons nos cliquards qui, une fois encore, ont su prouver que la musique est source de joie, d'entraide et de rapprochement entre les hommes ; le langage universel qu'est la musique sera toujours un grand trait d'union entre les peuples.

J. B.

VILLEPINTE

Après le concert de l'Harmonie

A l'occasion de la fête des mères, l'Harmonie l'Avant-Garde a donné un brillant concert avec une recherche permanente et toujours plus raffinée, cette belle société avait donné ses rendez-vous estivaux dans la salle du peuple qui, pour la circonstance, était bien rempli de ses fidèles auditeurs. Des talents nouveaux ou chevronnés, que M. Vialette a bien en mains, voilà une solkantine d'instrumentistes qui se devaient toujours pour l'art musical et pour lesquels nous avons toujours une profonde sympathie.

M. Marty, président, en une brève introduction, souhaite la bienvenue au public élégant et attentif, alors que M. Blanc avec sa verve habituelle, présente chaque œuvre. Tout d'abord la Marche Lorraine de L. Ganne ; M. H. Cipriani, jeune artiste sur le saxophone baryton, traduit avec beaucoup de talent l'Air de la Calomnie du Barbier de Séville, de Rossini ; Trompettes/Blues, de Coover, par M. Peytavi, qui en fit une brillante démonstration.

Ce fut ensuite la chorale enfantine scolaire qui fit la joie de tout le public : Porthos, marche martiale et entraînée par l'Avant-Garde, mit un terme à la première partie de ce concert.

Mlle Subra, avec sa belle voix fixée dorénavant sur disque « I love you » ; Marche de l'Avant-Garde de Paul Vialette, inaugurant la deuxième partie ; Kansas City fut aussi très appréciée du public. Le tour fut enfin réservé aux anches puisque M. Ratabouil exécuta Thème et Variations pour saxophone ténor, alors que R. Peyre sur saxophone soprano, interprète d'une façon remarquable Petite Fleur, de Bédet.

Et pour terminer Princess Hel-tel, célèbre marche bavaroise, met un terme à cette belle démonstration musicale.

Toutes nos félicitations à cette belle phalange de musiciens amateurs, à leur chef M. Vialette et à leurs dirigés.

RIGNAC (Aveyron)

3ème Festival départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron

Dimanche 22 juin 1975, Rignac connaît une animation inhabituelle avec le déroulement du 3ème Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron, organisé par la Société locale l'Espérance Rignacoise et par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron (U.D.S.M.A.).

Dès 9 h, les douze sociétés participantes se retrouvent devant les halles de Rignac et elles sont

accueillies par M. Raymond Robin, Président de l'U.D.S.M.A. et par M. Christian Valayer, Président de l'Espérance Rignacoise. C'est ensuite la répétition des deux morceaux d'ensemble : Sans Peur de Watelle et Grenadier du Caucase de Meister, dirigés par M. Robin et exécutés par l'ensemble des Sociétés.

Puis M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, se fait présenter chacune des Sociétés par MM. Robin et Valayer.

Il est presque 10 h, lorsque chacune des Sociétés se rend dans un quartier différent de Rignac pour offrir une aubade aux habitants de la localité, avant de se réunir à nouveau pour le grand défilé.

La chorale Emma Calvé de Millau participe à la messe en l'église de Rignac et sa prestation est fort appréciée des fidèles rassemblés ce jour-là.

A 11 h, c'est le départ du grand défilé en direction du monument aux morts et l'Espérance Rignacoise, bannière en tête, ouvre ce défilé, suivie par les autorités et personnalités présentes. Ainsi, on trouve côte à côte, M. André Sarzi, Président fédéral, M. Robert Fabre, député de la circonscription, M. Robin, Président de l'U.D.S.M.A. ainsi que les présidents des diverses sociétés accompagnés de 2 administrateurs de l'Espérance Rignacoise et de M. Claude Malaterre, maire-adjoint de Rignac.

A l'arrivée au monument aux morts, MM. Puech, conseiller général, Frayssinhes, maire de Rignac, ainsi que le conseil municipal de Rignac et les maires du canton accueillent les autorités et les présidents des sociétés.

Après que chacune des sociétés est pris place autour du monument aux morts, l'Espérance Rignacoise exécute les sonneries officielles pendant que MM. Frayssinhes, maire, et Robin, président U.D.S.M.A. déposent une gerbe. L'exécution de la Marseillaise et d'une marche funèbre par la Lyre Decazeilloise met fin à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse.

La Municipalité de Rignac offre ensuite un vin d'honneur aux autorités et aux présidents des sociétés. M. le maire de Rignac prend d'abord la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les musiciens et remercier l'Espérance Rignacoise pour avoir organisé ce festival à Rignac.

M. Raymond Robin adresse ensuite ses remerciements à la Municipalité de Rignac pour l'accueil reçu par les musiciens et félicite M. Christian Valayer pour l'organisation de cette manifestation.

Enfin, M. André Sarzi clôture cette série de discours en insistant après ces personnalités présentes sur la nécessité d'aider la musique et de la faire connaître davantage auprès des jeunes.

Il est 12 h 30, lorsque l'ensemble des musiciens et les autorités se retrouvent autour des tables dressées dans le gymnase municipal. Après l'excellent repas, c'est M. Robin qui s'adresse à l'ensemble des sociétés pour leur souhaiter de passer et de vivre une grande journée musicale.

M. Puech, conseiller général, fait part de sa satisfaction de voir ce rassemblement de musiciens à Rignac et assure de son appui auprès du conseil général de l'Aveyron, l'aide à donner à la musique sur le plan départemental.

Quant à M. Sarzi, il apportait le salut amical et fraternel des sociétés du Midi et de la Fédération aux sociétés aveyronnaises.

C'est ensuite sur le stade municipal de Rignac que s'ouvre ce 3ème festival départemental. Suivant un ordre de passage déterminé et un temps réparti pour chacune des sociétés, ces dernières se succèdent sur les podiums installés sur le stade face à la tribune officielle.

Autour du speaker, ont pris place M. André Sarzi et Mme, M. Raymond Robin et Mme, M. Puech, conseiller général, et Mme, M. Frayssinhes, maire de Rignac, M.

Christian Valayer, président de l'Espérance Rignacoise et les présidents des sociétés présentes.

C'est la Lyre Decazeilloise et l'Avenir Decazeillois qui ont l'honneur d'ouvrir ce festival en exécutant les meilleurs morceaux de leur répertoire, dirigés avec beaucoup de talent par M. Robin. Puis viennent ensuite les sociétés millavoises avec l'Élan Millavois, l'Harmonie Millavoise et la chorale Emma Calvé.

La Lyre Naucelloise, qui effectue sa première sortie officielle, l'Union Musicale de Villefranche, la chorale Solmineur de Decazeville, l'Écho de la Vallée d'Espalion, l'Union Musicale de Rodez et la Lyre Capdenacoise se succèdent tour à tour sur les podiums sous les applaudissements du public nombreux et enthousiaste.

Enfin l'Espérance Rignacoise clôture les prestations des sociétés en se présentant dans un ordre impeccable et en exécutant une fantaisie de L. Delbecq, « Froude et Bolero » fut appréciée du public.

A 17 h 30, toutes les sociétés pénètrent à nouveau sur le stade pour se ranger face au public.

M. le maire de Rignac remet alors à chaque Président la médaille d'honneur de la ville de Rignac, ainsi qu'à M. Robin, président de l'U.D.S.M.A.

M. Christian Valayer remet cette même médaille à M. André Sarzi en signe d'amitié et de reconnaissance.

Puis c'est M. Raymond Robin qui remet la coupe de ce 3ème Festival à M. Valayer, président de l'Espérance Rignacoise, société organisatrice.

Pour clore cette belle manifestation, M. Robin dirige l'exécution des deux morceaux d'ensemble devant un public satisfait et ravi de cette journée musicale.

Pour remercier la population rignacoise de son aide et de son soutien, l'Espérance Rignacoise effectue un tour d'honneur dans les rues de la ville, escortée par M. et Mme André Sarzi et Mme Valayer, la porte-bannière.

Valayer a pris fin le 3ème festival U.D.S.M.A. et rendez-vous est pris pour 1976 à l'occasion du 4ème Festival Départemental.

RIGNAC

Festivités Musicales en Rouergue

Cliques, harmonies, fanfares, chorales étaient au rendez-vous de la grande fête de la musique, qui se déroulait le dimanche 22 juin à Rignac. Tambours, clairons, cors, grosses caisses, saxophones, tubas contre-basses rutilaient malgré un ciel bas et gris mais une température idéale. Seuls, les uniformes, les boutons dorés, galons et gants blancs apportaient la touche de couleur idéale en ce premier jour de l'été.

Organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron et l'Espérance Rignacoise, dirigée par notre jeune et sympathique ami Christian Valayer, ce 3ème festival départemental obtint un très gros succès auprès du public nombreux, conquis et enthousiaste. Parmi les personnalités qui avaient tenu à participer à cette grande journée musicale, on notait la présence de Monsieur Fabre, député de l'Aveyron et maire de Villefranche-du-Rouergue ; MM. Puech, conseiller général ; Frayssinhes, maire de Rignac, président de la Cour d'Appel de Nîmes ; Malaterre, maire-adjoint ; Sarzi, président fédéral ; Robin, président de l'U.D.S.M.A. et vice-président de la Fédération du Midi ; les maires du canton de Rignac ; le Dr Roger, président de l'Union musicale de Rodez.

Dès 9 h., une animation inhabituelle régnait déjà sur le Poirail, où les 12 sociétés présentes faisaient une répétition d'ensemble pour les habituer à la baguette de M. Robin, et c'est à 11 h. que commençait le grand défilé à travers les rues de Rignac, tandis que la Chorale Emma Calvé de Millau et la Chorale Sol Mineur de Decazeville donnaient une très belle audition à l'église. Les Sociétés étaient très applaudies à leurs passages par les nombreux

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

Rayon Musique :
28, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél. : 265.55.35.

Rayon Majorettes :
36, rue de Lisbonne, PARIS 8e
Tél. : 522.34.00.

S.A. DENIAU-PIQUET

visiteurs qui s'étaient massés tout le long du parcours. Après le tour de ville auxquels participaient les personnalités, les musiciens se retrouvaient réunis autour du monument aux morts et au pied duquel M. Frayssinhes, maire, déposait une gerbe de fleurs naturelles. L'Espérance Rignacoise exécutait les sonneries d'usage, tandis que la Lyre Decazeilloise exécutait le célèbre « Largo » d'Haendel dans un silence religieux.

Ce fut ensuite le vin d'honneur offert par la municipalité aux personnalités, aux présidents de sociétés participantes ; y prirent la parole : MM. Frayssinhes, Robin et Sarzi.

Un repas amical fut servi dans la grande salle du gymnase, qui contenait les 700 musiciens et invités. A la fin du repas, MM. Robin, Puech et Sarzi apportèrent, par de belles paroles, les remerciements et les félicitations aux dévoués organisateurs de l'Espérance Rignacoise et à son jeune directeur, Christian Valayer.

Peu après 14 h., les sociétés musicales se rendaient au stade municipal pour l'ouverture du 3ème Festival de Musique. Tout d'abord, l'Avenir Decazeillois et la Lyre Decazeilloise, la Chorale Emma Calvé, l'Union Musicale de Villefranche-du-Rouergue, l'Élan Millavois de Millau, l'Union Musicale de Rodez, la Lyre Naucelloise, la Chorale Sol Mineur de Decazeville, l'Écho de la Vallée d'Espalion, l'Harmonie Millau, la Lyre Capdenacoise de Capdenac et l'Espérance Rignacoise de Rignac. Vers 17 h. 15, eut lieu la remise des médailles à chacune des Sociétés. Deux de ces médailles furent remises par M. Frayssinhes à M. Robin et la deuxième par M. Christian Valayer à M. Sarzi, tandis que M. Robin adressait les félicitations aux Sociétés, aux présidents et organisateurs. Il dirigeait, après ces belles paroles, les pas-redoublés « Le Grenadier du Caucase » et « Sans peur », qui furent interprétés magistralement par toutes les Sociétés réunies. Alors que les derniers éclats de cuivres s'estompaient dans les airs, les cors s'empressant déjà, emmenant chaque société dans sa ville respective ; cependant que des groupes de musiciens, anciens pour la plupart, interprétaient des bribes d'airs célèbres de la belle époque et des pas-dobles qui avaient entraîné sur un coin du stade quelques amateurs de danse.

Le soir, à 20 h., l'Espérance Rignacoise offrait un repas amical à ses musiciens à l'hôtel Delhon. A la fin du repas, MM. Valayer et Sarzi, dans deux brillantes allocutions, vantèrent les mérites de la Musique et la présentation de l'Espérance qui fut, en cette belle journée, la Société la plus méritante, par l'exécution des œuvres interprétées et sa tenue.

Deux jeunes cliquards, MM. Jean-Marie Couderc, à l'accordéon, et Régis Loubatières, à la « Cabretta » (cornemuse) firent tourner des couples ou danser la « bourrée » jusqu'à une heure avancée de la nuit. Et le lendemain, tous ces musiciens et danseurs se réunirent à la rentrée des foyers. Félicitations à MM. Robin et Valayer, ainsi qu'à tous les musiciens.

2ème stage de jeunes musiciens du département de l'Aude, à Narbonne, du 3 au 12 juillet 1975.

Quarante-trois jeunes (34 garçons - 9 filles) ont, pendant 9 jours complets, suivi avec intérêt ce deuxième stage organisé par les responsables de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Aude.

Stagiaires et éducateurs ont été accueillis très aimablement à la MJC par M. Kolher, directeur et M. Meeles, adjoint au maire de Narbonne, responsable des manifestations culturelles.

Ce dernier, dans l'allocution de bienvenue, souhaita aux jeunes musiciens et organisateurs un bon séjour dans la capitale de Septimanie, qu'un travail fructueux et plein d'enseignement en soit retiré afin de persévérer dans cet art si noble qu'est la musique. Il assura les organisateurs, Mlle Boé, MM. Brunel, Marty et Collet, en quelques phrases simples, lui répondit en l'assurant de son entière reconnaissance pour l'aide pecuniare et matérielle qu'il a trouvé auprès de lui et des services municipaux de Narbonne, affirmant que tous ces jeunes artistes en herbe sauraient en faire bon profit.

Pour terminer, un vin d'honneur avec quelques boissons gazeuses nous fut offert ainsi qu'une remise de cadeaux. Dès le vendredi 4 juillet, après le petit déjeuner, à 9 h. précises, l'école municipale de musique de Narbonne connaissait une animation singulière. Sous la haute compétence de M. Gérard Marty, directeur technique de ce stage, nos jeunes prenaient contact, pour certains pour la 1ère fois, avec les dictées musicales. Il en fut de même pour tous les jours. A 10 h., l'on commença à faire quelques lectures instrumentales et à étudier les œuvres qui seraient au programme des concerts.

Tous y mirent de la bonne volonté et c'est ainsi que l'on peut donner, le jeudi 10 juillet, à 21 h., dans le cadre exceptionnel de la cour de la Madeleine, au Palais des Archevêques :

- 1) Pupphe, marche ;
- 2) L'Ari-sienne, de Bizet (Intermezzo, soliste Mlle Boé, saxophone ; Me-nuet, flûte solo Mlle Goupé Anne-Marie, Cor, M. Cazanave Eric, Basson M. Mars Dominique) ;
- 3) American Patrol ;
- 4) Le Monde est notre amour ;
- 5) Granada, pas-sodouble.

Bien d'autres œuvres furent également travaillées. Ce même concert a été donné le vendredi 11 juillet sur la place publique de Coursan. Tous les stagiaires avaient visité auparavant avec intérêt, le musée de Nissanelles-Enserunes et la cave coopérative de l'Espérance de Coursan, si chère à notre ami Glanet à qui nous adressons nos vifs remerciements.

A la suite de ces visites, le concert eut lieu sur la place abondamment garnie d'un public nombreux et en présence des élus locaux avec à leur tête M. le maire.

A en juger par les applaudissements qui saluèrent chaque morceau, il semble que cette manifestation ait plu par le choix des morceaux et l'interprétation des solistes. Une réception très amicale nous attendait à l'hôtel de ville où, également, M. le maire de Coursan nous confiait sa satisfaction pour le travail ainsi réalisé, le plaisir d'entendre les enfants de Coursan et nous demandait aux uns et aux autres de persévérer dans cette voie, en nous assurant de son aide totale pour la cause musicale et l'école de musique de Coursan plus spécialement.

M. Sarzi André, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi et professeur à l'école de musique de Coursan, était parmi nous, et en quelques mots également, sut remercier les jeunes musiciens, les organisateurs et diriger à tous la foi et la ténacité.

Le dernier jour, le samedi 12 juillet, après le petit déjeuner, tout ce jeune monde se mit au travail. Les dortoirs furent nettoyés de fond en comble, les valises bottées et les couvertures bien pliées.

Valises et sacs rejoignaient ensuite l'école de musique où une dernière leçon était dispensée aux plus travailleurs. Après le déjeuner, à 14 h., était l'heure de la séparation, le retour par autobus, sous un soleil chaud, bien des cœurs étaient gros, mais tous se promirent de se retrouver au prochain stage.

GLEBLANC
PARIS
LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

NORMANDIE

Comité de la Fédération
PRESIDENT :
 André Petit — 100 ter, boulevard
 Herbel-Foucault — 14100-Lisieux —
 Tél. : 62.18.47.
VICE-PRESIDENT GENERAL :
 Ferdinand Koch — 2, rue de l'Ab-
 baye — 50000 Saint-Lô — T : 57.15.31
VICES-PRÉSIDENTS :
 André Bellis — 83, rue d'Hadings
 14000 Caen. — Tél. : 81.68.87.
 Claude Decugis — 3, rue Gay-Lus-
 sac — 76600 Le Havre — Tél. :
 46.50.55.
 Numa Lion — 1 bis, rue Guili-
 laume-Costeley — 27000 Evreux —
 Tél. : 33.17.36.
 Christian Peret — Moleans — 28200
 Chateaudun — Tél. : 45.0.37.
 René Souras — Anglure — 61300
 L'Aigle — Tél. : 24.06.24.
SECRETAIRES GENERAL :
 Roger Ouyrier — Cédex 2 - Boi-
 te 19 — 61270 Aube
SECRETAIRES GENERAL ADJOINT
 Pierre Burel — 29, rue des Grands-
 Carreaux — 27400 Louviers — Tél
 40.21.23.
TRESORIER :
 Fernand Catherine — 3, place
 Sainte-Anne 14500 Virv.
MEMBRES :
 Calvados
 Baudot — 1, rue Moussard —
 Bayeux.
 Doussé — 49, rue A-Gasté —
 Vire.
 Muckensturm — 10, avenue Ste-
 Thérèse — Lisieux.
 Eure
 Burel — 29, rue des Grands-Car-
 reaux — Louviers.
 Nasselet — 4, rue du Général-de-
 Gaulle — Bernay.
 Eure-et-Loir
 Cordier — 8, rue des Béguines —
 Chartres.
 Maugrain — 80, avenue Maréchal-
 Maunoury — Chartres.
 Manche
 Duperoux — Valognes.
 Duthil — Carentan.
 Dzierla — Coutances.
 Fevre — Granville.
 Orne
 Chevalier — Mortagne.
 Ouyrier — Cédex 2 - Boite 10 —
 Aube.
 Capart — Dieppe. Seine-Maritime
 Caron — 11, boulevard Clémén-
 ceau - Dieppe.
 Couture — 49, rue Montigny —
 Dieppe.
 Pollin — 17, rue Jeanne-d'Arc —
 Bihorel.

DREUX

Le Concert de Printemps de la Lyre Druidique

C'est en présence d'une salle comble que la Lyre Druidique a donné mardi soir, sous la direction de Michel Langevin, un concert de printemps dont on ne manquera pas de souligner tout l'intérêt. De ce programme copieux, on retiendra en effet l'éclectisme et l'effort de recherche, ainsi que le sérieux.

L'existence, au sein de la société, d'une chorale d'adultes solde malgré le déséquilibre des voix, car on manque de voix d'hommes, la présence des chœurs d'enfants permettent en effet à la société de travailler dans plusieurs directions. La soirée y gagne évidemment en variété, et l'on peut entreprendre des réalisations telles que l'extrait de « Jeanne au bûcher », spectaculaire point final de ce programme de qualité.

Il est probable que Michel Langevin et ses collaborateurs tirent quelque fierté de cet effort. Ils le peuvent. Le procédé qui consiste à accompagner une audition d'un montage diapo peut certes se discuter, et l'on peut se demander si ce n'est pas sacrifier de façon excessive au culte de l'audio-visuel. Cette controverse n'enlève rien au travail que la Lyre a accompli pour mener à bien cette tentative, à laquelle participaient Marlène Labary et Alain Thiriel dans les rôles de Jeanne et du Frère Dominique. M. Ducom, qui assurait avec Michel Langevin le montage diapo, est un spécialiste de ce travail. Et le public a été sensible à l'entreprise, et au résultat. La Lyre, donc, nous a offert mardi une agréable soirée, d'une bonne tenue malgré que le déroulement matériel du programme ait parfois gêné les musiciens ainsi que Michel Langevin l'a lui-même signalé à la reprise. Sylvain Beaufère présentait. A l'issue du concert, Michel Langevin a su remercier de leur concours obscurs tous ceux qui, en coulisses, avaient œuvré pendant la soirée et avant.

En bref, le reflet vivant d'une société active, qui travaille avec persévérance dans un ordre d'idées qui n'est pas spécialement gâté par notre époque de facilité. Mais la présence d'un nombreux public, les vifs applaudissements, l'ambiance cordiale qui ont marqué cette soirée, ont dû remercier les musiciens, les choristes et leur chef de leur peine.

DEVILLE

Brillant succès pour le gala artistique de l'Orchestre Symphonique de Deville et de l'Ecole de Musique.

C'est devant une salle comble que s'est déroulé mercredi dernier, au Centre Culturel Voltaire de Deville, le gala artistique organisé par l'O.S.D. et l'Ecole de Musique municipale, pour clore la saison musicale 1974-75. Le président René Bizet prit d'abord la parole pour remercier la nombreuse assistance, excuser les absents et présenter sommairement le programme.

Celui-ci débuta sous la direction de Rémy Métyayer qui dirigea l'orchestre avec la brillante ouverture de « Zampa », de Hérold dans laquelle Michel Desmarrest fit apprécier sa belle sonorité de clarinète et sa musicalité. Puis ce fut Claude Lecoutre qui, sur sa petite trompette, fit résonner des sonorités claires et percutantes dans une charmante « Suite de Symphonies » du 18ème siècle, de Jean-Joseph Mouret. Cette 1ère partie se terminait avec la célèbre « Marche Hongroise » extraite de la « Damnation de Faust », d'Hector Berlioz, où les fanfares éclatantes résonnèrent avec le plus heureux effet.

Dans la seconde partie dirigée par Maurice Métyayer, on entendit deux pièces de Massenet : « Menuet et Gavotte » extraites de « Manon ». Puis ce fut une importante sélection de tris séduisant ballet de Léo Delibes « Sylvia ».

L'audition de l'orchestre se terminait par l'ouverture de « Orphée aux Enfers », d'Offenbach, tout à tour tendre ou enflammé. Le solo de violon était interprété dans un style impeccable par Mlle Mahé-Boislandelle, professeur à l'école de musique municipale. Le trépidant « French-Can-Can » final déchaîna de chaleureux applaudissements qui nécessitèrent le « bis » pour terminer dans une ambiance de tonnerre cette belle prestation de l'O.S.D.

La seconde partie réservée à l'Ecole de Musique municipale, qui dirige avec haute compétence Ado Vasseur, ne fut pas moins brillante. On put applaudir pour la première fois un orchestre composé d'élèves de l'école sous la direction éclairée de Claude Lecoutre, qui interpréta un programme très attachant et révéla des jeunes talents très prometteurs.

La classe de chant présentée par Jean Launay permit d'apprécier le beau timbre d'un jeune ténor et un chœur très spirituel extrait de l'opérette « Tol c'est Moi », de Simons.

La soirée se terminait avec l'audition toujours très appréciée de la « Chorale », sous la direction de Danièle Motter, laquelle charma l'auditoire dans un beau programme qui se termina par un « Chœur de Nabucco », de Verdi, qui fut bissé.

de la chorale allait des compositeurs de la Renaissance, tels Tholozan-Arbeau et Josquin des Prés, à des auteurs modernes comme Francis Poulenc et Darius Milhaud, en passant par Brahms et Florent Schmitt. Jean-Louis Basset et ses choristes furent longuement applaudis et rappelés, comme ils le méritaient.

Quant à l'Orchestre Symphonique qui, avec le succès que l'on sait, avait présenté, il y a un an, le « Messie », de Haendel, il a une fois encore enthousiasmé le nombreux public qui se pressait dans l'église Notre-Dame le mercredi 21 mai.

Cette fois, conçu différemment, le programme débutait par l'ouverture du « Freischütz », de Weber, page romantique d'une grande beauté que l'orchestre interpréta avec une homogénéité parfaite et un sens profond des nuances qui impressionneront vivement l'auditoire.

L'émerveillement du public ne cessa de se manifester tout au long du concert. Le morceau qui suivit ne pouvait, d'ailleurs, que combler les mélomanes. Il s'agit du double Concerto en la mineur de Brahms, pour violon et violoncelle, qui permit d'apprécier la grande classe des solistes : Claude Bardou, de l'Orchestre de Paris, et Jacques Ripcho, professeur au Conservatoire National de Caen. Cette inoubliable soirée se termina par l'admirable et riche « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, magistralement interprétée. Le final décliné, sous les volées de Notre-Dame une ovation qui fut difficile de décrire, les rappels se succédant sans fin, semblant signifier que les auditeurs ne pouvaient plus se détacher de ceux qui, pendant plus de deux heures, venaient de leur faire vivre des instants d'une rare qualité.

Il ne serait pas pensable de clore ce bref compte rendu sans rendre un hommage tout particulier à celui à qui l'on doit la réussite de cette nouvelle saison musicale, notamment de ce dernier concert. Organisateur de premier ordre, artiste accompli et, par-dessus tout, chef d'orchestre exceptionnel, Ferdinand Koch, directeur du Conservatoire de Saint-Lô, s'est, une fois encore, élevé au niveau des plus grands.

R.L.

croix d'officier du Mérite et Dévoûment Français des mains de M. Nogel.

Dans une courte et vibrante allocution, le président Jacques Champeaux remercia les personnalités présentes et le nombreux public venu au concert. Puis il félicita chaleureusement les trois récipiendaires pour leur dévouement à l'art musical et à la musique de Cabourg. Il souligna la valeur du passé musical extérieur de Jacques Lecornu, garant de l'avenir de la formation cabourgeoise. Il rappela l'action de M. Pierre Fouilleul qui permit, à la disparition de M. Mabire de conserver l'acquis du passé et sut appuyer et soutenir M. Lecornu dans la transformation de l'ancienne fanfare en harmonie. Enfin, il cita l'exemple de Gérard Jourdain, fidèle et très apprécié renfort, toujours présent aux services et concerts à Cabourg.

Le concert repris et Louis Romanet, chef de la Musique voisine de Dives-sur-Mer, dont quelques éléments participent aux activités de l'Harmonie de Cabourg, dirigea « Tyrol-Marcho », de R. Bourbon. Jacques Lecornu reprit la baguette pour diriger une célèbre fantaisie sur « Faust », de Charles Gounod, où se fit entendre brillamment le jeune Marie au cor et à pistons, élève de l'Ecole municipale de Musique. Après les airs de l'agréable opérette « Rose-Marie », de Rudolph Friml, le concert se termina en apothéose par « Les Allobroges », chantés par les 50 jeunes et enfants de l'Ecole municipale de Musique de Cabourg, habillés en costume républicain et accompagnés par l'Harmonie. L'ensemble d'environ 100 exécutants fut bissé et M. Lecornu chaleureusement applaudi.

cale, faisant ressortir les remarquables capacités instrumentales de tous les exécutants, reçut de vifs applaudissements. Ce 50ème Festival départemental a été une complète réussite dont tous les organisateurs sont à féliciter. Dix-huit sociétés ont participé à cette fête, ce sont : l'Union Musicale d'Auneuil, la Fanfare de Berthe-court et ses Majorottes, la Lyre Musicale de Bethusy-Saint-Pierre, la Fanfare de Bonneuil-lès-Eaux, le Réveil de Bornel, l'Harmonie des Amateurs de Breucourt, l'Harmonie de Chamilly-Moulin-Neuf, l'Harmonie municipale de Chevrières, la Lyre Musicale d'Eaubonne, la Fanfare municipale d'Haudivillers, les Majorottes de Creil, la Lyre Méruvienne, l'Harmonie de Montataire-Mouy, l'Harmonie de Novon, la Fanfare d'Orvillers-Sorel, l'Harmonie municipale de Thourotte, l'Harmonie de la R.A.T.P.

La Fanfare d'Haudivillers s'est produite en l'église Saint-Gervais de Paris

A l'occasion des assises du Bureau de Direction de l'Ordre du Mérite Culturel et Philantropique de France, Madame Monique de l'Odéon, présidente de l'association et habitante de la charmante commune de Haudivillers (canton de Nivillers) avait tenu à ce que Monsieur Gauthier, maire, et la Société de Musique de sa commune honorent de leur présence les diverses manifestations de ces assises nationales, placées sous les hautes présidences de MM. Maurice Doublot, préfet des régions ; Jean Tautelle, préfet de Paris, et Pierre Manière, préfet de l'Yonne.

Cette journée se déroula avec un faste particulier. Le matin, eut lieu la réception des personnalités avec la participation de la fanfare. Cette réception fut suivie d'une messe, au cours de laquelle la Chorale du XVIIIème siècle et la Fanfare d'Haudivillers se produisirent.

Après le déroulement des assises, qui se sont tenues dans une des salles du Musée Rodin, et la cérémonie d'investiture, un banquet à l'Hôtel Lutélia, Bd Raspail, clôtura cette belle manifestation. M. Gauthier, les musiciens de la fanfare et leur sympathique chef M. Coulon avaient été conviés à ce banquet, à l'issue duquel plusieurs artistes furent applaudis.

Les vives félicitations que tous les musiciens ont reçu des personnalités ont justifié les parfaites interprétations des morceaux qu'ils ont interprété tout au long de cette belle journée, dont ils garderont un excellent souvenir.

OISE

50ème Festival départemental de Musique

C'est dans la ville de Creil, capitale industrielle du département, que s'est déroulé, sous la haute présidence de M. Lalanne, préfet de l'Oise, le 50ème Festival départemental de Musique, placé sous l'égide de la Fédération Musicale de l'Oise.

Un temps splendide a permis à cette grande manifestation musicale de connaître un succès complet.

Dès le samedi soir, l'Harmonie municipale de Creil, avec ses 115 exécutants, placée sous la direction de son dynamique directeur M. Jean Rucquois, et accompagnée des Majorottes de Creil, débirent dans diverses artères de la ville, ouvrant ainsi les festivités.

Le dimanche matin, dès 9 h. 30, les nombreuses sociétés participantes furent accueillies au Centre Culturel. Après quoi, elles se rendirent dans différents quartiers de la ville afin de donner leur concert, ce qui fut très apprécié de la population.

En fin de matinée, sur la place de l'hôtel de ville, se déroula la cérémonie de la remise du fanion fédéral par l'Harmonie municipale de Thourotte à l'Harmonie municipale de Creil, avec la participation de l'Harmonie de Thourotte.

Puis MM. Jean Neumann, président de la Fédération ; Anclant, conseiller général ; Chanut, maire, reçurent à l'hôtel de ville M. Julliard, sous-préfet de Senlis, représentant M. le Préfet. Un vin d'honneur clôtura cette réception.

Après quoi, emmené par l'Harmonie municipale de Thourotte, les personnalités se rendirent au monument aux morts où fut déposée une gerbe.

A l'issue du banquet officiel, MM. Rucquois, Chanut, Neumann et M. le Sous-Préfet prononcèrent des allocutions.

L'après-midi, l'imposant défilé général regroupant plusieurs centaines de musiciens, parcourra de nombreuses artères de la ville. Tout au long du parcours, un public très dense manifesta par de chaleureux applaudissements son enthousiasme et ses encouragements à tous ces musiciens, sans lesquels bien des manifestations manqueraient d'éclat. Toutes les sociétés devaient se retrouver à la Plaine de Jeux.

M. Neumann remercia toutes les sociétés pour leur participation bénévole, preuve de leur esprit fédéral qui est tout à leur honneur et qui a fait de cette fête une grandiose manifestation musicale démontrant ainsi que l'art musical populaire amateur était toujours bien présent dans le département.

Il félicita tous les musiciens et leur chef pour les parfaites auditions qu'ils ont données à l'occasion des concerts de quartiers et pour leur tenue remarquable au cours du défilé.

Le président fédéral adressa également ses félicitations aux éducateurs musicaux bénévoles qui se dépensent sans compter afin d'apprendre la musique à notre jeunesse, permettant ainsi de maintenir l'activité des sociétés et de donner à cette jeunesse un épanouissement culturel qui ne peut lui être que profitable.

Puis, sous la direction de son auteur, M. Jean Rucquois, les quelque 800 musiciens exécutèrent « Le Défilé des Majorottes », morceau d'ensemble.

Ce fut ensuite, placée sous la direction de M. Jean Neumann, l'exécution de la « Marseillaise ». Pour clôturer cette merveilleuse journée, c'est l'Harmonie de la R.A.T.P., dirigée par M. R. Mas, qui assura le concert de gala. Ce concert d'une haute qualité musi-

Orléanais-Berry

Fêtes du Centenaire de la Lyre Municipale Vierzonnaise

Lorsque l'on fête un centenaire aussi alerte que l'est la Lyre municipale vierzonnaise, il est bien normal que l'on entoure les manifestations en l'honneur d'un siècle de vie de tout le faste indispensable. Ne nous étonnons donc pas que, cent ans après sa naissance, à l'aube de 1875, la Lyre municipale vierzonnaise ait fait appel à l'une des plus prestigieuses formations musicales françaises : celle des Equipages de la Flotte de Brest, dirigée par le Commandant Hubert.

En prélude, un premier concert avec au programme « œuvres de Wagner, Beethoven, Gounod, Verdi ». La « Valse-Caprice » de notre président de la C.M.F. Jules Semicollyer et le « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie » de Serge Lancel ; soliste, Jean-Stanislas Vigerie, pianiste concertiste.

Ce centenaire s'étend sur toute l'année et un 5ème concert est prévu le 11 octobre, avec au programme œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Grieg, Gounod, et la deuxième partie sera assurée par l'Ensemble instrumental de cultures de l'Ile-de-France, sous la direction de M. Biecher.

En conclusion, le Groupe théâtral vierzonnaise, la Chorale municipale et l'Orchestre symphonique de la Lyre municipale vierzonnaise préparent activement la mise au point de l'opéra-comique « Le Petit Duc » de Ch. Lecocq.

Mais, en attendant, on vivait à l'heure du pom-pou rouge, ou plus précisément de la casquette blanche des marins de cette Musique des Equipages de la Flotte, les 7 et 8 juin.

Une brillante réception eut lieu à la mairie de Vierzon, après l'aubade devant l'Auditorium Albert-Collet. Là, le maire de Vierzon, la municipalité et les personnalités locales invitées disaient tout leur plaisir au Commandant Hubert et à ses musiciens de recevoir une telle phalange.

L'église Notre-Dame était bien trop petite pour accueillir les fidèles et les amis de la Lyre. Il est vrai que cet office était rehaussé de la présence de cette Musique des Equipages de la Flotte, qui interpréta un programme de haute tenue : « Marche d'Athalie » de Mendelssohn, « Fugue » de G. Charpentier, « Jésus que ma joie demeure » de J.-S. Bach et « Marche de Pèler » de H. Büsser!.

Après cet office, les marins brestois effectuèrent un défilé en ville, drapant derrière eux une foule nombreuse d'admirateurs, puis se rendirent au monument aux morts. Là, une cérémonie se déroula qui mit en relief la clique

MUSICIENS GOURMETS... UNE BONNE ADRESSE

BOURGOGNES

PIERRE GRUBER

NEGOCIANT-ELEVEUR EN VINS FINS

NUITS-SAINT-GEORGES (Côte-d'Or)

BOITE POSTALE N° 56

vous propose pour vos réunions familiales et banquets de Sainte-Cécile ses VINS FINS renommés

et SPECIALITES BOURGUIGNONNES

Tarif sur demande à B.P. N° 56 NUITS-SAINT-GEORGES

REMISE 15% - Réf. à rappeler : C.M.F. 975-C4

Soulignons la présentation très soignée avec des jeux de projecteurs aux nuances variées d'un très joli effet.

Toutes ces prestations de l'Ecole de Musique recueillirent de chaleureux applaudissements des plus mérités.

Notons que le programme était présenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

SAINT-LO

C'est avec la crainte de se répéter et de reprendre les mêmes louanges que l'on aborde maintenant la rédaction du compte rendu des manifestations musicales données, soit par l'Harmonie, soit par l'Orchestre Symphonique du Conservatoire municipal de St-Lô. Mais, comment faire autrement ? Chaque concert est un succès et l'impression que l'on en retire est toujours qu'il surpasse le précédent.

La saison musicale s'est terminée de la plus heureuse façon. La Musique municipale a donné ses deux derniers concerts, l'un à Villiedieu-lès-Poêles le 17 juin, l'autre à Saint-Lô le 19 du même mois, avec notamment des œuvres telles que le « Ballet d'Isolette », d'André Messager ; le premier mouvement de la « Symphonie No 2 », de Borodine ; la « Rhapsodie Norvégienne », de Lalo ; « L'Amour Sorcier », de Manuel de Falla ; « Patrie », de Georges Bizet.

A Saint-Lô, la deuxième partie de la soirée a permis d'écouter, pour la première fois, la Chorale du Conservatoire municipal. Dirigée avec une grande précision, beaucoup de sensibilité et d'expression par Jean-Louis Basset, cette chorale s'est d'emblée montrée à la hauteur des autres formations du Conservatoire. C'est dire que l'on y fait un excellent travail sous la conduite d'un chef plein de talent. C'est dire aussi qu'elle a remporté un succès considérable, surprenant très agréablement bon nombre d'auditeurs qui soulignent qu'une telle formation fut créée à Saint-Lô et qui appréciera à juste titre la qualité de ses interprétations ainsi que la présentation et la bonne tenue de l'ensemble. Le programme, très va-

CABOURG

L'Harmonie et la Batterie-Fanfare de Cabourg ont exécuté leur traditionnel concert de printemps au Casino de Cabourg, le 12 avril dernier, devant une nombreuse assistance, venue applaudir les musiciens et leur chef Jacques Lecornu. On sait maintenant que, depuis sa transformation en harmonie commencée il y a maintenant plus de deux ans, la Société cabourgeoise, sous la direction de son chef M. Lecornu, n'a cessé de progresser et de présenter à son public des concerts intéressants et variés.

Le concert débuta par un pas-doublé avec les tambours et clairons « Les Gars de Bigeard », dirigé avec brio par M. Pierre Fouilleul, sous-chef de la Musique cabourgeoise. Puis Jacques Lecornu prit possession du pupitre de direction et dirigea successivement, avec la maîtrise et le talent qu'on lui connaît, les œuvres suivantes : « Roumanian Rhapsody » No 2, de G. Enesco ; « Le Palais d'Indra », fantaisie de R. Martin ; la célèbre valse « Rose Mousse », de Bosc, et une fantaisie sur les airs de « Blanche Neige et les Sept Nains », de Fr. Churehill. Ces morceaux, très bien exécutés, furent applaudis par le public avec chaleur.

A l'entracte, une Jeune Cabourgeoise, Dominique Duval, se fit entendre dans un régal de chant et guitare où les œuvres modernes succédèrent au répertoire classique. Puis M. Nogel, délégué régional du Mérite et Dévoûment Français, sous les applaudissements de l'assistance, décora M. Jacques Lecornu, chef de la Musique de Cabourg, de la croix de commandeur du Mérite et Dévoûment Français. La croix d'officier du même ordre fut remise également à M. Pierre Fouilleul, sous-chef, pour les services rendus à la Société et particulièrement durant l'Internat de chef de fanfare qu'il assura en 1972, pendant la maladie et au décès du chef Mabire. Enfin, M. Gérard Jourdain, fidèle contrebasiste, toujours présent à tous les services de la société cabourgeoise, reçut, lui aussi, la

et Pharamonie de la Musique des Equipages de la Flotte.

Cette Musique des Equipages de la Flotte a de la chance de ne posséder que des musiciens de très grande classe (dont nombreux sont Prix de Conservatoire) mais aussi la chance de compter sur des garçons qui, tout en aimant la « grande musique » et les pas-redoublés, n'en sont pas moins, en tout premier lieu, des musiciens dans toute l'acceptation du terme.

Mais c'est le dimanche après-midi que le summum était atteint avec le concert donné à la salle municipale. Au premier rang des personnalités, on notait la présence de M. le Maire, M. les conseillers municipaux, M. Millet, vice-président de la Fédération musicale Orléanaise-Berry ; M. Froidefond, président des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire ; M. Prévôt, vice-président des Fanfares du Centre, etc... accueillis par M. Balchon, directeur, et M. Amathieu, président de la Lyre.

Un programme de qualité : « Joyeux Trompette » de G. Allier ; « Ouverture de Patrie » de G. Bizet ; « London Suite » de E. Coates ; « Marches et Refrains de l'Empire » de J. Furgot ; « Valse de Casso-Noisette » de P. Tchaïkovsky ; « Le Tambour de Couperin » de M. Ravel ; « Danses slaves » de A. Dvorak ; « Promise », suite américaine de B. Bacharach ; et « Michel Strogoff » de M. Millet. Une ovation saluait chacune des exécutions dirigées par le Commandant J. Hubert. Il ne peut être adressé que des compliments à cette prestigieuse Musique des Equipages de la Flotte.

Le centenaire de la Lyre municipale méritait un tel concert. Ce fut un excellent support pour le début d'un second siècle de la brillante société locale.

prix ascendant. — Batterie-Fanfare l'Élan Pallinguois de Pallinges (S. et L.) - 28 1/2 points / 30 premier prix ascendant, félicitations au directeur.

Troisième division, première section : L'Indépendante Montagnarde de Montigny (Loire), 28 points / 30 premier prix ascendant - Félicitations au directeur.

Examen de classement : L'Étoile San Germinoise de St-Germain-du-Bois, classée en 2ème division, première section.

Toutes ces Sociétés avaient bien préparé leur concours et les exécutions furent dans l'ensemble de bonne valeur.

Après le traditionnel dépôt de fleurs au monument aux morts la municipalité recevait au cours d'un vin d'honneur, les dirigeants de sociétés participantes, les membres du jury et les organisateurs M. Bouteloup, maire de St-Vallier, félicitait les membres du jury et les membres de la Batterie « Le Réveil du Bassin Minier » qui avaient organisé ce concours ; le premier depuis de longues années dans le Bassin Minier.

M. Bouillot, président de la FMSL devait joindre ses compliments à ceux de M. le maire et félicitait les sociétés participantes pour la valeur de leurs prestations.

Il souligna le fait que les batteries et batteries-fanfares produisaient des œuvres sortant du répertoire traditionnel. Il fit la remarque que les exécutants de plusieurs suivaient sur partitions, ce qui est un grand progrès ; les tambours et clairons étant ; par principe allergique au solfège.

L'après-midi, un défilé, un peu long, l'agglomération de Saint-Vallier étant très dispersée, conduisit au stade A. Croizat les 7 sociétés précitées auxquelles s'étaient jointes 6 troupes de majorettes et la fanfare l'Indépendante de Saint-Vallier.

Ce fut elle qui sous la direction de son chef M. Masquelet ouvrit avec brio le festival.

Puis les 7 batteries alternant avec les troupes de majorettes firent de ce festival un spectacle populaire très apprécié du nombreux public.

Enfin la remise des coupes et diplômes aux batteries et majorettes devait mettre le point final à cette belle journée qui venait de démontrer la vitalité de la musique populaire.

SAONE-ET-LOIRE

Compte rendu du concours de Batteries et Batteries-Fanfares le 8 juin 1975 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire)

La batterie « Le Réveil du Bassin Minier » assumait la charge d'organiser cette année le concours interdépartemental de batteries et batteries-fanfares. Favorisée par le beau temps, cette manifestation a connu un très grand succès.

Tôt le matin les cars déversaient, sur la place de la mairie, les musiciens des 7 sociétés qui allaient affronter les 2 jurys dont l'un présidé par M. Fonta vice-président de la FMSL assisté de M. Lefolle, tambour major de la musique de la 1ère R.A. de Dijon et de M. Masquelet directeur de la fanfare l'Indépendante de St-Vallier. Le second présidé par M. Florentin, tambour major de la musique de la 1ère R.A. de Dijon assisté de M. Delorme ex musicien et tambour major de l'armée et de M. Desbois de la fanfare de Sartrigne.

Ci-dessous le palmarès : Division excellence A : Batterie de l'Harmonie du Coureau (Loire), 23 points 1/2 1er prix ascendant félicitations au Directeur.

Première division première section : Batterie de la fanfare municipale de Blanzay (S.-et-L.) - 28 points / 30 premier prix ascendant félicitations au directeur Batterie Les Amis Réunis de Dijon (S. et L.) - 27 pts / 30 premier prix à l'unanimité.

Deuxième division première section : Batterie municipale de Chantecler de Beaumont (Puy de Dôme), 28 1/2 points / 30 premier

SARTHE et MAYENNE

ALLONNES (Sarthe) Concert de la Sainte-Cécile aux Cadets de la Sarthe

L'école de musique des cadets de la Sarthe fidèle à la tradition a fêté Sainte-Cécile. Environ 1500 personnes ont assisté au concert donné par ces jeunes musiciens, dans le gymnase de la piscine à Allonnes.

La première partie du programme était consacrée à l'audition des élèves de l'école. Sous la direction de Mme Cole Bernard, les 200 élèves des cours de solfège répartis en trois groupes ont interprété avec beaucoup de dynamisme et de rythme « Adieu Foulard, Comme les enfants, les noix de Benoît ».

La classe de flûtes présentait quatre jeunes filles dans un quatuor de O. de Lassus « La nuit sombre et froide ».

Les élèves guitaristes, Ronde Villageoise de L. Laurent et la Rivière sous la neige de Worschet. La classe de trompette (8 garçons et 2 filles) dans St Anthony chorale (Haydn) et l'Alphabet de Mozart. Les accordéonistes interprétèrent une valse et une marche de « Basile ».

Pour terminer cette première partie, la classe de saxophones présentait « Ronde » un trio de Haydn.

La deuxième partie était consacrée à la musique des cadets de la Sarthe, 65 jeunes filles et garçons de 10 à 21 ans. Un programme des plus éclectique, allant de la marche militaire à la musique de jazz en passant par les œuvres classiques et les airs de variétés chantés.

M. Cole Bernard, Directeur de l'école a su incliquer à ses élèves son amour de la musique, le sens des nuances et du rythme.

Le concert débuta par une marche avec la batterie-fanfare « Le grand moroson de Cole Bernard, la marche de Radetsky de J. Strauss, le Menuet de l'Ariéenne « G. Bizet » et nous révéla le talent déjà très sûr d'une jeune flûtiste de 14 ans « Les vieux mariés de St-Jou » arrangement Cole Bernard, nous permit d'apprécier les qualités vocales du chanteur de l'Orchestre, la mazurka du ballet de Coppélia de Léo Delibes fut suivie de « Hommage à Glenn Miller, une sélection des succès du célèbre musicien de jazz, avec le marchand de cacahuètes, la section rythmique de l'orchestre très brillante sut mettre en valeur le caractère exotique de ce musicien, le gentleman cambrioleur et la chanson du feuilleton télévisé fut suivie de la danse du sabbat de Katchaturian qui soulèva l'enthousiasme de la salle. Annen Polka de J. Strauss, le célèbre Nubucco de Verdi, avec l'ensemble vocal.

Nous transportant quelques années en arrière dans un style nous

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	425	575
CORNET, si b	495	640
BUGLE, si b	585	765
ALTO, mi b	795	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1475	1750
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4490	5370
TROMBONE à coulisse	600	815
TROMBONE à pistons	950	1175

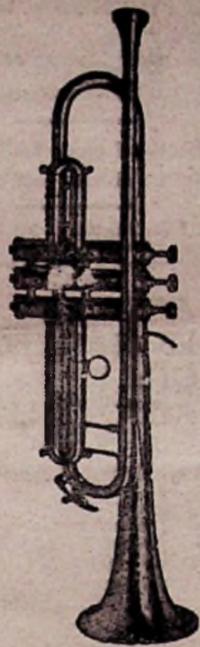
	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	1190
SAXO ALTO, mi b	1250
SAXO TENOR, si b	1550
SAXO BARYTON, mi b	2750
CLARINETTE, si b. super ébène	660
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel: 08.24.87



rappelant les orchestres de J. Helian ou R. Ventura, les cadets ont interprété et chanté « Musique en tête, extrait du film du même nom. Pour terminer la soirée, les élèves des cours de solfège et l'orchestre (environ 250 jeunes) chantaient « C'est ça la France ». Puis ce fut la distribution des diplômes de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne aux élèves ayant participé aux examens fédéraux.

M. Martz, adjoint au maire d'Allonnes prit alors la parole pour excuser M. le maire retenu par des obligations familiales. Il exprima toute sa satisfaction devant le succès obtenu par nos jeunes musiciens, sa joie et sa fierté d'avoir à Allonnes une formation musicale de cette valeur, félicita M. et Mme Cole Bernard pour leur travail et les résultats obtenus ainsi que les professeurs de l'école. Parmi les personnalités présentes, il nous faut signaler la présence de M. Bodereau de la F.M.S.M. ainsi que des conseillers municipaux.

Concert de Printemps à l'Harmonie de Fresnay (Sarthe)

Présidé par M. Hureau, Président de la Fédération Sarthe-Mayenne, ce concert donné en la nouvelle salle des fêtes de Fresnay avait rassemblé la grande foule, dont le docteur Riand, maire et plusieurs conseillers.

L'harmonie et la batterie dirigée par Maurice Souchères a donné St-Cyr et la Marche Consulaire et les jeunes tambours, Pipron, re. L'ensemble est précis, homogène. Halloche, Souchères, Calais, Bellanger, M. Livier progressent d'une fois à l'autre. L'ouverture de Nabucco dans une transcription pour harmonie de Claude Théron le chef a recueilli beaucoup de succès. Les 2 bavards d'Andriou, dirigés par M. Moreau sous-chef a permis d'apprécier le staccato de M. Lanoé et Thérou. Le mini boogie a clôturé sur une note amusante et très nouvelle vague cette très bonne 1ère partie. Après l'entracte le ballet de Sylvia a combié d'aise les nombreux spectateurs. La valse lente et le Pizzicati ont montré que ce musicien sarthois écrivait avec délicatesse et finesse. Les 5 numéros furent chaleureusement applaudis et redemandés.

Dans une habile transcription de Fernand, Bernard Mousset accompagné par l'harmonie a chanté avec talent et un métier très confirmé les airs principaux des cloches de Cornéville, opérète toujours très prise parce que simple joyeuse engendrant la bonne humeur.

Pour terminer cette soirée les 70 musiciens dont 9 trombones ont donné avec brio la marche américaine de Souza.

COMITE RENDE DU CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE FRESNAY-SUR-SARTHE LE 21 JUIN 1975

Pour répondre au désir de plusieurs auditeurs fidèles M. Théron, Directeur de l'harmonie avait monté un concert. Cette époque, donne devant les auditeurs nombreux et très intéressés.

La batterie et l'harmonie ouvrirent le débat avec Alsace Lorraine

et les Allobroges, 2 marches traditionnelles qui ont prouvé une nouvelle fois l'excellence de la batterie dirigée par M. Souchères. L'ouverture des Saltimbanques qui rassemble les motifs célèbres de la si populaire opérète a été enlevée avec beaucoup de brio et fut saluée par un tonnerre d'applaudissements. Tout le monde regrette sauf les gens chargés des programmes de la télévision l'absence totale d'œuvres simples mais populaires comme les Saltimbanques, les cloches de Cornéville, la valse joyeuse, le Pays du sourire, Véronique, etc... Il est vrai que les pseudo-chanteurs qui occupent à journée au long le petit écran sont bien incapables de fredonner la moindre mélodie de ces œuvres charmantes. A croire qu'il n'existe plus de classes de chant dans les conservatoires. Gracieuse polka pour cornet de kock nous a permis d'apprécier le staccato de M. Thérou, alors que l'harmonie était dirigée par M. Gilbert Reynmond.

La suite ballet de Popy a charmé par sa diversité et son harmonisation simple mais légère. Bernard Groult clarinette solo a prouvé une fois de plus l'excellence de son timbre particulièrement velouté. Après l'entracte, la Marche de Paris de Popy a rappelé une chanson célèbre orchestrée par ce brillant compositeur d'harmonie.

Le quatuor de saxophones d'Alicons dirigé par M. Gilbert Reynmond 1er prix du conservatoire de Paris a donné plusieurs pièces de Plerne et Menichetti - composé de M. Reynmond, soprano. Touche saxo-alto, Bidard, saxo ténor, Guillaud, saxo baryton, ce quatuor qui se présentait pour la première fois en public alors qu'il travaillait depuis plus d'un an, a reçu à Fresnay l'accueil qu'il méritait.

Une soirée près du lac fut magistralement interprétée au saxo soprano par M. Reynmond, talentueux élève de Maître Mule. A une modeste qui témoigne d'un grand talent, M. Reynmond allie toutes les qualités du saxophoniste et son exécution fut même bisnée.

Le quatuor d'orchestre aux premiers terminait le concert, cette œuvre pétillante de joie, de dynamisme a été le clou de la soirée et M. Thérou dut donner un bis qui pour exeller la mémoire des anciens présents et non déçus à partir fut le célèbre Corso Blanc.

Le mercredi 25 juin, les élèves de l'école de musique donnaient un nouveau concert avec les solistes, Michel Roulland, flûtiste, lauréats au conservatoire du Mans Martine Thérou, flûtiste, tous deux et les saxophonistes, Annie Souchères et Véronique Thérou, montrèrent son talent déjà certain. Jocelyn Sourmens a la trompette.

En interne, Philippe Reynmond médaille de vermeil au conservatoire du Mans donna un concert de haute tenue qui éblouait l'audience musicale à Fresnay, petite ville qui cherche à développer le son artistique chez les jeunes. 112 élèves fréquemment l'école de musique pour une population de 2500 habitants — Ce n'est pas si mal.

SUD-EST SAVOIE

Harmonie municipale d'Ugine • L'Echo du Mont Charvin • L'Harmonie en deuil

Avec la disparition prématurée de M. Henri Castagnède, directeur de notre harmonie, c'est tout le monde musical savoyard en deuil. Les nombreuses délégations de musiciens et de dirigeants de sociétés musicales, qui participèrent au cortège funèbre, disent combien cette perte est cruelle pour l'art musical populaire.

Depuis 1959, directeur de notre harmonie, c'est sous l'impulsion de ce musicien remarquable, que notre société accéda à un niveau très élevé, après sa participation au concours international de Tours en 1967. Toujours la même année, brillante participation au concours de Bourg-en-Bresse avec félicitations au directeur. Exemples parmi tant d'autres, car il eut l'air fastidieux de citer tous les succès remportés lors des nombreuses prestations de notre société.

Parallèlement, ce virtuose du saxophone, créa un quatuor qui, outre ces productions à Ugine, s'illustra dans les écoles et maisons de jeunes de la région. Et aussi à l'initiative de M. Castagnède, que fut créé l'orchestre de danse animant annuellement le bal de notre société ; et à cette occasion il n'était pas rare de voir cet excellent musicien, tour à tour au saxo, au piano ou à la contrebasse. Contrebassiste au Mandoline-Club depuis sa création, cette petite formation ressent elle aussi cruellement la disparition de ce musicien et ami.

Professeur dans les différents groupes scolaires et responsable de l'école de musique de l'harmonie, de nombreux jeunes musiciens doivent leur succès à cet excellent pédagogue.

Au cimetière, M. Adam au nom de la Fédération musicale du Sud-Est rendait un vibrant hommage à la mémoire du disparu. Il rappela que sous l'impulsion de M. Castagnède, présidant l'Union des sociétés musicales de Savoie dont il assumait la direction du Comité technique pendant plusieurs années.

Outre ses amis musiciens, de nombreuses personnes accompagnèrent M. Castagnède à sa dernière demeure.

En ces douloureuses circonstances, nous renouvelons à Mme Castagnède, à son fils et à toute sa famille, nos notes sympathiques, nos condoléances attristées.

P. BALEGNO.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

**ACHETEZ
LE MACARON
C. M. F.
AUTO-COLLANT**

Vous avez dû recevoir notre nouveau catalogue de septembre vous annonçant nos nouveautés pour harmonie ou fanfare et les diverses œuvres que nous avons publiées au cours de l'année écoulée. Si vous ne l'avez pas reçu et que vous soyez chef de musique, veuillez nous le réclamer en nous indiquant d'une façon précise quelle société vous dirigez ou, si vous êtes professeur de musique, quel instrument vous enseignez. Nous vous ferons immédiatement le service de ce catalogue.

NOUVEAUTÉS 1975 POUR HARMONIE OU FANFARE

- LES MAJORETTES**, marche défilé sur le succès de Pierre Perret, arrt. de J. Calade (convient parfaitement aux défilés de majorettes).
- LE ZIZI**, marche avec clairons ad libitum sur la célèbre chanson de Pierre Perret arrt. de Robert Martin.
- GIGI L'AMOROSO**, transcription par Laurent Delbecq de la célèbre chanson créée par Dalida.
- RETRO-SUCCESS**, fantaisie sélection de Laurent Delbecq sur des chansons d'avant-guerre créées par Maurice Chevalier, Edith Piaf, Jean Lumière, Tino Rossi, Maria Candido, Elyane Ceylis, les Compagnons de la Chanson.
- IN THE MOOD** (Dans l'Ambiance), transcription par John Darling du succès International qui fit la gloire de l'orchestre de Glenn Miller.
- LA MELODIE EN FA** d'Anton Rubinstein, transcription de Jacques Nasselet.
- LE DIRECTEUR DE THEATRE** (L'Impresario), ouverture de Mozart transcrite par Laurent Delbecq.
- LES QUATRE SAISONS** d'Antonio Vivaldi (extraits de l'Automne et l'Hiver), transcription de Jean-Claude Amiot.
- CHANT TRIOMPHAL** de J.-P. Martini, arrt. de Michel Delgiudice.
- TE DEUM ET MARCHE** de F.-J. Gossec avec clairons ad libitum, arrt. de Michel Delgiudice.
- LE CHANT DU DEPART** de Méhul, défilé avec tambours et clairons, nouvel arrt. de Laurent Delbecq.
- RAPSODIE ET JAZZ**, fantaisie de John Darling.
- BOOGIE FOR NATHALIE**, boogie de John Darling.
- BOLERO MILITAIRE** de Jacques Devogel, version pour harmonie avec clairons, trompettes et cors.
- DIXIELAND BALTHAZAR**, marche américaine de James Cower.
- FRENCH DIXIELAND** marche américaine avec clairons ad libitum, de Roger Gaubert.
- AU PAS, MINIRETTES**, marche avec clairons, trompettes et trompes, de Delbecq-Goute. Peut être également jouée par une Batterie-Fanfare seule (convient parfaitement aux défilés de majorettes).
- SHAKO ET TWIRLING** marche avec tambours et clairons de Michel Delgiudice (convient parfaitement aux défilés de majorettes).
- SAINT EXUPERY**, défilé avec tambours et clairons de André Trémine et Bernard Delli.

NOUVEAUTÉS 1975 POUR BATTERIE-FANFARE

- AIDA MARCHE** (sur la célèbre marche de Verdi) de Laurent Delbecq.
- OFFRANDE**, andante de Michel Delgiudice.
- MARCHE DU MARECHAL DE SAXE**, de Michel Delgiudice.
- ECHOS DES PYRENEES**, défilé de G.-H. Gallas.
- DEFILE DES BATTERIES-FANFARES**, de G.-H. Gallas.
- LE PONT D'ARCOLE**, marche de G. Buffart.
- AU PAS, MINIRETTES**, marche de Delbecq-Goute.
- BUSINESS-BUSINESS**, fantaisie moderne de Delbecq-Goute.
- LE CLAIRON D'HONNEUR**, marche de Laurent Delbecq.
- OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT**
- 20 ETUDES FACILES** pour clarinette, de J.-B. Gimeno. Prix : 25,00 F.
- TECHNIQUE DE LA GAMME** pour clarinette, de Jean Duthil. Prix : 40,00 F.
- Par suite d'une erreur d'impression, le prix de cet ouvrage est indiqué 50,00 F sur notre catalogue n° 75 bis ; en réalité, ce prix est bien de 40,00 F.
- Voir sur notre catalogue de septembre 1975, la liste des morceaux de musique instrumentale que nous avons publiés cette année.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

AVIS

Le prix de l'abonnement au journal est de 15 F.
Pour tout changement d'adresse, ne pas oublier de donner aussi l'ancienne.

Les abonnements commencent le 1er janvier et se terminent le 31 décembre.

SUD-OUEST**Nécrologie**

M. Roger Dagut, Président de la Société Musicale de Landiras, âgé de 89 ans est décédé. Soldat musicien au 18ème de Pau, flûtiste distingué, élève de Anglade, il créa à Landiras la Société musicale peu après son retour du régiment. Il était président des Anciens musiciens du 18ème R.I. et vice-président de l'Union des Sociétés Musicales de la Région de Langon, depuis la formation de ce groupe-

Maître de sa commune pendant 52 ans, esprit très cultivé, très attentif à tout ce qui touche à la musique, il s'intéressa aussi à toutes les œuvres et sociétés de Landiras où son action restera longtemps dans le souvenir de ses compatriotes. Il y a encore peu de temps et tant que cela lui a été possible, il fut un exécutant dévoué, bel exemple de fidélité.

M. Saint-Blancard Vice-Président Fédéral représentait la Fédération aux obsèques.

Nous présentons à Mme Dagut et à sa famille toutes nos condoléances les plus vives.

Nécrologie

Jean Léonce Steurae était un de ces hommes dont la trempe garantissait toutes les ressources, toutes les richesses que pouvaient souhaiter les associations qui connaissent son action.

Musicien accompli bon instrumentiste il fut fidèle jusqu'au dernier jour par sa présence au pupitre des flûtes à l'harmonie de la Bastide dont il fut de si nombreuses années le secrétaire général au dévouement sans limite.

Sa ponctualité, sa haute conscience, sa compétence firent de lui, à ce poste, celui qui pense à tout. Aussi il ne devait pas tarder à voir ses mérites reconnus et il fut

élu. Il y a de nombreuses années, au Comité Fédéral. Choisi aussi par de nombreuses associations d'anciens combattants, au premier rang l'Association des anciens du 49ème, ceux de Verdun, dont il était le président, il faisait aussi partie du comité des Intérêts de La Bastide. Partout estimé, partout aimé on saluait en lui le dévouement personnel.

Les obsèques en l'église Saint-Martin de Bordeaux-Bastide réunirent de nombreux pers-musiciens et à mis : MM. Jean Dauzat, conseiller municipal et président de l'harmonie, Mora, conseiller général, Cyrn président et Fallard vice-président de la Fédération, F. Dupart président de la Ste Mar-président honoraire de la Ste Mar-ronom du Comité Fédéral, Pizon, guerite de Gradignan, Pizammes, ancien directeur et Lehenard, directeur de l'Harmonie, Mlle Barber M. Nési, directeur de l'Ecole de Musique de l'Harmonie, etc...

A Mme Steurae et sa famille, nous adressons nos plus vives condoléances.

Hyménée

Nous adressons nos compliments à M. Obissier, président du groupement des Sociétés Musicales du Labourdais, membre du Comité Fédéral, maire de Villegouge, ainsi qu'à Mme Obissier, qui viennent de marier leur fils Jean-Louis le 18 juillet en la vieille église romane de St-Martin de Bonnetan, remarquablement illuminée et décorée, où la foule des amis ne put, et de loin, pénétrer dans le sanctuaire. Au cours de la cérémonie le quintette dirigé par M. Claret fit entendre des pages de Bach, Corelli, Mozart, Beethoven, Schumann et ce fut un vrai régal artistique.

Le président fédéral M. Henri Claran représentait la Fédération ainsi que les présidents et directeurs de nombreuses sociétés musicales. Tous nos vœux pour les jeunes époux.

Nous saluons avec une grande satisfaction la nomination de M. Francis Larriba, comme délégué départemental de la musique pour les Landes. Il a été présenté au Conseil d'Administration de l'Adm-Landes par M. Pierre Host, délégué régional de la Musique, lors de la réunion du 2 juillet à la Préfecture de Mont de Marsan.

Francis Larriba, que nous connaissons bien, a montré en bien des circonstances toutes les qualités d'organisateur qu'il possède et notamment lors du stage de la Fédération à Andernos. Nous sommes certains qu'il fera preuve, dans ses nouvelles fonctions de toutes ses qualités et de sa connaissance de la vie musicale régionale à laquelle il est mêlé depuis sa jeunesse, appartenant à une famille, et une belle famille, qui se sont toujours dévoués au service de la musique.

Ajoutons qu'instrumentiste brillant il est titulaire d'un premier prix de trompette au conservatoire de Bordeaux et du prix d'excellence à Paris, au concours de la CMP.

PARENTIS-EN-BORN

L'Ecole municipale de musique en plein essor

Après une année d'étude les élèves de l'Ecole de Musique ont subi les épreuves fédérales le 15 mai.

Le jury composé de neuf membres hautement qualifiés et provenant tous de villes différentes a contrôlé toutes les épreuves. L'Ecole de Musique est dirigée par M. Donnadiou qui est également professeur d'éducation musicale au Lycée de Parentis, tous les instruments sont enseignés par ses soins.

La synthèse des résultats est la suivante :

Solfège sans instruments : 32 élèves ; 7 1ère mentions ; 14 2ème mentions ; 9 3ème mentions ; 3 (sans récompenses).

Solfège et flûtes traversières : 11 élèves ; 10 1ère mentions ; une avec félicitations ; 1 2ème mention.

Solfège et cordes : 9 élèves - (Violons - Mandolines - Guitares) : 5 : 1ère mentions ; 3 : 2ème mentions ; 1 : 1ère mention.

Solfège et piano : 5 élèves : 5 : 1ère mentions.

Solfège et bois : 27 élèves (Clarinettes - Saxophones) : 14 : 1ère mentions ; 5 : 2ème mentions ; 7 : 3ème mentions ; 1 : abs.

Solfège et cuivres : 15 élèves : (Trompettes - Buzes - Cors - Altos - Barytons - Trombones - Basses) : 5 : 1ère mentions ; 6 : 2ème mentions ; 3 : 3ème mentions ; 1 abs.

Solfège et clairons : 16 élèves : 3 : 1ère mentions ; 11 : 2ème mentions ; 2 : 3ème mentions.

Solfège et tambours : 16 élèves : 12 : 1ère mentions ; 3 : 2ème mentions ; 1 : abs.

Solfège et percussions : 7 élèves : 6 : 1ère mentions ; 1 : 2ème mention.

Ainsi : 138 élèves ont subi les épreuves. 11 élèves qui ne se sont pas présentés, mais ont excusés. 16 élèves en classe d'initiation. 111 élèves scolarisés à l'école, mais qui ont 30 élèves qui pratiquent un instrument, mais n'ont pas eu le niveau de l'examen. Total : 206 élèves.

Tous les élèves ont présenté l'épreuve rythmique de flûte à bec, mais n'ont pas été notés.

L'effectif de l'école de musique est donc excellent et permet d'assurer pour l'avenir l'intégration de tous ces jeunes dans les différentes formations dirigées par M. Donnadiou.

Pour mémoire rappelons :

- 1) La Société Musicale : Harmonie avec 65 exécutants ;
- 2) La Chorale Mixte avec 45 choristes ;
- 3) La Batterie Fanfare avec 35 éléments ;
- 4) L'Harmonie des Jeunes avec 70 éléments musiciens ;
- 5) L'Ensemble Cordes : 30 éléments ;
- 6) L'Orchestre de Flûtes à bec : 150 membres ;
- 7) L'Orchestre Jazz : 15 musiciens.

Le 25 juin a eu lieu dans la salle de cinéma à Parentis devant toutes les personnalités de la ville et les parents d'élèves très nombreux, la distribution des prix de l'école municipale de musique.

M. Donnadiou a tout d'abord remercié les personnalités présentes et les parents d'élèves et donné lecture des résultats de l'examen. Puis ce fut au tour de M. le maire de prendre la parole pour remercier toutes les personnes présentes et surtout les parents d'élèves venus encourager leurs enfants et affirmer leur gratitude au Directeur M. Donnadiou. M. le maire se montra très satisfait des résultats de l'examen et surtout de l'effectif de l'école de musique à laquelle il rappelait être très attaché. Il remercia M. Donnadiou et demandait à l'assistance de l'applaudir et spontanément un tonnerre d'applaudissements éclata dans la salle. M. le maire termina tous les enfants confiés à M. Donnadiou étaient attachés à leur directeur et ceci est d'autant plus sùr de Madame : Mme Ducasse sous l'autorité de M. le maire, remarquable. La remise des prix et MM. Bouchard, Gorry, Ducourneau, conseillers municipaux, commença par l'attribution de trois livrets de la Caisse d'Épargne, puis ce fut le moment de la remise des livres : cinquante offerts par la municipalité.

Après la remise des récompenses Monsieur Donnadiou a précisé qu'il n'était pas possible ce soir de remettre à chaque élève les diplômes correspondants aux résultats de l'examen. Les diplômes seront retirés le 26 et 27 juin à la salle de musique.

Les élèves ont ensuite offert un petit concert et tous les auditeurs attentifs et enthousiasmés ont pu apprécier les efforts de tous ces jeunes groupés sous la baguette de leur directeur M. Donnadiou.

Tout d'abord les tous petits de la Classe d'Initiation ont joué avec leurs flûtes à bec, une berceuse.

Après les applaudissements chaleureux ce fut l'orchestre de flûtes à bec, comprenant une centaine de soprano, une quinzaine d'alto, cinq ténors et deux percussionnistes ; ils ont interprétés deux morceaux : Puro valse et elite marche.

Ensuite l'orchestre à cordes avec petite danse originale. Puis la classe de flûte Traversières avec le final de la flûte enchantée de Mozart.

Puis l'ensemble bois (clarinettes et saxophones) avec le trio de la Symphonie No 40 de Mozart.

Puis l'ensemble Cuivres comprenant : trompettes - Buzes - Cors - Altos - Barytons - Trombones - Basses, qui jouèrent un choral (op. 68) de Schumann.

M. Donnadiou annonça qu'il confiait, avec beaucoup de plaisir sa baguette à Mlle Badels Maryse qui est l'une des meilleures élèves et une excellente musicienne. Donc sous la direction de cette ravissante demoiselle l'Harmonie des Jeunes a interprété « Vive la Piste » et le public ravi de ce concert a longuement applaudi tous ces jeunes musiciens.

Pour finir M. Donnadiou a précisé les dates de reprises des cours à partir du 15 septembre en rapides répétitions et des inscriptions pendant l'excellent résultat obtenu par la Chorale Mixte dirigée par lui-même lors de l'examen de classement subi devant quatre membres du jury spécialisés dans le chant choral. Le jury a attribué un premier prix.

Et enfin, M. Donnadiou a rappelé que pendant tout le mois de juillet et jusqu'au 11 août la population de Parentis ne manquera de venir encourager la Société Musicale (Harmonie) lors des Concerts, Galas, Messes, etc... et aussi la jeune Batterie - Fanfare qui effectuera de nombreux défilés.

M. Donnadiou concluait en souhaitant de bonnes vacances à tous les enfants et en remerciant M. Castaignède pour avoir prêté sa sonorisation.

ASSUREZ

LES MEMBRES

DE VOS SOCIÉTÉS

A LA C.M.F.

Imprim. « La Vigie de Dieppe »

Le gérant : J. SEMLER-COLLERY